Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2003

Éducation
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2526-7

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

104-03414/

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 4

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 5

5.1 Les candidats au test 5
5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences 5
5.3 La tricherie 7
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 7

6.0 Préparatifs du test 8

7.0 Séances préalables au test 9

8.0 Séances de test 12

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 16

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg 16
9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 17

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 19

11.0 Documents à garder à l'école 19

12.0 Après la correction à l'échelle locale 20

13.0 Personnes-ressources du Ministère 20

Annexe 1 – Documents et matériel de test 21

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 22

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques.....23

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 24

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 25

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test.....26

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes.....27

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement.....28

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants, distribués à l'automne 2002 :

- *Bulletin d'information, Test basé sur les normes 2002–2003, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, Secondaire 4*;
- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2002–2003.*

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel requis
Séance préalable au test* le 6 janvier 2003 (selon l'horaire déterminé par l'école)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	90 minutes ou deux périodes de 45 minutes	• prendre des notes en lisant cinq textes	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes*
Séance préalable au test* le 7 janvier 2003 (selon l'horaire déterminé par l'école)	Compréhension orale (CO) Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	60 minutes	• visionner deux fois une entrevue • prendre des notes pendant et après chaque visionnement • terminer la lecture des textes susmentionnés et sa prise de notes	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • vidéocassette A
Jour 1 le 8 janvier 2003 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches d'évaluation	45 minutes (15 minutes de temps suppl.)	• visionner un reportage • prendre des notes pendant et après le premier et le deuxième visionnement • faire les tâches après le deuxième visionnement	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Compréhension orale* • vidéocassette B
Jour 2 le 9 janvier 2003 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension écrite (CÉ) Tâches d'évaluation	120 minutes (15 minutes de temps suppl.)	• lire les deux textes indiqués dans le *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • consulter son *Cahier de prise de notes* • faire les tâches liées aux textes	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*
Jour 3 le 10 janvier 2003 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Production écrite (PÉ) Tâche d'évaluation	180 minutes (30 minutes de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire la version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Tâches administratives	10 minutes	• remplir le questionnaire	• questionnaire

* **Les séances préalables doivent se dérouler les 6 et 7 janvier 2003 pendant une classe de français ou selon l'horaire déterminé par l'école. La partie du test à laquelle l'horaire est imposé commence à l'étape Jour 1.**

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Le Ministère fera parvenir les documents à l'école à la mi-décembre 2002. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

> Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice; (Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français.)

  Remarque : Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents à la mi-décembre 2002,** remettre **les vidéocassettes** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et les reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements les 7 et 8 janvier 2003;
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents du test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère le vendredi 10 janvier 2003.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0;**
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle du test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère, entre **16 h et 16 h 30 le mercredi 8 janvier 2003 et le jeudi 9 janvier 2003 (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**, les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le vendredi 10 janvier 2003, entre 16 h et 16 h 30 (voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 10.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le vendredi 10 janvier 2003**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire d'immersion française et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent subir le test en janvier 2003, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Si un élève est en retard, doit quitter la salle de test, est absent au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la direction de l'école doit intervenir selon les directives figurant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 8, le 9 ou le 10 janvier 2003, l'école doit lui accorder une note finale. N'ayant pas pu subir le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de salle et les absences

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de salle</th><th>Absences</th></tr>
<tr><td>le 6 janvier 2003 (selon l'horaire déterminé par l'école)</td><td>Compréhension écrite (prise de notes)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td><td>Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td><td rowspan="2">À la discrétion de la direction, l'élève pourra reprendre ces séances avant la séance de Production écrite du vendredi 10 janvier 2003. Si l'élève ne peut pas les reprendre, la direction devra décider si l'élève assistera à la séance de Production écrite.</td></tr>
<tr><td>le 7 janvier 2003 (selon l'horaire déterminé par l'école)</td><td>Compréhension orale
Compréhension écrite (prise de notes)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td></tr>
<tr><td>le 8 janvier 2003 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td><td rowspan="3">Il n'y a aucune séance de reprise.</td></tr>
<tr><td>le 9 janvier 2003 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension écrite (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à subir cette partie du test. La direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard. L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td></tr>
<tr><td>le 10 janvier 2003 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Production écrite (tâche d'évaluation)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La direction pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si elle se rend compte qu'un élève triche, elle doit le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux doit s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* avant la fin de la journée du 20 décembre 2002;
- **dès l'arrivée des documents à la mi-décembre 2002**, obtenir **les vidéocassettes** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et les remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si une vidéocassette est défectueuse, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le 18 décembre 2002** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - les feuilles de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur la feuille de présence le nom de tous les élèves qui subiront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui subit le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Séances préalables au test

Date	Composante	Durée
le lundi 6 janvier 2003	Tâches administratives	15 minutes
	Compréhension écrite (CÉ) (prise de notes)	90 minutes ou deux périodes de 45 min
le mardi 7 janvier 2003	Compréhension orale (CO) Compréhension écrite (CÉ) (prise de notes)	60 minutes

Prise de notes	
6 janv.	7 janv.
CÉ (✓)	CO/CÉ (✓)

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

		Préparatifs
		Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
		• le *Rapport d'administration*;
		• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
		• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents à la première séance préalable au test;
		• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
		• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
		• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
		• les exemplaires du *Recueil de textes*;
		• la vidéocassette A;
		• le téléviseur et le magnétoscope.
		Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
		– que la vidéocassette est prête à jouer. La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette pendant la séance car l'entrevue est répétée.
		Modalités d'administration
		Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
		– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;

Prise de notes		Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.
6 janv. CÉ (✓)	7 janv. CO/CÉ (✓)	
		– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
		– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
		– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
		– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
		– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent la première journée et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
		– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
		– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
		– lire aux élèves les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
		– distribuer **à chaque élève qui était absent à la première séance préalable au test :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
		• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
		– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
		– demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** la « Vue d'ensemble du test », à la page 1, le « But de la prise de notes », à la page 2, et les « Directives », à la page 3;
		– demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** les « Directives », à la page 9;

Prise de notes		
6 janv.	7 janv.	
CÉ (✓)	CO/CÉ (✓)	
		– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 5;
		– faire visionner la vidéocassette; Remarque : Le déroulement de la séance est entièrement expliqué dans la vidéo. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève.
		– à la suite de la projection, rappeler aux élèves qu'ils disposent du reste du temps pour achever leur prise de notes sur le sujet des textes compris dans le *Recueil de textes*.
		À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
		– reprendre les exemplaires et les placer en ordre numérique;
		– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
		– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
		– remettre tous les documents à la direction de l'école.

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

8.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mercredi 8 janvier 2003	Compréhension orale (CO) (prise de notes et tâches d'évaluation)	45 min plus 15 min de temps suppl.
2	le jeudi 9 janvier 2003	Compréhension écrite (CÉ) (tâches d'évaluation)	120 min plus 15 min de temps suppl.
3	le vendredi 10 janvier 2003	Production écrite (PÉ) (tâche d'évaluation)	180 min plus 30 min de temps suppl.

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	Préparatifs
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • les feuilles de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• la vidéocassette B;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			• les feuilles de papier brouillon (cinq feuilles par élève);
			• les feuilles de papier supplémentaires;
			• les questionnaires pour les élèves;
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
			• le téléviseur et le magnétoscope.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
			– que la vidéocassette est prête à jouer. La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le reportage est répété.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.
			Modalités d'administration
			Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;
			– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
			• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
			– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de brouillon ou de papier supplémentaires;
			– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
			– informer les élèves qu'ils auront à remplir un questionnaire à la fin de la séance;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 11;
			– faire visionner la vidéocassette; Remarque : Le déroulement de la séance est **entièrement** expliqué dans la vidéo. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève.
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 1;
			– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 3;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Production écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils » à la page 1 et les « Règlements particuliers » à la page 2;
			– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la « Tâche d'écriture » à la page 3 et regardé la « Grille de vérification » aux pages 4 et 5;
			– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
			À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite,* du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
			• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
			• agrafer **les feuilles de brouillon SANS les insérer dans le cahier**; Remarque : Veuillez **ne pas retourner** les feuilles de brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*;
			– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves de le remplir, puis les reprendre;
			– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
			– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent à la séance du Jour 1 (8 janvier 2003), du Jour 2 (9 janvier 2003) **et** du Jour 3 (10 janvier 2003), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
			– vérifier, à l'aide des feuilles de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
			– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
			– signer le *Rapport d'administration*;
			– faire deux copies des feuilles de présence et du *Rapport d'administration*;
			– remettre au Ministère tous les documents demandés (**voir la section 9.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 9.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg**);
			– remettre tous les autres documents du test à la direction de l'école;
			– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 10.0**;
			– garder à l'école tous les documents listés à la **section 11.0**.

9.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

9.1 Écoles de la ville de Winnipeg
(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves; **(Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.)**
- rassembler et mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet le **cahier** ou les **cahiers demandés**.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école entre 16 h et 16 h 30 le mercredi 8 janvier 2003, le jeudi 9 janvier 2003 et le vendredi 10 janvier 2003 pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 8 janvier 2003 (entre **16 h et 16 h 30**)
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert);
- une **copie des feuilles de présence**.

Le jeudi 9 janvier 2003 (entre **16 h et 16 h 30**)
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose).

Le vendredi 10 janvier 2003 (entre **16 h et 16 h 30***)
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé);
- l'original des feuilles de présence;
- les formulaires de données démographiques;
- l'original du *Rapport d'administration*;
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*;
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève.

* Si la séance de Production écrite est administrée en après-midi et que l'heure à laquelle on prévoit passer prendre l'enveloppe est trop tôt, la personne administratrice devrait contacter Gisèle Côté au 945-3935 le plus tôt possible.

9.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves; **(Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.)**
- rassembler le cahier ou les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses du **cahier** ou des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer **par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, la photocopie du **cahier** ou des **cahiers demandés**.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 8 janvier 2003

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert);
- une **copie des feuilles de présence**.

Le jeudi 9 janvier 2003

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose).

Le vendredi 10 janvier 2003

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé).

De plus, le vendredi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre le cahier ou les cahiers demandés par le Ministère pour la Production écrite dans l'enveloppe; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

Le vendredi 10 janvier 2003

- l'original des feuilles de présence;
- les formulaires de données démographiques;
- l'original du *Rapport d'administration*;
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*;
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève.

Il importe que toute la documentation soit emballée dans une **seule enveloppe** si possible. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Direction des services de soutien en éducation (Mesure et évaluation)
Division du Bureau de l'éducation française
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*. Conservez cette copie à titre de preuve d'expédition. Si la livraison du paquet est retardée, le Ministère demandera à Postes Canada de le retracer. Pour ce faire, le Ministère communiquera avec vous afin d'obtenir le numéro du *Connaissement*.

10.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une copie des feuilles de présence;
- une copie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves absents à une séance de test doivent être envoyés au site de correction.

11.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une copie des feuilles de présence;
- le *Guide d'administration*;
- les vidéocassettes;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires du *Recueil de textes*;
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

12.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- le formulaire indiquant la liste des cahiers sélectionnés en prévision du rapport.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 13 janvier 2003.

13.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Monsieur Robert Campbell
Agent d'éducation
Téléphone : (204) 945-6263
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6263
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : robcampbel@gov.mb.ca

Madame Diane Gagnon-Lemoine
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6834
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6834
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dilemoine@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'enseignante ou l'enseignant et par la direction de l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - les feuilles de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Séance préalable au test le 6 janvier 2003 **Compréhension écrite (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Séance préalable au test le 7 janvier 2003 **Compréhension orale** **Compréhension écrite (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes* - la vidéocassette A	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 1 le 8 janvier 2003 **Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* - la vidéocassette B	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 le 9 janvier 2003 **Compréhension écrite (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 le 10 janvier 2003 **Production écrite (tâche d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication
Secondaire 4
Janvier 2003

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Séances préalables		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier	10 janvier
		CÉ (prise de notes)	CO/CÉ (prise de notes)	CO (prise de notes et tâches)	CÉ (tâches)	PÉ
20001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓
20002	Carter, Heather	✓	A	✓	A	✓
20003	Jackson, Patrick	A^R	✓	✓	✓	A
20004	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	✓
20005	Martin, Sean (20008)	✓	✓	✓	✓	✓
20006	Parker, Linda	✓	✓	✓	✓	✓
20007	Vadeboncœur, Mathew	✓	✓	✓	✓	✓
20008	utilisé avec 20005 (endommagé)					
~~20009~~	utilisé dans une autre classe					
~~20010~~	utilisé dans une autre classe					

- Faire trois copies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mercredi 8 janvier 2003, une pour les dossiers de l'école et une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le vendredi 10 janvier 2003.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise (permise seulement pour les séances préalables)

Jeanne Dumont

Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION SECONDAIRE 4 – JANVIER 2003

SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION STANDARDS TEST – JANUARY 2003

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

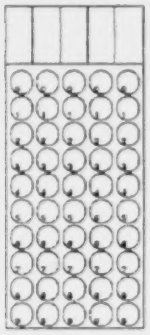

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent aux séances **du Jour 1, Jour 2 et Jour 3** inscrivez le **Code** correspondant à son absence et noircissez les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Code/
Reason Code

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE (MET) : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur la *Feuille de présence*.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un exemplaire de document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres.

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document du test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

Absences	
01	arrivé trop tard pour subir le test
02	n'a pu subir le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas subir le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décédé
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

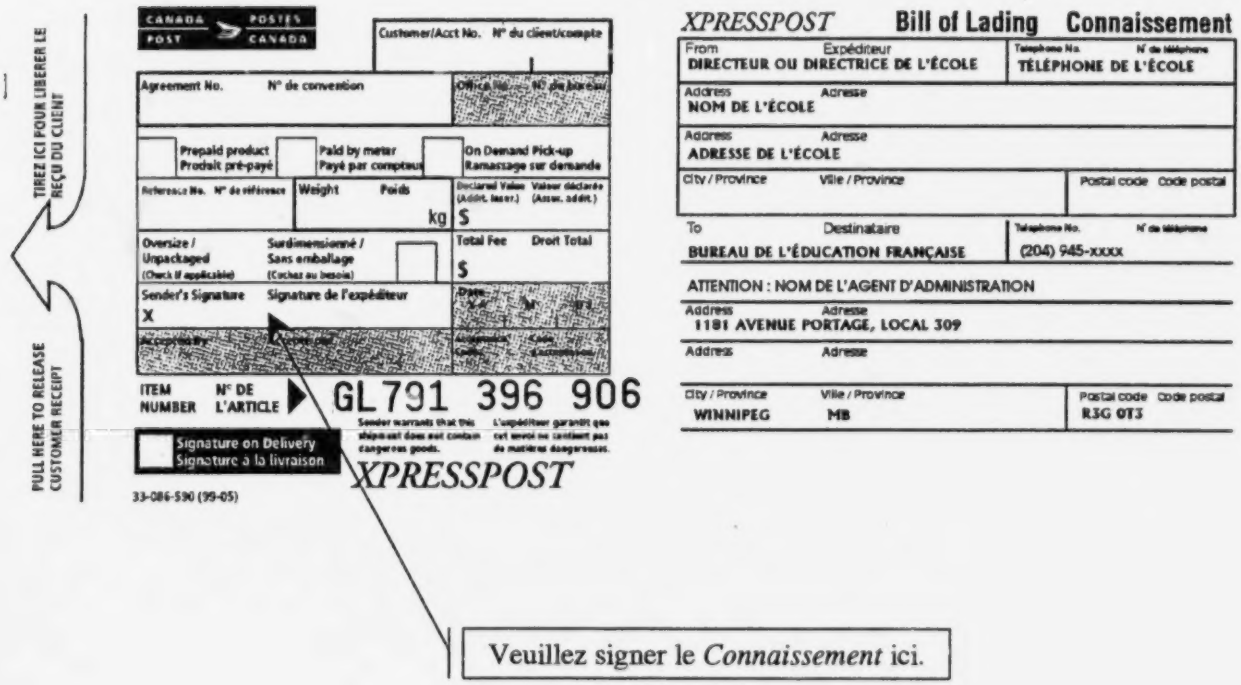

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

TIREZ ICI POUR LIBERER LE REÇU DU CLIENT

CANADA POSTES / POST CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte

Agreement No. N° de convention

Office No. N° de bureau

Prepaid product / Produit pré-payé

Paid by meter / Payé par compteur

On Demand Pick-up / Ramassage sur demande

Reference No. N° de référence

Weight / Poids kg

Declared Value (Addit. Insur.) / Valeur déclarée (Assur. addit.) $

Oversize / Unpackaged (Check if applicable) / Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)

Total Fee / Droit Total $

Sender's Signature / Signature de l'expéditeur X

Date

Accepted by / Accepté par

Acceptance Code / Code d'acceptation

ITEM NUMBER / N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. / L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From / Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Telephone No. / N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: NOM DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE

City / Province: Ville / Province

Postal code / Code postal

To / Destinataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Telephone No. / N° de téléphone: (204) 945-xxxx

ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION

Address / Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309

Address / Adresse

City / Province / Ville / Province: WINNIPEG MB

Postal code / Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de prise de notes

Séances préalables au test
et Jour 1

Drogues :
oui ou non?

Janvier 2003

Éducation
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2510-0

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel requis
Séances préalables*	Tâches administratives	15 minutes	L'élève • remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	90 minutes ou deux périodes de 45 minutes	• prend des notes en lisant les textes suivants : - « Les stéroïdes, un problème d'athlètes? » - « La mort à l'arrivée » - « Dopage, la grande triche » - « Olympiques : oui aux drogues! » - *L'herbe bleue*	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes*
	Compréhension orale (CO) Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	60 minutes	• visionne l'entrevue : « Erik Lyman » • prend des notes reliées à cette entrevue • termine la lecture des textes susmentionnés et sa prise de notes	
Jour 1	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches	45 minutes (15 minutes de temps supplémentaire)	L'élève • visionne le reportage : « L'incorruptible » • prend des notes pendant et après le premier et le deuxième visionnement • fait les tâches après le deuxième visionnement	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Compréhension orale*
Jour 2	Compréhension écrite (CÉ) Tâches	120 minutes (15 minutes de temps supplémentaire)	• lit les deux textes indiqués dans le *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • consulte son *Cahier de prise de notes* • fait les tâches liées aux textes	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*
Jour 3	Production écrite (PÉ) Tâche	180 minutes (30 minutes de temps supplémentaire)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Tâches administratives	10 minutes	• remplit le questionnaire	• questionnaire

* **Ces séances préalables doivent se dérouler les 6 et 7 janvier 2003 selon l'horaire déterminé par l'école.**

But de la prise de notes

L'activité de prise de notes vous permet d'alimenter votre réflexion et d'enrichir l'argumentation que vous développerez dans la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés; il vous offrira également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Compréhension écrite

Prise de notes
Durée : 90 minutes
ou
Deux périodes de 45 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous prendrez des notes pendant la lecture des textes suivants dans le *Recueil de textes, Drogues : oui ou non?*
  - « Les stéroïdes, un problème d'athlètes? »
  - « La mort à l'arrivée »
  - « Dopage, la grande triche »
  - « Olympiques : oui aux drogues! »
  - *L'herbe bleue*
- Chacun des textes est précédé d'au moins une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Vous allez lire des textes sur le dopage et la dépendance aux drogues. Avant de faire cette lecture, notez ci-dessous votre point de vue personnel sur le sujet.

	Les stéroïdes, un problème d'athlètes?	***La mort à l'arrivée***
arguments favorables au dopage présentés dans les textes		
arguments défavorables au dopage présentés dans les textes		

Dopage, la grande triche	***Olympiques : oui aux drogues!***	Vos réactions aux arguments présentés

Titre du texte :	***L'herbe bleue***
Nom de l'auteure :	Anonyme

Trame des événements Personnages Thèmes/valeurs	Vos réactions au texte

Aspect(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)

Compréhension orale

Prise de notes

Visionnement d'une entrevue avec Erik Lyman

Durée : 27 minutes

Compréhension écrite

Suite de la prise de notes

Durée : 33 minutes

Compréhension orale et écrite
Séance préalable

Directives

- Dans cette partie du test, vous visionnerez une entrevue d'une durée d'environ 11 minutes et vous prendrez des notes pendant la projection.
- Vous visionnerez cette entrevue deux fois.
- Vous aurez 3 minutes à la fin de chaque visionnement pour terminer votre prise de notes.
- Avant de visionner l'entrevue, prenez un moment pour réfléchir à la question d'anticipation ci-dessous. Cette question vous aidera à prévoir le contenu de l'entrevue.
- À la suite de la projection, vous disposerez de 33 minutes pour achever de prendre des notes sur le sujet des textes compris dans le recueil.

Documentaire : *Entrevue avec Erik Lyman,* de Patrice L'Écuyer

Question d'anticipation

- Un athlète a-t-il raison de risquer sa réputation et sa carrière en prenant des drogues?

Entrevue

Titre de l'entrevue :	***Entrevue avec Erik Lyman***
Nom de l'animateur :	Patrice L'Écuyer

Sujet de l'entrevue

Questions posées par l'animateur de l'émission.

1 : Comment ça se passe quand on se fait prendre?

2 : Comment ça se fait que les autres fois tu t'es pas fait prendre? Pis là...tu t'es fait prendre?

3 : Est-ce que c'est tous les pays qui sont aussi sévères que le Canada?

4 : Est-ce que tu regrettes d'en avoir pris?

5 : C'est possible d'en prendre sans se faire prendre?

6 : Qui t'en parle la première fois? En général? Les *chums* ou c'est toi qui t'informes?

Réactions personnelles

Compréhension orale

Prise de notes et tâches d'évaluation

Visionnement du reportage : L'incorruptible

Durée : 45 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Vous visionnerez ce reportage deux fois.
- Dans cette partie du test, vous allez
  - réfléchir à une question d'anticipation;
  - prendre des notes reliées à ce reportage;
  - faire les tâches présentées dans le *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Assurez-vous de bien suivre les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Avant le premier visionnement, vous aurez 2 minutes pour réfléchir à la question d'anticipation présentée ci-dessous et examiner la page 12 du *Cahier de Prise de notes.*
- Lors du premier visionnement, vous prendrez des notes.
- À la fin de ce premier visionnement, vous aurez 7 minutes pour continuer la prise de notes et pour lire les tâches dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Après le deuxième visionnement, vous prendrez 20 minutes pour terminer votre prise de notes et faire les tâches 1 à 4 dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*

Reportage : *L'incorruptible,* de Denise Payette

Question d'anticipation

- Avant de visionner ce reportage et en réfléchissant à ce que vous avez lu dans le *Recueil de textes* et à ce que vous avez visionné dans l'entrevue avec Erik Lyman, croyez-vous que les efforts de dépistage antidopage aux Jeux olympiques soient inutiles?

Reportage

Titre du reportage :	***L'incorruptible***
Nom de la réalisatrice :	Denise Payette
Sujet du reportage	

Pistes pour la prise de notes		Vos réactions au reportage
• Notez les idées principales, les aspects abordés, les arguments développés, les témoignages et les statistiques.	• Prenez des notes sur les éléments formels (images et juxtapositions d'images, son, musique, plans de la caméra, mouvements de la caméra, angles de prises de vue).	
Aspect(s) non mentionné(s) que vous jugez important(s)		

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Jour 1

Janvier 2003

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension orale

Drogues : oui ou non?

Éducation et Jeunesse Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2504-6

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension orale

Tâches d'évaluation

Visionnement du reportage : *L'incorruptible*

Durée : 45 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Compréhension orale
Jour 1

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez faire les tâches reliées au reportage.
- Assurez-vous de bien suivre toutes les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Assurez-vous de la **lisibilité** de vos réponses afin d'éviter toute pénalité.

L'incorruptible

1. Quel énoncé résume le mieux le message du reportage?

2 pts

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Les athlètes prennent des substances anabolisantes pour gagner à tout prix.

b) Tout le monde veut l'antidopage, mais la validité d'un résultat positif est toujours contestée.

c) Le dépistage antidopage est sophistiqué, mais ne réussit pas à dissuader certains athlètes de se doper.

d) Se droguer pour améliorer sa performance athlétique représente un risque pour sa santé et pour sa réputation.

2. Le titre « L'incorruptible » vous paraît-il approprié?

2 pts

Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux éléments tirés du reportage.

L'incorruptible (suite)

3. Les éléments formels (exemples : choix d'images, montage, plans de la caméra, angles de prise de vue, musique) soutiennent-ils les propos de Christiane Ayotte?

2 pts

Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux exemples d'éléments.

L'incorruptible (suite)

4. Ce reportage a-t-il réussi à vous convaincre des mérites de l'antidopage?

3 pts

Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur :
_____

2e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

3e CORRECTION
N° du correcteur :
_____

Jour 2

Janvier 2003

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension écrite

Drogues : oui ou non?

Éducation
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2506-2

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension écrite

Tâches d'évaluation

Durée : 120 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez
  - lire un texte argumentatif et un texte narratif;
  - faire les tâches reliées à ces textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes.
- Si vous ne pouvez pas répondre à une tâche, laissez-la de côté; vous pourrez y revenir plus tard.
- Assurez-vous de la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.

Consignes

- Faites les tâches 5 à 8 après avoir lu le texte « Olympiques : oui aux drogues! ».
- Faites les tâches 9 à 11 après avoir lu le texte *L'herbe bleue*.

Les deux textes reliés aux tâches 5 à 11 se trouvent dans le document *Recueil de textes, Drogues : oui ou non?*

- **Assurez-vous de bien citer le numéro du vers ou du paragraphe pour tous les éléments des textes retrouvés et utilisés dans vos réponses.**

Olympiques : oui aux drogues!

5. Quel énoncé résume le mieux les propos du professeur Richard Wassersug?

2 pts

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Laissons les athlètes se doper afin de permettre le testing qui fera progresser la médecine.

b) Rendons honnête la compétition aux Jeux olympiques en permettant aux athlètes de se doper.

c) Disons oui aux drogues, à certaines conditions, sauf pour les athlètes de 13 ans ou moins.

d) Encourageons les athlètes amateurs à se doper tout comme les athlètes professionnels.

6. Quel est le ton dominant du texte?

2 pts

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) accusateur

b) provocateur

c) explicatif

d) moralisateur

Expliquez votre choix en vous référant à l'ensemble du texte.

Olympiques : oui aux drogues! (suite)

7. Richard Wassersug affirme au 6e paragraphe : « Nous vivons dans une société qui se satisfait de deux mesures. »

2 pts

Expliquez cet énoncé en vous référant à l'ensemble du texte.

Olympiques : oui aux drogues! (suite)

8. « À une certaine époque, il y avait le cirque, avec ses hommes forts et ses femmes à barbe. Aujourd'hui, de nombreuses compétitions athlétiques sont du même type. » (3e paragraphe)*

3 pts

Partagez-vous le point de vue de Richard Wassersug?

Justifiez votre réaction en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos observations du monde de l'athlétisme.

*À une certaine époque, les personnes aux prises avec un déséquilibre hormonal étaient souvent embauchées dans les cirques afin de divertir les spectateurs par leur taille, petite ou grande, ou par d'autres différences.

L'herbe bleue

9. Précisez le rôle que joue le journal intime dans la vie de la jeune fille et expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.

2 pts

RÔLE : _____

_____

_____

EXPLICATION : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

***L'herbe bleue* (suite)**

10. Dégagez les deux aspects du conflit que vit la jeune fille. Expliquez ce conflit en intégrant à votre réponse un exemple significatif du texte.

2 pts

CONFLIT

Premier aspect	Deuxième aspect

EXPLICATION

L'herbe bleue (suite)

11. Croyez-vous que la jeune fille surmontera sa dépendance?

3 pts

Justifiez votre réaction en vous référant au texte et à vos connaissances sur le sujet.

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° du correcteur : _____

2e CORRECTION
N° du correcteur : _____

3e CORRECTION
N° du correcteur : _____

Jour 3

Janvier 2003

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Production écrite

Drogues : oui ou non?

Éducation
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2508-9

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Production écrite

Tâche d'évaluation

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3 de ce cahier.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consulter votre *Cahier de prise de notes*).
- Référez-vous à la *Grille de vérification* aux pages 4 et 5 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6 de ce cahier.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

- À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* insérée à la fin de ce cahier et qui sera utilisée pour évaluer votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à la séance de la Production écrite.
- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter votre *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation, directe ou indirecte.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite sans en indiquer la référence.
- Aucun **brouillon ne sera corrigé.** Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière heure du test.
- Assurez-vous de la **lisibilité** de votre travail afin d'éviter toute pénalité.
- **Vous devez utiliser un stylo pour écrire la version définitive.**

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. Afin d'éviter les dépenses énormes liées au dépistage des drogues, le Comité international olympique (C.I.O.) envisage de changer les restrictions à l'usage des drogues dans le cadre des Jeux. Le C.I.O. désire sonder l'opinion publique en demandant à la population de répondre à la question suivante :

   Les drogues ont-elles leur place dans le sport?

   Rédigez une lettre, d'environ 500 mots, adressée au président du C.I.O., dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur la drogue et sollicite l'opinion de ses lecteurs et de ses lectrices sur le sujet suivant :

   Devrait-on mettre sa vie en péril pour quelques instants de bonheur?

   Rédigez une lettre ouverte, d'environ 500 mots, à ce journal dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	cochez ✓
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en types (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments par des références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression entre mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre le message voulu.	❑
10. J'ai manifesté le souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et adapté à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; j'ai utilisé un registre de langue convenant à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments en utilisant des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et la ponctuation.	❑
2. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai respecté la concordance des temps verbaux.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement** au stylo votre version définitive.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie : ☐ **tâche n°1**
☐ **tâche n°2**

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Français langue seconde - immersion
Secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

	Niveaux de performance								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Pondération accordée aux niveaux de performance	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG PÉ1 L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.
RAS L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Niveau de performance final : 5 4+ 4 3+ 3 2+ 2 1+ 1

Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue	Niveaux de performance 5	4	3	2	1
Énoncé général	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
Introduction • *sujet amené* • *sujet posé* • *présentation du point de vue* • *sujet divisé (facultatif)*	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
Développement de l'argumentation • *point de vue et aspects présentés*	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
• *arguments* – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont révélateurs et ils sont appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont convaincants et ils sont appuyés par des références bien choisies.	Les arguments avancés sont convenables et ils sont appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont superficiels et répétitifs et ils sont appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
• *stratégie argumentative* – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases, vocabulaire, registre de langue)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	
• *cohérence du texte* – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
Conclusion • *rappel du point de vue défendu* • *résumé de l'argumentation* • *ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)*	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du texte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
Règles de la langue • *orthographe* • *interférences langagières* • *construction des phrases* • *ponctuation* • *temps verbaux*	Les erreurs sont rares, ce qui rehausse la communication du message.	Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.	Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.	Les erreurs sont source de distraction.	Les erreurs nuisent à la communication du message.

Éducation et Jeunesse Manitoba Division du Bureau de l'éducation française Direction des services de soutien en éducation (Mesure et évaluation) janvier 2003

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Éducation
et Jeunesse
Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba, représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2512-7

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources d'origine et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur.* Si des omissions ou des erreurs ont eu lieu, prière d'en aviser Éducation et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans des éditions futures.

Dans ce document, les textes, les photographies et les illustrations reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur se trouvant aux pages 2, 6 -10 et 12-14 peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence soit détenue avec Cancopy permettant la reproduction. **Toutefois, la reproduction des textes et des illustrations se trouvant aux pages 4 et 16-22, par quelque procédé que ce soit, est interdite.** Toutes les autres parties du présent document peuvent être reproduites à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Les stéroïdes, un problème d'athlète? 1
La mort à l'arrivée 3
Dopage, la grande triche 5
Olympiques : oui aux drogues! 11
L'herbe bleue 15
Bibliographie 23

Chaque texte est précédé d'une question d'anticipation qui vous aidera à situer le texte et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

Les stéroïdes, un problème d'athlète?

Question d'anticipation

Qu'est-ce qui vous importe le plus : votre santé ou votre apparence physique?

Les stéroïdes un problème d'athlète?

Mélanie Jutras
École Secondaire Marguerite-De-Lajemmerais
Commission scolaire de Montréal

Notre société est très préoccupée par l'image corporelle. Des sondages révèlent que 34 p. cent des jeunes hommes ne sont pas satisfaits de leur apparence physique. Ils voudraient avoir une allure musclée et virile, comme celle que possèdent plusieurs athlètes.

Des recherches faites par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCÉS) dévoilent que plus de 80 000 jeunes Canadiens âgés de 11 à 18 ans se servent de stéroïdes. Presque la moitié d'entre eux le font pour modifier leur apparence. Les stéroïdes ne touchent pas particulièrement les jeunes. « Selon des estimations, il y aurait entre un et trois millions d'athlètes, hommes et femmes, aux États-Unis qui consomment des drogues comme les stéroïdes », précise le Dr Gardiner.

« Par ailleurs, de plus en plus d'athlètes succombent à la tentation de faire comme beaucoup d'autres dans l'espoir de décrocher victoire et fortune », rappelle Christiane Ayotte, chef du laboratoire du contrôle de l'INRS-santé de Montréal. Elle confirme que les jeunes sont soumis à de fortes pressions de l'entraîneur et de l'entourage, ce qui les pousse finalement à consommer des stéroïdes. D'autres causes sont en jeu. Puisque les jeunes ne sont pas satisfaits de leur apparence, les stéroïdes leur apportent une prise de poids, une augmentation de la masse musculaire et de la force remarquable. Alors, pourquoi arrêteraient-ils d'en prendre ? En plus de l'apparence physique les stéroïdes diminuent la douleur lors des entraînements et favorisent l'agressivité et la confiance en soi. Finalement, les athlètes utilisent les stéroïdes pour améliorer leurs performances sportives et pour raccourcir leur préparation aux compétitions.

« Les jeunes qui font des expériences avec les stéroïdes, entre autres, ne connaissent absolument rien des risques et des substances elles-mêmes », dit le Dr Gardiner. Les conséquences qui arrivent au début sont les suivantes : les stéroïdes provoquent de l'acné abondante, des montées de chaleur, les vaisseaux sanguins deviennent très friables, le nez saigne abondamment et, s'ils sont consommés par injection, la transmission du VIH est courante. Cependant, des effets secondaires encore plus graves parviennent quand cette drogue est consommée à long terme. Ceux-ci sont nombreux : le rétrécissement des testicules, un taux de cholestérol élevé, l'augmentation de la tension artérielle, la testostérone arrête de se produire naturellement, le cancer du foie et aussi des troubles de la fonction sexuelle.

Finalement, les stéroïdes consommés par les sportifs ne sont pas nécessaires à leur réussite. Les jeunes Canadiens sont nombreux à prendre cette drogue, mais jamais autant que les Américains. Les causes sont nombreuses et plusieurs athlètes tombent dans le piège des stéroïdes. « Les risques de subir des effets secondaires viennent surtout chez ceux qui consomment de très hautes doses sans faire de rotation de leur consommation », explique le Dr Philip. Pourtant, un grand nombre de jeunes n'appliquent pas cette théorie. Les scientifiques trouveront-ils, un jour, une substance similaire aux stéroïdes sans effets secondaires dangereux ?

« Le Club Odéon existe depuis 80 ans et jamais un de ses membres n'a été testé positif. C'est une grande fierté pour moi. De toute façon, il y a moyen d'obtenir de bonnes performances dans un sport sans se droguer, et les résultats sont plus satisfaisants. Les athlètes qui sont dopés ne sont d'ailleurs pas toujours parmi les meilleurs, au contraire ! »

-Maryse Turcotte

© Mélanie Jutras, *Le magazine jeunesse*, Groupe Jeunesse.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

La mort à l'arrivée

Question d'anticipation

Seriez-vous prêt ou prête à mettre votre vie en péril pour quelques instants de gloire?

LE DEVOIR, LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1998

LES SPORTS

La mort à l'arrivée

Jean Dion

L'ironie est considérable, presque monstrueuse. La sprinteuse américaine Florence Griffith Joyner est morte le jour même où Ben Johnson se voyait refuser une réhabilitation par un tribunal de l'Ontario et au début d'une semaine qui marque le 10e anniversaire des Jeux olympiques de Séoul, moment de son triomphe ultime et de la chute dans la disgrâce de l'autre.

FloJo, comme on l'appelait, est décédée lundi d'une «apparente» crise cardiaque. À 38 ans, un âge absurde pour mourir pour quiconque, mais surtout pour une athlète de pointe qui devrait respirer la santé. Aussi absurde, ne peut-on s'empêcher de penser, qu'avaient été ahurissantes son ascension et sa transformation peu avant Séoul, les tenues flamboyantes et les ongles de six pouces parvenant mal à faire oublier les petites moustaches, la voix grave et une machine mille fois trop bien huilée pour être vraie.

FloJo a toujours nié prendre des stéroïdes et n'a jamais échoué un test antidopage, ce qui ne prouve rien, ni le contraire d'ailleurs. Mais ses performances d'il y a 10 ans, alors qu'elle avait abaissé quatre fois coup sur coup la marque mondiale, établi le record du 100 mètres en 10 s 49 (de tout temps, aucune autre femme n'a présenté un chrono sous les 10 s 60) et celui du 200 mètres en 21 s 34 (Marion Jones, auteure d'un parcours de 21 s 62 à Johannesburg il y a deux semaines, est la seule autre à avoir fait moins de 21 s 70), ajoutées à son retrait suspect de la compétition à compter de 1989, ont placé un éternel point d'interrogation au-dessus de sa tête.

«Quand je me suis alignée au départ du 100 mètres à ses côtés, j'ai eu envie de rentrer tout de suite chez moi, sans même courir, devant cette transformation effrayante», avait dit à son sujet, en 1988, la coureuse française Laurence Bily.

Comme dans une mauvaise publicité de produits amaigrissants inversée, il suffit en effet de voir des photos «avant» et «après» pour constater l'ampleur de la métamorphose. Et si on peut attribuer à une coïncidence le fait que les noms de Griffith Joyner et Johnson aient jamais été mêlés, il reste que leurs destins se seront croisés de façon étrange.

L'histoire est archi-connue. C'était il y aura 10 ans demain: le 24 septembre 1988, Ben Johnson, un ex-maigrichon devenu réplique de Monsieur Univers, remporte le 100 mètres de Séoul en 9 s 79, battant ainsi son propre record du monde. Quelques heures plus tard, pincé au stanozolol, l'un des stéroïdes les plus puissants qui soient, on lui enlève sa médaille d'or, ses records, son honneur, tout.

L'affaire aura ses répercussions au Canada avec la tenue de la commission Dubin, qui met au jour des pratiques répandues, mais aussi dans le reste du monde, le Comité international olympique prenant prétexte du scandale Johnson pour imposer des contrôles inopinés aux athlètes d'élite. Comme par hasard, FloJo disparaît de la scène quelques mois plus tard. Certains prétendront même qu'on l'a volontairement «laissée passer» à Séoul, le CIO tenant à tout prix à éviter que les Jeux ne deviennent la risée du monde avec la disqualification pour tricherie des deux gagnants de leur discipline phare, le sprint. Autre hypothèse: elle a simplement profité de l'avancement de la «science» dans son pays, les Américains maîtrisant beaucoup mieux l'art du camouflage du dopage que les Canadiens.

Johnson, d'ailleurs, a de nouveau été pris le pipi dans le sac lors d'une rencontre d'athlétisme à Montréal, en 1993. Suspendu à vie par la Fédération internationale d'athlétisme, il a contesté la sanction, mais la Cour d'appel de l'Ontario l'a débouté pour une deuxième fois lundi.

Les derniers mois ont été fertiles en remous sur le front de la drogue, et on ne parle plus seulement des nageuses chinoises ou des haltérophiles bulgares. Le Tour de France a été éclaboussé à la limite du tolérable. De vastes soupçons secouent le football italien. Même le baseball, avec l'histoire d'androstenedione de Mark McGwire, a perdu un peu plus de son innocence proverbiale. Et voici que, à quelques mois d'un sommet mondial sur le dopage organisé par le CIO, l'innommable survient.

Ce n'est pas le premier décès troublant, et ce ne sera pas le dernier. Mais l'envergure du personnage relance la polémique sur la maladie, voire la folie, du sport d'élite et sur la victoire nécessaire à en être obscène, avec l'éternelle question à la clé: en tirera-t-on les leçons qui s'imposent?

Rien n'est moins sûr. Bob Goldman, président de la National Academy of Sports Medicine, de Chicago, fait enquête sur le sujet depuis une quinzaine d'années. Récemment, il a sondé les athlètes américains de calibre olympique. À la question: «Si on vous offrait une substance illégale qui vous assurerait de gagner et de ne jamais vous faire prendre, en consommeriez-vous?», 195 des 198 sportifs interrogés ont répondu oui.

Il y a pire. Lorsque Goldman a demandé aux athlètes: «Prendriez-vous une substance illégale qui vous permettrait de remporter toutes les compétitions pendant cinq ans et vous tuerait ensuite?», la majorité a répondu par l'affirmative.

Voilà pour les bons sentiments. Plus haut, plus vite, plus fort, dût-il, au delà du fil d'arrivée, y avoir la mort.

© Jean Dion, « La mort à l'arrivée », *Le Devoir*, 23 septembre 1998.
La permission de reproduire ce texte a été accordée par *Le Devoir*.

Dopage, la grande triche

Question d'anticipation

L'athlète amateur peut-il toujours atteindre son idéal?

DOPAGE la grande

FILES/ROMEO GACAD/JL/AFP

Marie-Odile Fargier

Des tricheurs à tous les niveaux ! Voilà le triste tableau qu'offre le milieu de la compétition, depuis qu'éclatent de multiples affaires de dopage et d'argent. Tout pour **LA GAGNE** et **LE SPECTACLE**, tant pis pour la morale... et la santé.

1 « Nous jurons de prendre part aux J.O. en compétiteurs loyaux, d'observer scrupuleusement les règlements et de faire preuve d'un esprit chevaleresque pour l'honneur de notre pays et pour la gloire du sport. » Dans ce serment que prononcent les athlètes lors de l'ouverture des Jeux olympiques, le commandement suprême du sport : tu ne tricheras point. Déjà à Olympie, dans la Grèce antique, les concurrents juraient sur l'autel de Zeus de ne pas frauder. Une règle d'or qui s'impose en principe à tous les sportifs, à toutes les autorités sportives, en toutes occasions.

2 Elle a du plomb dans l'aile, la règle. Car le dopage, c'est de la triche, parce qu'il donne un avantage à ceux qui le pratiquent au détriment de ceux qui respectent l'interdit, parce qu'il permet à l'athlète des performances qu'il n'aurait pu accomplir par ses seules capacités physiques. Or le scandale du Tour de France, l'été dernier, a délié les langues : le dopage est monnaie courante, et pas seulement dans le cyclisme. Rien qu'en France, il se pratique déjà dans une cinquantaine de sports différents. Aux États-Unis, il est plus répandu encore, et même quasiment officiel dans la fédération de base-ball et dans celle de bodybuilding. Si peu d'athlètes se font prendre lors des contrôles, c'est parce qu'ils ont appris depuis belle lurette les mille et un petits trucs qui leur permettent de dissimuler cette pratique *(voir aussi SVJ n° 104)*.

UNE VIEILLE TRADITION

3 Car le dopage ne date pas d'hier. Le premier cas recensé de l'histoire du sport date de... 1896 : un jeune coureur cycliste de vingt-huit ans, Arthur Linton, meurt quelques semaines après Paris-Bordeaux, et l'enquête révèle que son entraîneur lui administrait de la strychnine, un poison violent mais qui, à très très faible dose,

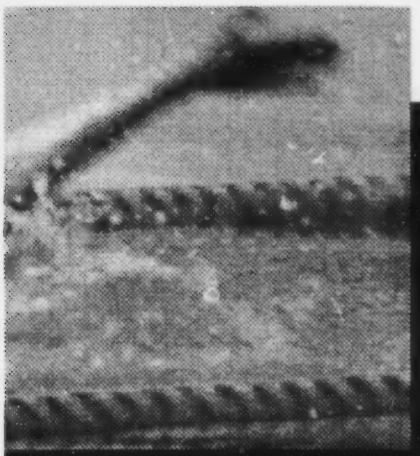

triche

DES SOUPÇONS *mais pas de preuve. Florence Griffith Joyner (à g.) triple championne olympique à Séoul, en 1988, était-elle dopée ? Sa stupéfiante musculature et sa mort subite, l'an dernier, à 39 ans, ont semé le doute.*

ELLE ACCUSE *aujourd'hui son entraîneur de l'avoir dopée. En 1980, la nageuse de l'ex-Allemagne de l'Est Rica Reinisch était triple championne olympique à 15 ans.*

DRAME *en plein Tour de France en 1967 (ci-contre) : le Britannique Tom Simpson s'écroule et meurt sur le bord de la route. Bourré d'amphétamines, il n'a pas eu conscience de son épuisement.*

est un stimulant du système nerveux qui fit longtemps fureur dans le peloton.

Depuis, les « affaires » de dopage ont régulièrement défrayé la chronique. En 1967, dans le Tour de France encore, le cœur du coureur Tom Simpson craque pendant l'escalade du mont Ventoux après un excès d'amphétamines. En 1975, les tendons des muscles « boostés » aux anabolisants de l'haltérophile finlandais Kaarlo Kangasniemi lâchent brusquement, et les 160 kg qu'il soulevait lui retombent sur le dos : il est paralysé à vie.

En 1988, aux Jeux de Séoul, le Canadien Ben Johnson perd son record du monde du 100 m en 9"79 après un contrôle positif aux anabolisants. En 1991, en 1994 et encore en 1997, l'as du football argentin, Diego Maradona, est contrôlé positif à la cocaïne ou à l'éphédrine. Puis ce sont les sportives de l'ex-Allemagne de l'Est qui révèlent que leurs entraîneurs les bourraient de petites pilules bleues qu'elles prenaient pour des vitamines : en fait de la testostérone, une hormone mâle qui leur donnait des gros muscles, mais aussi une grosse voix et des poils partout. L'été dernier, aux championnats mondiaux de

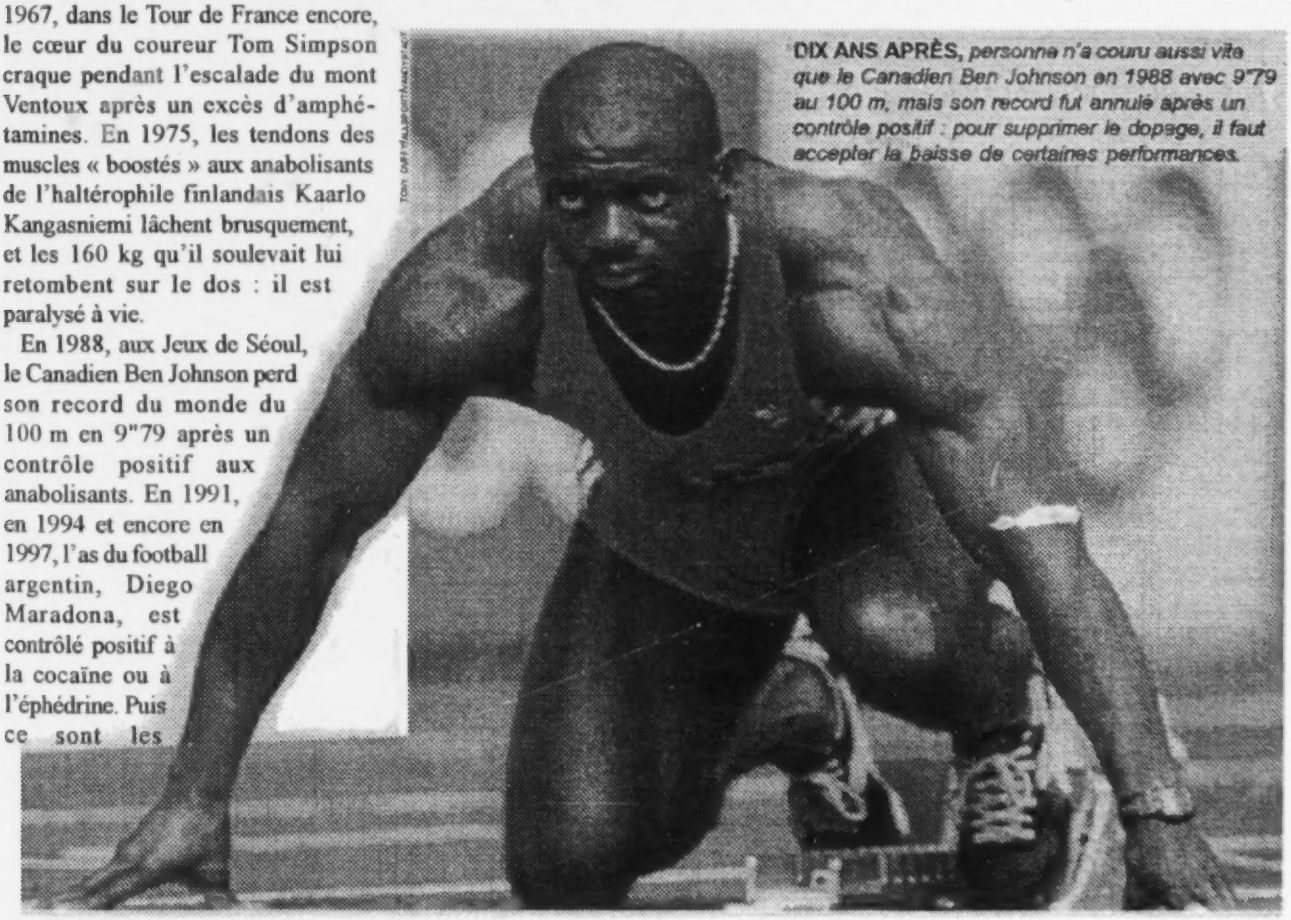

DIX ANS APRÈS, *personne n'a couru aussi vite que le Canadien Ben Johnson en 1988 avec 9"79 au 100 m, mais son record fut annulé après un contrôle positif : pour supprimer le dopage, il faut accepter la baisse de certaines performances.*

LA BENERE/STUDIO X

triche

AFP

DES SOUPÇONS *mais pas de preuve. Florence Griffith Joyner (à g.) triple championne olympique à Séoul, en 1988, était-elle dopée ? Sa stupéfiante musculature et sa mort subite, l'an dernier, à 39 ans, ont semé le doute.*

ELLE ACCUSE *aujourd'hui son entraîneur de l'avoir dopée. En 1980, la nageuse de l'ex-Allemagne de l'Est Rica Reinisch était triple championne olympique à 15 ans.*

DRAME *en plein Tour de France en 1967 (ci-contre) : le Britannique Tom Simpson s'écroule et meurt sur le bord de la route. Bourré d'amphétamines, il n'a pas eu conscience de son épuisement.*

est un stimulant du système nerveux qui fit longtemps fureur dans le peloton.

Depuis, les « affaires » de dopage ont régulièrement défrayé la chronique. En 1967, dans le Tour de France encore, le cœur du coureur Tom Simpson craque pendant l'escalade du mont Ventoux après un excès d'amphétamines. En 1975, les tendons des muscles « boostés » aux anabolisants de l'haltérophile finlandais Kaarlo Kangasniemi lâchent brusquement, et les 160 kg qu'il soulevait lui retombent sur le dos : il est paralysé à vie.

En 1988, aux Jeux de Séoul, le Canadien Ben Johnson perd son record du monde du 100 m en 9"79 après un contrôle positif aux anabolisants. En 1991, en 1994 et encore en 1997, l'as du football argentin, Diego Maradona, est contrôlé positif à la cocaïne ou à l'éphédrine. Puis ce sont les sportives de l'ex-Allemagne de l'Est qui révèlent que leurs entraîneurs les bourraient de petites pilules bleues qu'elles prenaient pour des vitamines : en fait de la testostérone, une hormone mâle qui leur donnait des gros muscles, mais aussi une grosse voix et des poils partout. L'été dernier, aux championnats mondiaux de

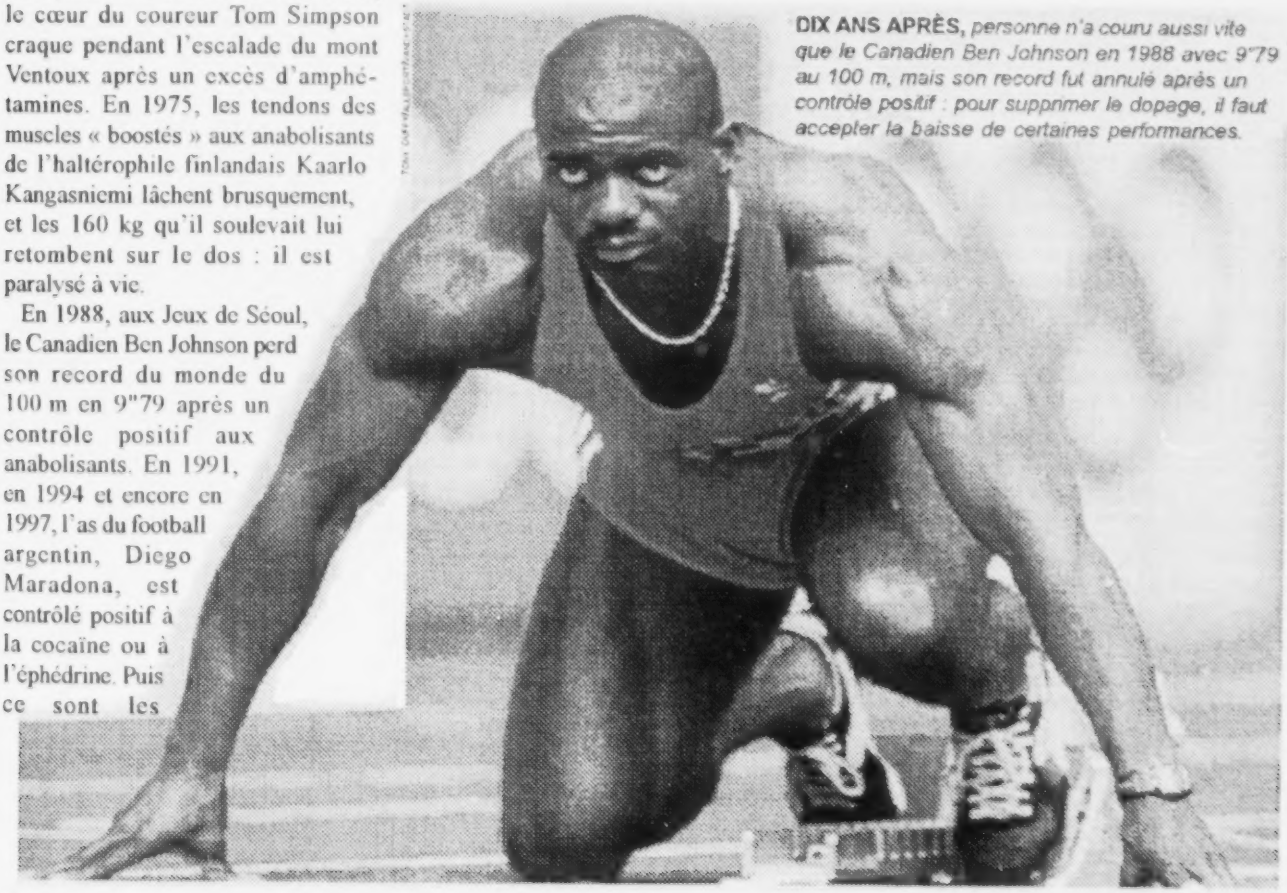

DIX ANS APRÈS, *personne n'a couru aussi vite que le Canadien Ben Johnson en 1988 avec 9"79 au 100 m, mais son record fut annulé après un contrôle positif : pour supprimer le dopage, il faut accepter la baisse de certaines performances.*

Dopage

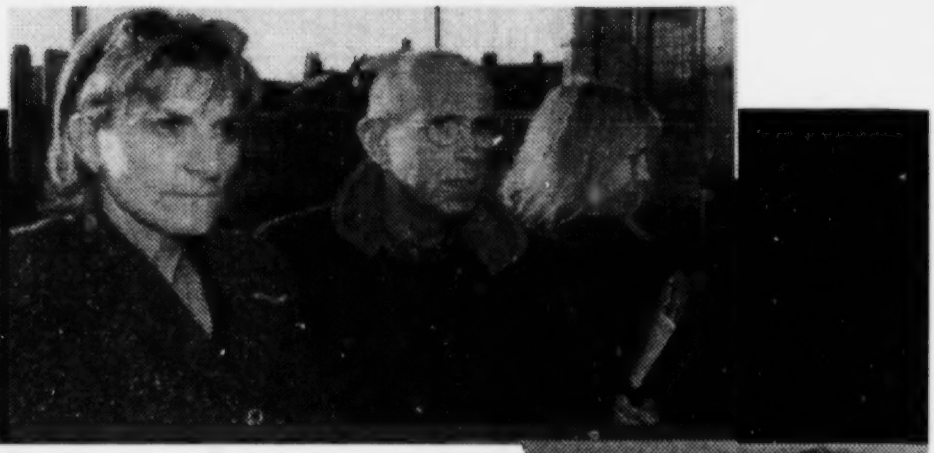

ARRÊTÉ *en juillet avec de nombreuses doses d'EPO, Willy Voet (ici devant le tribunal de Lille) dénonce à présent le dopage généralisé. Soigneur de l'équipe cycliste Festina, il était chargé d'organiser l'approvisionnement des coureurs en produits interdits.*

PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS/MAXPPP

natation en Australie, c'est l'entraîneur des nageuses chinoises qui se fait prendre à l'aéroport de Sydney avec une valise bourrée d'hormones, tandis que le soigneur de l'équipe cycliste Festina est rattrapé par les douaniers près de la frontière belge avec une collection de doses d'EPO.

4 Jusqu'aux sportifs amateurs qui se mettent aux pilules miracles et aux piqûres magiques, au risque d'en payer le prix fort : en septembre dernier, Sébastien Grousselle, un cycliste de vingt et un ans, fait une chute aussi brutale qu'inexplicable et meurt de ses blessures. Pour tenir le coup, il prenait force corticoïdes. Une exception ? Pas vraiment : Patrick Laure, un chercheur de Nancy qui a interrogé 2 000 sportifs amateurs, a révélé que 10 % d'entre eux consommaient des produits dopants.

LA FIN DE L'AMATEURISME

5 Étrange, tout de même, qu'après tant d'accidents, tant d'exclusions aussi par les autorités sportives, le dopage continue de gagner du terrain. Pas si étrange que ça, constatent les différents spécialistes du comité d'experts sur le dopage et les pratiques sportives réuni par le CNRS. « Les sportifs subissent des pressions de tous les côtés, explique la sociologue Anne-Marie Waser, membre du comité. Parce que, souvent, le sport est leur seule chance de sortir du lot quand ils n'ont guère fait d'études et qu'ils sont de famille modeste. Parce que leur club, leur entraîneur, leur fédération comptent sur eux, parce que leurs sponsors ne les soutiennent que s'ils gagnent. »

Quand, au siècle dernier, des gentlemen de la bonne société jetèrent les bases du mouvement sportif, l'amateurisme était la règle. Ils s'inspiraient à la fois des olympiades grecques et des traditions anglaises où le sport faisait partie de l'éducation des jeunes gens bien nés et des divertissements de leurs pères.

6 Pour le baron Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux olympiques modernes, « le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir physiquement et moralement ». Des forts qui cherchent à gagner, certes, mais pour l'honneur. Jamais pour empocher des prix en monnaie sonnante et trébuchante. Car, pour Coubertin, « le sportman demeure étranger à toute préoccupation utilitaire : la tâche qu'il accomplit, c'est lui-même qui se l'est assignée, et comme il n'est pas obligé, pour gagner sa vie, de recommencer le lendemain, le souci de se ménager lui est épargné. Il peut ainsi cultiver l'effort pour l'effort, chercher des obstacles, en dresser même sur sa route, viser toujours un degré au-dessus de celui qu'il doit atteindre ». Pas question de dopage, dans ce contexte : puisque le jeu consiste à repousser ses propres limites, il serait absurde de les modifier par des artifices chimiques.

7 À l'époque déjà, ceux qui gagnaient leur vie grâce au sport s'opposèrent à ces belles idées d'amateurs fortunés, raconte Anne-Marie Waser. Les boxeurs, les jockeys, les cyclistes et même des coureurs à pied se faisaient payer pour se donner en spectacle et ne dédaignaient pas les petites combines qui leur permettaient d'améliorer l'ordinaire, par exemple en truquant les résultats pour empocher les paris, ou en avalant des substances douteuses pour améliorer leurs performances.

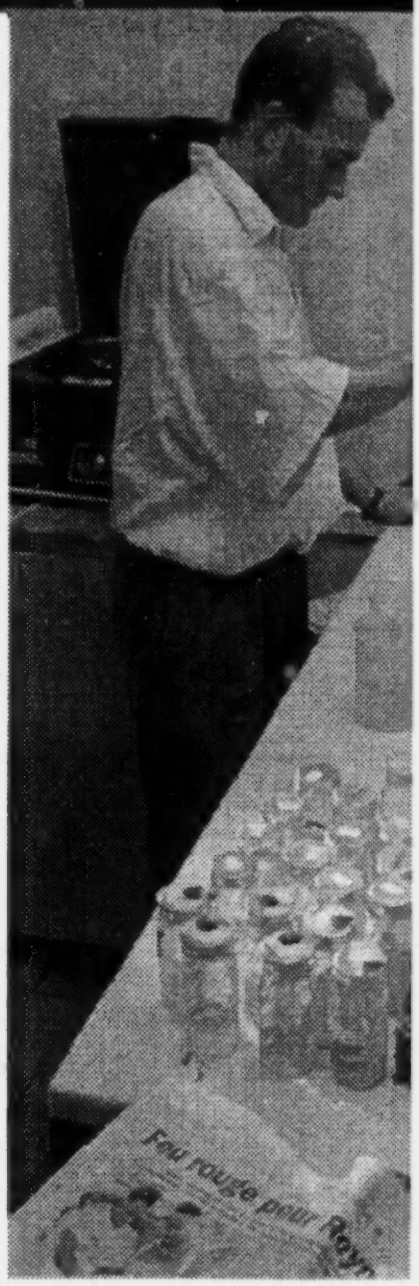

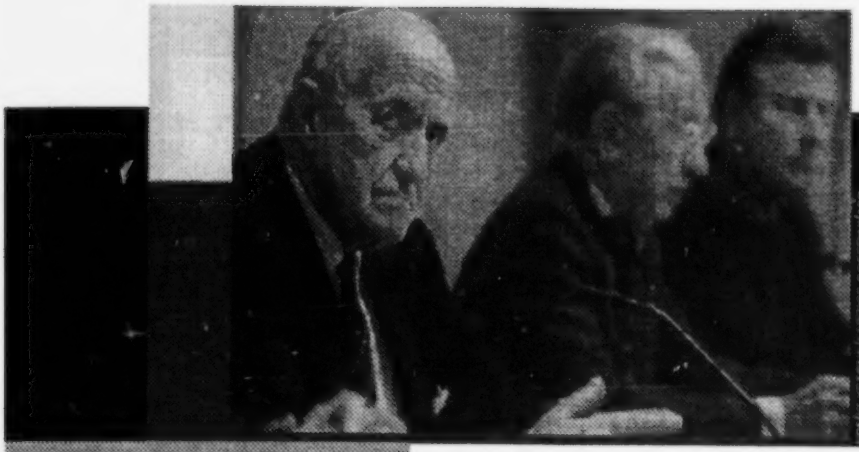

SCANDALE *au plus haut niveau. Mark Hodler (à gauche), membre suisse du Comité international olympique, a révélé en décembre que certains membres du CIO vendaient — très cher — leur vote en faveur de certaines futures villes olympiques et déclenché une enquête du président du CIO (au centre) sur la corruption.*

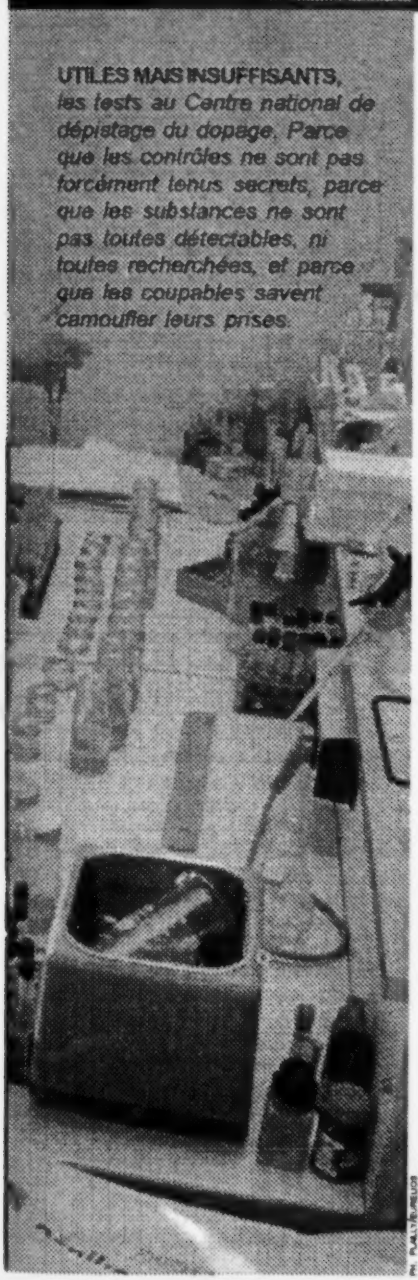

UTILES MAIS INSUFFISANTS, *les tests au Centre national de dépistage du dopage. Parce que les contrôles ne sont pas forcément tenus secrets, parce que les substances ne sont pas toutes détectables, ni toutes recherchées, et parce que les coupables savent camoufler leurs prises.*

8 Cette controverse est plus que jamais d'actualité aujourd'hui que le sport est un loisir de masse. Au contraire des riches privilégiés d'autrefois, les sportifs doivent, à de rares exceptions près, gagner leur vie. Les plus forts sont en fait des travailleurs à plein temps qui s'entraînent dur des années durant, supportent le rythme harassant des compétitions. Impossible, dans ces conditions, d'avoir un emploi. Ils tentent donc de monnayer leur talent auprès d'un club qui les salarie, ou d'un sponsor qui les subventionne. Les moins célèbres doivent se contenter d'une réduction sur les équipements de la marque. Avec de meilleurs résultats, ils auront droit à des équipements gratuits. Enfin, les plus forts recevront une indemnité mensuelle plus ou moins importante et subordonnée aux résultats : en cas de blessure, pas d'argent.

GAGNER À TOUT PRIX

9 Et que de chemin pour en arriver là : dans les centres de formation des grands clubs, la sélection est sans pitié. Au ministère de la Jeunesse et des Sports, on s'inquiète de l'extension du dopage jusque chez les jeunes des petits clubs, voire sous l'impulsion des entraîneurs. Car les clubs veulent bien sûr que leurs joueurs gagnent. Pas seulement pour la gloire, mais pour leur propre survie : les subventions des collectivités locales vont souvent par priorité à ceux qui obtiennent les résultats les plus brillants.

10 Même quand on a gagné, il faut gagner encore, explique l'ancien nageur Frédéric Nordman* : au champion régional on demandera de viser le titre national, puis le titre européen, puis le mondial. Il n'y a pas de répit, jusqu'à l'échec, la dégringolade, l'oubli. Il faut être drôlement solide dans sa tête pour supporter une telle pression. Résister à la tentation d'avaler le petit truc qui fera la différence au jour J. Pas seulement pour l'ultime victoire, mais dès les premières compétitions, pour percer.

11 Le danger commence là. Il est d'ailleurs plus grave encore pour les sportifs les plus jeunes et les moins célèbres, qui se refilent les « bons tuyaux » dans les vestiaires, sans bien savoir ce qu'ils prennent et sans surveillance médicale. Un dopage de pauvre ! Au top niveau, on a les moyens de se payer les meilleurs produits et les conseils d'un médecin bien informé comme dans l'équipe Festina sur le Tour de France. Avec moins de risque de se faire coincer, car on a aussi appris comment masquer les produits.

12 Cette menace sur la santé des sportifs préoccupe beaucoup la ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-Georges Buffet. C'est pourquoi sa loi contre le dopage associe répression et prévention. Les sportifs de haut niveau, et par la suite, espère-t-elle, tous les jeunes espoirs, devront rencontrer plusieurs fois par an des médecins spécialisés et accrédités qui les informeront sur les risques et tireront la sonnette d'alarme en cas de présomption de dopage : des muscles qui grossissent à vitesse accélérée, des os qui se déforment...

13 Mais quel sera l'impact de ces conseils médicaux si le contexte reste le même ? Si les sportifs sont toujours soumis à un rythme exténuant parce que les autorités sportives, les sponsors et le public — les

Dopage

PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS/MAXPPP

ARRÊTÉ *en juillet avec de nombreuses doses d'EPO, Willy Voet (ici devant le tribunal de Lille) dénonce à présent le dopage généralisé. Soigneur de l'équipe cycliste Festina, il était chargé d'organiser l'approvisionnement des coureurs en produits interdits.*

natation en Australie, c'est l'entraîneur des nageuses chinoises qui se fait prendre à l'aéroport de Sydney avec une valise bourrée d'hormones, tandis que le soigneur de l'équipe cycliste Festina est rattrapé par les douaniers près de la frontière belge avec une collection de doses d'EPO.

4 Jusqu'aux sportifs amateurs qui se mettent aux pilules miracles et aux piqûres magiques, au risque d'en payer le prix fort : en septembre dernier, Sébastien Grousselle, un cycliste de vingt et un ans, fait une chute aussi brutale qu'inexplicable et meurt de ses blessures. Pour tenir le coup, il prenait force corticoïdes. Une exception ? Pas vraiment : Patrick Laure, un chercheur de Nancy qui a interrogé 2 000 sportifs amateurs, a révélé que 10 % d'entre eux consommaient des produits dopants.

LA FIN DE L'AMATEURISME

5 Étrange, tout de même, qu'après tant d'accidents, tant d'exclusions aussi par les autorités sportives, le dopage continue de gagner du terrain. Pas si étrange que ça, constatent les différents spécialistes du comité d'experts sur le dopage et les pratiques sportives réuni par le CNRS. « Les sportifs subissent des pressions de tous les côtés, explique la sociologue Anne-Marie Waser, membre du comité. Parce que, souvent, le sport est leur seule chance de sortir du lot quand ils n'ont guère fait d'études et qu'ils sont de famille modeste. Parce que leur club, leur entraîneur, leur fédération comptent sur eux, parce que leurs sponsors ne les soutiennent que s'ils gagnent. »

Quand, au siècle dernier, des gentlemen de la bonne société jetèrent les bases du mouvement sportif, l'amateurisme était la règle. Ils s'inspiraient à la fois des olympiades grecques et des traditions anglaises où le sport faisait partie de l'éducation des jeunes gens bien nés et des divertissements de leurs pères.

6 Pour le baron Pierre de Coubertin, le fondateur des Jeux olympiques modernes, « le sport est le plaisir des forts ou de ceux qui veulent le devenir physiquement et moralement ». Des forts qui cherchent à gagner, certes, mais pour l'honneur. Jamais pour empocher des prix en monnaie sonnante et trébuchante. Car, pour Coubertin, « le sportman demeure étranger à toute préoccupation utilitaire : la tâche qu'il accomplit, c'est lui-même qui se l'est assignée, et comme il n'est pas obligé, pour gagner sa vie, de recommencer le lendemain, le souci de se ménager lui est épargné. Il peut ainsi cultiver l'effort pour l'effort, chercher des obstacles, en dresser même sur sa route, viser toujours un degré au-dessus de celui qu'il doit atteindre ». Pas question de dopage, dans ce contexte : puisque le jeu consiste à repousser ses propres limites, il serait absurde de les modifier par des artifices chimiques.

7 À l'époque déjà, ceux qui gagnaient leur vie grâce au sport s'opposèrent à ces belles idées d'amateurs fortunés, raconte Anne-Marie Waser. Les boxeurs, les jockeys, les cyclistes et même des coureurs à pied se faisaient payer pour se donner en spectacle et ne dédaignaient pas les petites combines qui leur permettaient d'améliorer l'ordinaire, par exemple en truquant les résultats pour empocher les paris, ou en avalant des substances douteuses pour améliorer leurs performances.

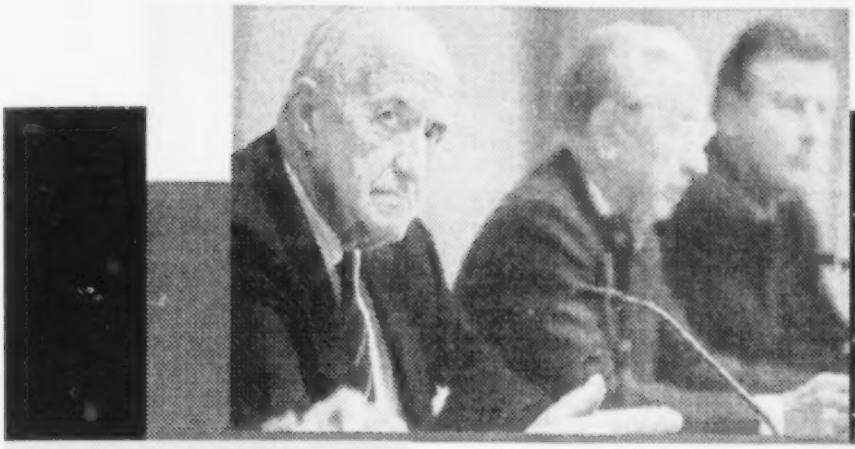

ERIC KEYSTONE/FABRICE COFFRINI/AFP

SCANDALE *au plus haut niveau : Mark Hodler (à gauche), membre suisse du Comité international olympique, a révélé en décembre que certains membres du CIO vendaient — très cher — leur vote en faveur de certaines futures villes olympiques et déclenché une enquête du président du CIO (au centre) sur la corruption.*

UTILES MAIS INSUFFISANTS, *les tests au Centre national de dépistage du dopage. Parce que les contrôles ne sont pas forcément tenus secrets, parce que les substances ne sont pas toutes détectables, ni toutes recherchées, et parce que les coupables savent camoufler leurs prises.*

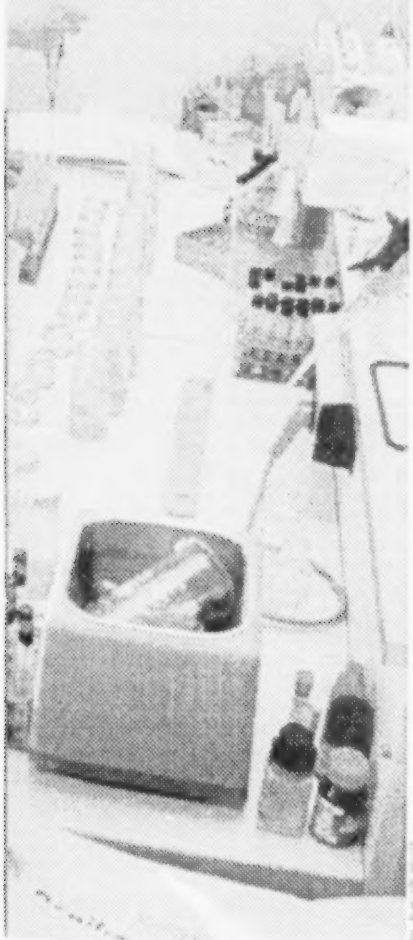

8 Cette controverse est plus que jamais d'actualité aujourd'hui que le sport est un loisir de masse. Au contraire des riches privilégiés d'autrefois, les sportifs doivent, à de rares exceptions près, gagner leur vie. Les plus forts sont en fait des travailleurs à plein temps qui s'entraînent dur des années durant, supportent le rythme harassant des compétitions. Impossible, dans ces conditions, d'avoir un emploi. Ils tentent donc de monnayer leur talent auprès d'un club qui les salarie, ou d'un sponsor qui les subventionne. Les moins célèbres doivent se contenter d'une réduction sur les équipements de la marque. Avec de meilleurs résultats, ils auront droit à des équipements gratuits. Enfin, les plus forts recevront une indemnité mensuelle plus ou moins importante et subordonnée aux résultats : en cas de blessure, pas d'argent.

GAGNER À TOUT PRIX

9 Et que de chemin pour en arriver là : dans les centres de formation des grands clubs, la sélection est sans pitié. Au ministère de la Jeunesse et des Sports, on s'inquiète de l'extension du dopage jusque chez les jeunes des petits clubs, voire sous l'impulsion des entraîneurs. Car les clubs veulent bien sûr que leurs joueurs gagnent. Pas seulement pour la gloire, mais pour leur propre survie : les subventions des collectivités locales vont souvent par priorité à ceux qui obtiennent les résultats les plus brillants.

10 Même quand on a gagné, il faut gagner encore, explique l'ancien nageur Frédéric Nordman* : au champion régional on demandera de viser le titre national, puis le titre européen, puis le mondial. Il n'y a pas de répit, jusqu'à l'échec, la dégringolade, l'oubli. Il faut être drôlement solide dans sa tête pour supporter une telle pression. Résister à la tentation d'avaler le petit truc qui fera la différence au jour J. Pas seulement pour l'ultime victoire, mais dès les premières compétitions, pour percer.

11 Le danger commence là. Il est d'ailleurs plus grave encore pour les sportifs les plus jeunes et les moins célèbres, qui se refilent les « bons tuyaux » dans les vestiaires, sans bien savoir ce qu'ils prennent et sans surveillance médicale. Un dopage de pauvre ! Au top niveau, on a les moyens de se payer les meilleurs produits et les conseils d'un médecin bien informé comme dans l'équipe Festina sur le Tour de France. Avec moins de risque de se faire coincer, car on a aussi appris comment masquer les produits.

12 Cette menace sur la santé des sportifs préoccupe beaucoup la ministre de la Jeunesse et des Sports, Marie-Georges Buffet. C'est pourquoi sa loi contre le dopage associe répression et prévention. Les sportifs de haut niveau, et par la suite, espère-t-elle, tous les jeunes espoirs, devront rencontrer plusieurs fois par an des médecins spécialisés et accrédités qui les informeront sur les risques et tireront la sonnette d'alarme en cas de présomption de dopage : des muscles qui grossissent à vitesse accélérée, des os qui se déforment...

13 Mais quel sera l'impact de ces conseils médicaux si le contexte reste le même ? Si les sportifs sont toujours soumis à un rythme exténuant parce que les autorités sportives, les sponsors et le public — les

Dopage

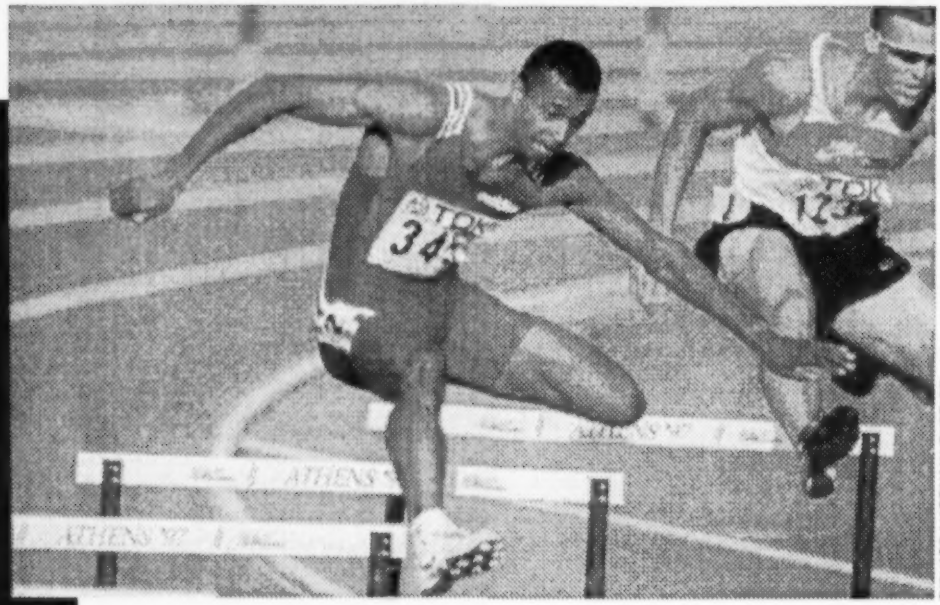

« LE DOPAGE, IL FAUT EN PARLER *pour mieux le combattre », affirme le champion du monde du 400 m haies Stéphane Diagana, qui milite publiquement contre cette forme de tricherie, aussi dangereuse moralement que physiquement.*

MARIE-GEORGES BUFFET, *ministre de la Jeunesse et des Sports, à l'Assemblée nationale : elle se bat contre le dopage, avec une nouvelle loi à l'appui.*

dizaines de milliers de supporters dans les stades, les centaines de millions de téléspectateurs — veulent toujours plus de spectacle, des exploits de plus en plus éclatants, surhumains ? Si les États aussi « jouent la gagne » à tout prix pour renforcer leur prestige, en fermant les yeux sur le dopage, voire en l'encourageant comme dans l'ex-Allemagne de l'Est, dont les entraîneurs-dopeurs se sont d'ailleurs fort bien recasés dans plusieurs autres pays. Si les contrôles antidopage restent aussi peu efficaces, se limitent à la recherche de certains produits alors que l'on sait pertinemment que les sportifs risquent fort d'en avoir avalé d'autres, ou s'ils sont annoncés, laissant le temps aux éventuels coupables de masquer leurs prises ?

UNE QUESTION DE RESPECT

14 Pas facile, pour les autorités sportives, de donner des leçons de morale lorsque l'on sait que la triche sévit au plus haut niveau : le scandale a éclaté, à la fin de l'année dernière, au sein de l'instance suprême du sport, le Comité international olympique, dont certains membres empocheraient de très gros cadeaux pour donner leur vote à telle ou telle ville pour organiser des championnats. Au pays de l'argent roi, pourquoi le sportif de base renoncerait-il à sa part ?

« C'est vrai que ça n'est pas simple, reconnaît le champion du 400 m haies Stéphane Diagana, l'une des rares vedettes du sport qui militent publiquement contre le dopage. Quand on veut réussir, la tentation est forte. » Même la santé, on s'en moque lorsqu'on a vingt ans, qu'on rêve de gloire et de fortune. « Si on m'avait dit qu'il fallait, pour gagner, boire 1 litre de gazole, j'en aurais bu 2 », affirmait à la télévision dans « La Marche du siècle » l'ancien coureur cycliste Erwann Menthéour ! Sans une action au niveau international, le jeu restera faussé entre ceux qui se « chargent » et ceux qui respectent la règle.

15 Pourquoi la respecter, alors ? « C'est un choix moral, considère Diagana. Parce que l'une des principales valeurs du sport, c'est le respect de l'adversaire, donc aussi le respect de soi. On se bat d'abord contre soi-même, contre ses limites, et tant mieux si, ce faisant, on bat l'autre. Mais se doper, c'est tricher, c'est manquer de respect. On peut se doper pour passer un examen [25 % des étudiants prennent des tranquillisants ou des stimulants en période d'examen, révèle une enquête de leur mutuelle, la MNEF, ndlr], ou pour combattre le trac lorsqu'on joue au théâtre. Nous, les sportifs, on n'a droit à rien. Mais ça ne me révolte pas : c'est notre honneur de respecter cette règle. Et sans règle, le jeu n'a pas de sens. »

**Libération* du 17/11/1998

© Marie-Odile Fargier, *Science et Vie Junior*, Excelsior Publications S.A.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur

Dopage

« LE DOPAGE, IL FAUT EN PARLER *pour mieux le combattre », affirme le champion du monde du 400 m haies Stéphane Diagana, qui milite publiquement contre cette forme de tricherie, aussi dangereuse moralement que physiquement.*

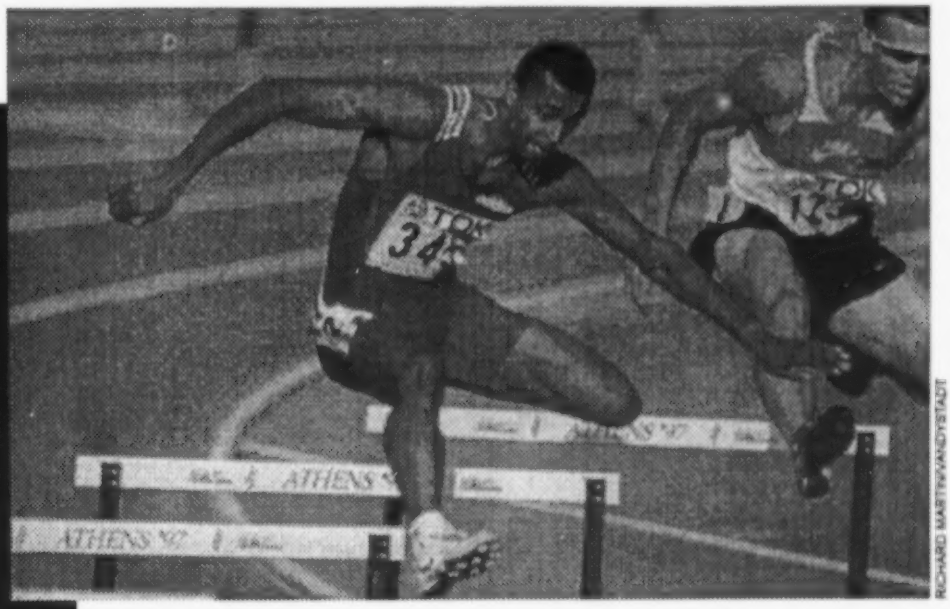

RICHARD MARTIN-VANDYSTADT

MARIE-GEORGES BUFFET, *ministre de la Jeunesse et des Sports, à l'Assemblée nationale : elle se bat contre le dopage, avec une nouvelle loi à l'appui.*

dizaines de milliers de supporters dans les stades, les centaines de millions de téléspectateurs — veulent toujours plus de spectacle, des exploits de plus en plus éclatants, surhumains ? Si les États aussi « jouent la gagne » à tout prix pour renforcer leur prestige, en fermant les yeux sur le dopage, voire en l'encourageant comme dans l'ex-Allemagne de l'Est, dont les entraîneurs-dopeurs se sont d'ailleurs fort bien recasés dans plusieurs autres pays. Si les contrôles antidopage restent aussi peu efficaces, se limitent à la recherche de certains produits alors que l'on sait pertinemment que les sportifs risquent fort d'en avoir avalé d'autres, ou s'ils sont annoncés, laissant le temps aux éventuels coupables de masquer leurs prises ?

UNE QUESTION DE RESPECT

14 Pas facile, pour les autorités sportives, de donner des leçons de morale lorsque l'on sait que la triche sévit au plus haut niveau : le scandale a éclaté, à la fin de l'année dernière, au sein de l'instance suprême du sport, le Comité international olympique, dont certains membres empocheraient de très gros cadeaux pour donner leur vote à telle ou telle ville pour organiser des championnats. Au pays de l'argent roi, pourquoi le sportif de base renoncerait-il à sa part ?

« C'est vrai que ça n'est pas simple, reconnaît le champion du 400 m haies Stéphane Diagana, l'une des rares vedettes du sport qui militent publiquement contre le dopage. Quand on veut réussir, la tentation est forte. » Même la santé, on s'en moque lorsqu'on a vingt ans, qu'on rêve de gloire et de fortune. « Si on m'avait dit qu'il fallait, pour gagner, boire 1 litre de gazole, j'en aurais bu 2 », affirmait à la télévision dans « La Marche du siècle » l'ancien coureur cycliste Erwann Menthéour ! Sans une action au niveau international, le jeu restera faussé entre ceux qui se « chargent » et ceux qui respectent la règle.

15 Pourquoi la respecter, alors ? « C'est un choix moral, considère Diagana. Parce que l'une des principales valeurs du sport, c'est le respect de l'adversaire, donc aussi le respect de soi. On se bat d'abord contre soi-même, contre ses limites, et tant mieux si, ce faisant, on bat l'autre. Mais se doper, c'est tricher, c'est manquer de respect. On peut se doper pour passer un examen [25 % des étudiants prennent des tranquillisants ou des stimulants en période d'examen, révèle une enquête de leur mutuelle, la MNEF, ndlr], ou pour combattre le trac lorsqu'on joue au théâtre. Nous, les sportifs, on n'a droit à rien. Mais ça ne me révolte pas : c'est notre honneur de respecter cette règle. Et sans règle, le jeu n'a pas de sens. »

**Libération* du 17/11/1998

© Marie-Odile Fargier, *Science et Vie Junior*, Excelsior Publications S.A.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Olympiques : oui aux drogues!

Question d'anticipation

Les Jeux olympiques seraient-ils plus intéressants si l'on permettait le dopage?

ENTRETIEN

Olympiques : oui aux drogues!

Foin d'hypocrisie. Permettons aux athlètes de se doper, prône le professeur Richard WASSERSUG, de Halifax. La médecine fera des progrès et les spectateurs en auront plus pour leur argent.

PAR PIERRE LACERTE

1 Dans le monde du sport, la consommation de substances dopantes a pris des proportions épidémiques. Avec le nombre de stimulants, d'anabolisants et d'hormones qui s'ajoutent sans cesse à la longue liste des produits interdits, rares sont les compétitions sportives qui échappent au scandale. Au Tour de France, l'été dernier, neuf cyclistes de l'équipe Festina ont été disqualifiés pour dopage organisé. Plus près de nous, le frappeur-vedette Mark McGwire, qui vient de battre le record de Roger Maris au baseball, avoue qu'il doit ses bras de Popeye à l'androstènedione, un produit autorisé au baseball majeur, mais interdit par le Comité international olympique (CIO). Les jeunes sportifs obsédés par la performance – et l'argent! – reçoivent le message cinq sur cinq : pour gagner, il faut consommer des drogues.

2 Aux États-Unis, le nombre d'utilisateurs de stéroïdes a triplé en cinq ans. Ils sont aujourd'hui un million. Au Québec, une enquête menée en 1998 auprès de 2000 jeunes inscrits à un programme sport-études révèle que les trois quarts d'entre eux croient que les stimulants et les stéroïdes aident les athlètes à améliorer leur performance. Au moins 500 des jeunes de 11 à 17 ans interrogés avouent avoir consommé des stimulants en dépit des risques d'infarctus et de cancer du foie. Comment s'en étonner quand on sait que, pour accéder à la Ligue nationale de hockey, il faut être de plus en plus grand et de plus en plus gros ?

3 Pour mettre fin à la tricherie et s'assurer que tout le monde parte sur le même pied, Richard Wassersug, professeur au département d'anatomie et de neurobiologie de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, pense qu'il n'y a qu'une solution : laisser les athlètes consommer toutes les drogues qu'ils veulent. « À une certaine époque, dit-il, il y avait le cirque, avec ses hommes forts et ses femmes à barbe. Aujourd'hui, de nombreuses compétitions athlétiques sont du même type. » Que le plus dopé gagne !

◆◆◆

Vous préconisez la création de Jeux olympiques où les athlètes auraient le droit de consommer toutes les drogues qu'ils veulent. Pourquoi ?

4 — Aujourd'hui, tous les sportifs sans scrupules peuvent se procurer facilement des substances qui améliorent leurs performances. À côté d'eux, les athlètes qui veulent rester « propres » ne font plus le poids. Ils sont d'autant plus désavantagés que les autorités olympiques sont incapables de contrôler le dopage. En plus des nouvelles drogues qui apparaissent sur le marché, il existe toutes sortes de produits pour déjouer les tests. Il est devenu impossible de faire respecter les règles. On n'a plus le choix. Il faut créer des Jeux olympiques où l'usage des drogues est permis. Ce serait plus équitable.

5 Le problème ne se pose pas seulement pour les drogues interdites. Prenez les athlètes qui souffrent de troubles respiratoires, par exemple. Ils sont de plus en plus nombreux à devoir recourir aux bronchodilatateurs. Faudra-t-il leur interdire de participer aux Jeux olympiques ?

Peut-on laisser des athlètes ruiner ainsi leur santé ?

6 — Nous vivons dans une société qui se satisfait de deux mesures. Quand un joueur de baseball comme Mark McGwire avoue consommer une drogue qui ne serait pas permise aux Jeux olympiques, qui s'en scandalise ? Plus de 43 millions de téléspectateurs ont sauté de joie lorsqu'il a frappé son 62e circuit. La santé du lutteur Hulk Hogan est-elle moins importante que celle d'un athlète olympique ? Tout le monde sait qu'il se bourre de stéroïdes et ça ne soulève aucun tollé. Au contraire, le public adore.

Mais peut-on reprocher au Comité international olympique de tout faire afin d'offrir des jeux « propres » ?

7 — Non. Je dis simplement qu'il faut aussi des jeux où tout

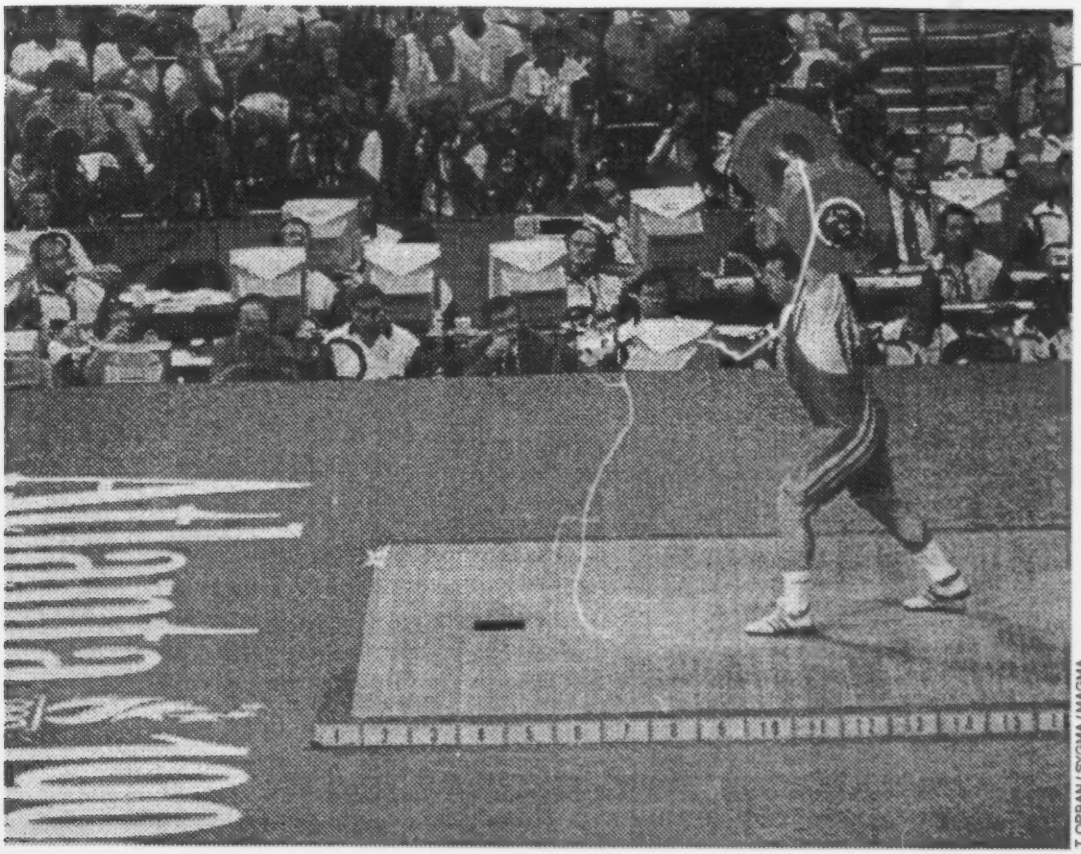

T. ORBAN / SYGMA / MAGMA

« À côté des sportifs sans scrupules adeptes du dopage, les athlètes qui veulent rester "propres" ne font plus le poids. »

serait permis. Quand le président du CIO affirme qu'il faut bannir les drogues pour préserver la santé des athlètes, je crois rêver. Si c'est son objectif, il devra interdire la plupart des disciplines olympiques, car il est prouvé que le surentraînement est au moins aussi dangereux que les drogues. On peut se tuer – et on se tue ! – en s'entraînant.

8 On pousse de plus en plus son corps à la limite. Les femmes qui font de la course ou du ski de fond de compétition brûlent tellement de calories en s'entraînant qu'elles deviennent temporairement infertiles. Les boxeurs se détruisent les cellules du cerveau à coups d'uppercuts. Les footballeurs, eux, sacrifient leurs genoux. Et personne ne s'insurge. Pourtant, c'est au moins aussi dommageable que l'usage des drogues !

Un sondage fait aux États-Unis auprès de 198 athlètes de calibre olympique révèle que la majorité d'entre eux seraient prêts à consommer une substance qui les tuerait à moyen terme si ça leur permettait de remporter toutes les compétitions pendant cinq ans. Ça ne vous effraie pas ?

9 — Ça m'impressionne, mais ça ne me surprend pas. En biologie évolutionniste, ce besoin de dépassement s'explique. Il permet aux individus les plus forts d'une espèce d'approcher les partenaires sexuels les plus aptes à la procréation. Ils ne vivront peut-être pas aussi longtemps que les autres, mais ils auront assuré leur descendance. ▸

ENTRETIEN

C'est le propre des jeunes de se sentir invincibles et immortels. S'il n'en était pas ainsi, la boxe, le ski acrobatique, le marathon et les sports « extrêmes » n'existeraient pas. Pour réaliser les performances qu'on exige d'eux, ces athlètes ne peuvent pas se permettre de penser au risque de mortalité. S'ils s'y attardaient, ce serait foutu. Ils n'auraient plus aucune chance de gagner. Plus personne ne voudrait même participer aux Jeux olympiques.

Selon vous, n'importe quel athlète devrait pouvoir avaler n'importe quoi ?

— Il n'est pas question de permettre à des gymnastes de 13 ans d'utiliser ces produits-là. Il faudrait non seulement que les athlètes soient adultes, mais qu'ils comprennent les enjeux et les risques liés à l'utilisation de ces drogues. Il existe des tests psychologiques permettant de s'assurer que les gens saisissent bien les dangers auxquels ils s'exposent.

Il va de soi également que si on avait la preuve qu'une substance puisse être mortelle, on l'interdirait. Il serait inacceptable d'aller au-delà d'une certaine marge de sécurité. Toutefois, il n'y a pas 36 façons de connaître les effets d'une drogue sur l'organisme. Il faut la tester sur des gens.

Mais c'est souvent vers 12 ou 13 ans que les jeunes qui veulent avoir une chance d'accéder au sport d'élite prennent la décision de se doper ou pas. Que dites-vous à leurs parents ?

— Les parents doivent comprendre les risques qu'encourent des enfants de cet âge-là s'ils consomment des drogues. Cyniquement, je ne peux que conseiller aux parents qui songeraient à permettre à un adolescent de se doper : si vous voulez un jour devenir grands-parents, assurez-vous d'avoir d'autres enfants.

Si l'un de vos enfants — même adulte — vous annonçait qu'il a l'intention de consommer ces drogues, comment réagiriez-vous ?

— Cela m'attristerait beaucoup. Je souhaite mieux que ça à mes enfants. Mais devant quelqu'un qui est prêt à tout pour gagner, que peut-on faire ? Rien. S'il est assez fou pour mourir pour le sport, eh bien ! je ne pourrais que le laisser agir à sa guise. Cela dit, il est possible que certaines de ces drogues diminuent au contraire les risques de blessures. Tout le monde parle des dangers, mais on connaît encore très peu les effets à long terme. En encadrant leur utilisation de façon scientifique, nous pourrions apprendre des choses fort utiles dans des domaines autres que le sport.

Que voulez-vous dire ?

— Périodiquement, les journaux ou la télévision nous racontent l'histoire d'une personne qui a survécu 10 jours dans le désert ou ensevelie sous des décombres. Il y a beaucoup de travail de recherche à faire pour expliquer ces phénomènes. Avec les « Jeux du va-tout », je pense que l'on pourrait faire des percées intéressantes. Cela pourrait mener à l'élaboration de nouveaux produits pharmaceutiques. Des médicaments qui augmentent les chances de survie dans des conditions de guerre ou de famine, par exemple. Pour tester les produits, il faut des groupes de volontaires. Et comme les athlètes vivent un stress qui se rapproche de celui des victimes d'un sinistre, ils sont les mieux placés pour subir ces tests.

Des cobayes humains, quoi ?

— Ça se fait tous les jours. Ici comme ailleurs, des gens acceptent de tester des substances dont l'efficacité n'a pas encore été prouvée scientifiquement. Les médecines parallèles en sont un bon exemple. Au fond, la situation d'un athlète qui consomme des stéroïdes pour gagner une compétition n'est pas très différente de celle d'un malade qui accepte de prendre un médicament expérimental parce que la médecine ne peut plus rien pour lui. Il se dit : « Si je ne le fais pas, je suis condamné à mourir. » Pour sa part, l'athlète qui est prêt à mourir pour gagner se dit : « Si je ne prends pas ça, je n'ai aucune chance ! »

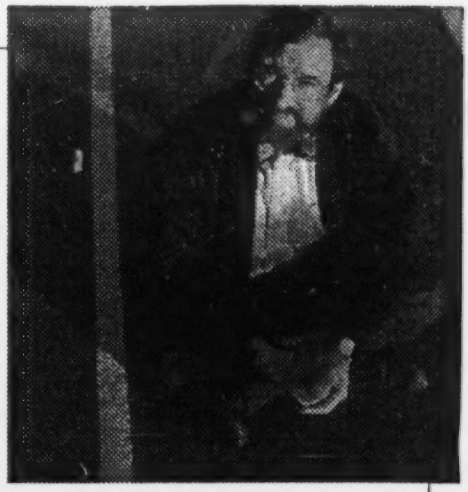

CHRIS REARDON POUR L'ACTUALITÉ

Le Dr Richard Wassersug

Votre proposition ne risque-t-elle pas de sonner le glas des Jeux olympiques tels que nous les connaissons ?

— Il suffit de regarder la carrure des athlètes olympiques pour comprendre que les jeux actuels sont loin d'être aussi purs qu'on voudrait nous le laisser croire. En ce sens, la légalisation des drogues ne changerait pas grand chose au spectacle auquel on a déjà droit.

Si l'on se réfère à cette étude du National Academy of Sports Medicine — 195 des 198 athlètes interrogés seraient prêts à prendre des drogues si cela leur assurait la victoire —, il ne resterait plus grand monde pour participer aux Jeux olympiques traditionnels. Par ailleurs, si les Jeux du va-tout étaient permis, les participants fracasseraient des records, au plus grand plaisir des spectateurs. Dans ces circonstances, il est vrai que ce serait probablement un coup dur pour les organisateurs de jeux propres. Ils auraient plus de difficulté à trouver des commanditaires. ◄

© Pierre Lacerte, *L'actualité*, Rogers Media Inc. Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

L'herbe bleue

Question d'anticipation

Pensez-vous que faire l'expérience des drogues peut se faire sans conséquence?

Note : Le texte que vous lirez comprend des extraits du livre *L'herbe bleue* qui ont été ici rassemblés.

Résumé

L'auteure de ce journal intime est une jeune fille de 15 ans qui confie anonymement ses expériences avec la drogue sur une période de deux ans. Elle est une personne naïve et timide qui rêve de se faire accepter par ses pairs; c'est dans un cercle de jeunes drogués qu'elle trouve un accueil et c'est par la drogue qu'elle cherche à vaincre sa timidité. Sa toxicomanie l'amène à compromettre sa santé, à abandonner l'école, à quitter la maison et à peiner profondément sa famille. Elle fait même du trafic de drogue auprès d'enfants à l'école élémentaire, ce qui lui crée des problèmes avec la police.

Nous la retrouvons à la fin de son escapade de trois mois à San Francisco – elle est de retour chez ses parents, pleine de bonnes intentions...

31 décembre.

Bientôt une nouvelle année merveilleuse va commencer pour moi. Comme je suis heureuse, humblement, d'être débarrassée de celle-ci! Elle ne me paraît pas vraie! J'aimerais bien pouvoir l'arracher de ma vie comme les pages d'un calendrier, tout au moins les six derniers mois. Comment, mais comment est-ce qu'une chose pareille a pu m'arriver? A moi, qui appartiens à une si bonne famille, si convenable, si aimante! L'année nouvelle sera différente, pleine de promesses et de vie. Je voudrais qu'il existe un moyen d'effacer pour toujours et à jamais mes horribles cauchemars, mais, comme il n'y en a pas, je dois les enfouir dans les recoins les plus sombres et les plus inaccessibles de mon cerveau, où ils se recouvriront peut-être de poussière et seront oubliés. Mais ça suffit comme ça! Il faut que je descende aider maman et grand-maman. Nous avons un million de choses à faire avant le réveillon. Allez, debout!

24 janvier.

Zut, zut, zut et rezut! J'ai recommencé. Je ne sais pas si je dois pousser des cris de joie ou me couvrir la tête de cendres et m'habiller d'un sac ou je ne sais quoi. Tous ceux qui prétendent qu'il n'y a pas d'accoutumance si on prend de l'herbe ou de l'acide sont des foutus ignorants imbéciles! Je me défonce* avec ces trucs-là depuis le 10 juillet, et chaque fois que j'ai laissé tomber j'ai cru mourir de peur à la pensée de tout ce qui peut ressembler à la drogue. Et comme une idiote je croyais que je pouvais en prendre et laisser tomber aussi sec!

Tous les gosses* stupides qui se figurent qu'ils peuvent simplement s'amuser à y goûter n'existent en réalité que d'une prise à une autre. Quand on a commencé, il n'y a plus de vie possible sans drogue, mais c'est une existence dégueulasse d'esclave. Et pourtant je suis ravie d'y retourner. Heureuse! Heureuse! Ça n'a jamais été meilleur qu'hier soir. Chaque nouvelle fois est la meilleure et Chris est comme moi. Hier soir, quand elle m'a téléphoné pour me demander de venir la voir, j'ai compris qu'il s'était passé quelque chose d'horrible. Elle paraissait perdue, comme si elle ne savait plus quoi faire. Mais quand je suis arrivée chez elle et que j'ai reniflé cette odeur incroyable, je me suis assise par terre dans sa chambre et j'ai pleuré et fumé. C'était si beau, si merveilleux que nous nous demandions comment nous avions pu nous en passer pendant si longtemps. Jamais je ne pourrais trouver les mots pour exprimer cette sensation merveilleuse.

Lexique

* Je me défonce (ligne 16) : je me drogue
* gosse (ligne 20) : jeunes garçons ou jeunes filles

Plus tard, j'ai téléphoné à maman et je lui ai dit que je passais la nuit chez Chris parce qu'elle se sentait un peu déprimée. Déprimée? Personne au monde sauf un camé* ne peut savoir ce qu'est le contraire parfait de la dépression.

23 février.

Cher journal,

Quelle histoire! Hier soir, ils ont perquisitionné chez Chris pendant que ses vieux et sa tante étaient sortis, mais Chris et moi on a joué le jeu en plein. Ce grand flic* en bleu hochait tristement la tête tandis que nous jurions à nos parents que c'était la première fois et qu'il ne s'était rien passé. Dieu soit loué qu'ils soient arrivés quand on avait encore toute notre tête! Je me demande comment ils ont su que nous étions là?

27 février.

Papa et maman me surveillent, à croire que j'ai six ans. Il faut que je rentre tout droit de l'école, comme si j'étais un bébé. Ce matin quand je suis partie, maman m'a dit : « Surtout, rentre tout droit après l'école! » Dingue! Comme si j'allais me défoncer à trois heures de l'après-midi! C'est quand même pas si grave.

Plus tard.

Après dîner, j'ai voulu aller au drugstore acheter des crayons de couleur pour finir ma carte de géographie et j'ouvrais la porte quand maman a appelé Tim pour lui dire de m'accompagner. C'est vraiment le bouquet! Me faire surveiller par mon petit frère! Ça ne lui plaisait pas plus qu'à moi. J'ai presque eu envie de demander à Tim pourquoi elle voulait qu'il vienne avec moi! Ça aurait été bien fait pour lui. Ce serait bien fait pour eux tous. Je sais ce que je devrais faire, je devrais brancher* Tim! Je le ferai peut-être! Je lui ferai peut-être la surprise d'un voyage sur un bonbon! Ça serait quelque chose.

1er mars.

J'en ai ma claque*. J'ai envie de foutre le camp. J'ai les nerfs à vif, je suis dans un tel état que c'est tout juste si je peux aller au petit coin toute seule.

Lexique

* un camé (ligne 34) : un drogué
* flic (ligne 38) : agent de police
* je devrais brancher Tim (lignes 51 et 52) : je devrais lui donner de la drogue
* j'en ai ma claque (ligne 54) : j'en ai assez

(?) (1).

Me voilà à Denver, papa, quand j'étais en plein voyage, je suis sortie de la maison et je suis venue ici en stop, mais à présent c'est tout calme, dingue, irréel, peut-être parce qu'il est encore tôt. Je l'espère, j'ai juste les vingt dollars que j'ai piqués dans la poche du pantalon de papa, mais j'ai pas de source.

(?).

Je crèche* avec deux gosses que j'ai rencontrés, mais ils trouvent qu'ici c'est plutôt mort alors on va partir pour l'Oregon, voir ce qui se passe à Coos Bay. On a assez d'acide pour rester défoncés pendant encore quinze jours ou pour l'éternité, et y a que ça qui compte.

Quand?

Une goutte de pluie vient de s'écraser sur mon front et elle m'a fait l'effet d'une larme tombant du ciel. Est-ce que les nuages et les cieux pleurent sur moi, vraiment? Est-ce que je suis réellement seule dans ce monde gris et triste? Est-il possible que Dieu lui-même pleure pour moi? Oh! non... non... non... Je deviens folle. Mon Dieu, je vous en supplie, aidez-moi.

(?).

Je vois le ciel et je pense que c'est le matin. Je viens de lire un journal que le vent a chassé vers moi. Il paraît qu'une fille a accouché dans le parc, une autre a fait une fausse couche, et deux garçons inconnus sont morts pendant la nuit d'une *overdose*. Ah! que je voudrais que ce soit moi!

Un autre jour.

J'ai fini par aller voir un vieux prêtre qui comprend vraiment les jeunes. Nous avons parlé longtemps des gosses qui partent de chez eux et pourquoi, et puis il a téléphoné à papa et maman. En attendant qu'il obtienne la communication je me suis regardée dans une glace. Je n'arrive pas à croire que j'ai si peu changé. Je croyais me voir vieille, hâve et grise, mais je suppose que c'est seulement mon

(1) Ce qui suit ne porte pas de dates. Ces notes ont été écrites sur des feuilles volantes, au dos d'enveloppes, sur des sacs en papier, etc.

Lexique

* je crèche (ligne 60) : j'habite avec quelqu'un temporairement

moi intérieur qui s'est ratatiné et détérioré. Maman a répondu au téléphone dans le living-room et papa est monté en courant pour décrocher le poste annexe, et nous avons parlé en même temps tous les trois. Je ne comprends pas comment ils peuvent encore m'aimer! Mais ils m'aiment! Ils m'aiment! Ils veulent m'avoir auprès d'eux! Ils étaient fous de joie d'avoir de mes nouvelles. Et ils ne m'ont pas grondée, il n'y a pas eu de récriminations, ni de sermons, ni rien. C'est curieux, mais chaque fois qu'il m'arrive quelque chose, papa abandonne tout, le monde entier, ses affaires, et se précipite à mon secours. Je crois bien que s'il faisait partie d'une mission de paix, s'il était responsable de l'humanité tout entière et des galaxies, il laisserait tout tomber pour venir vers moi. Il m'aime! Il m'aime! Il m'aime! Vraiment! Je voudrais bien pouvoir m'aimer moi-même. Je ne comprends pas comment j'ai pu traiter ma famille comme je l'ai fait. Mais je vais me racheter, je leur revaudrai ça, j'en ai fini pour de bon avec cette merde. Je ne veux même plus en parler, ni même y penser. Je vais passer le reste de ma vie entière à leur faire plaisir.

Cher journal,

Je ne pouvais pas dormir alors j'ai erré dans les rues. J'ai l'air plutôt cave parce que je ne veux pas paraître bizarre quand mes parents arriveront. J'ai relevé mes cheveux en queue de cheval et j'ai échangé mes frusques dingues* avec la fille la plus tarte que j'ai pu trouver et je suis chaussée d'une vieille paire de tennis blanches que j'ai trouvées dans une poubelle. Au début, les gosses avec qui j'ai discuté au café ont fait la tête en me voyant habillée comme ça, mais quand je leur ai dit que mes parents allaient venir me chercher, ils ont tous été très heureux.

Ça paraît inconcevable que tout le temps qu'on était à Berkeley, Chris et moi, on n'a jamais rien su des autres gosses. Mais ce soir, j'ai entendu parler de Mike, de Marie et Heidi et Lilas et tous les autres. Je vais probablement utiliser toutes les pages qui restent pour parler d'eux, mais c'est aussi bien parce que je veux avoir un cahier tout neuf, une fois rentrée à la maison. Toi, mon cher journal, tu représenteras mon passé. Et celui que j'achèterai en rentrant sera mon avenir. Alors je dois maintenant me dépêcher d'écrire tout ce que je sais des gens que j'ai rencontrés cette nuit. Je suis stupéfaite que tant de parents et de gosses ont des histoires à cause de leurs cheveux! Mes parents me cassaient toujours les pieds à propos de ma coiffure. Ils voulaient que je me frise, ou que je me coupe les cheveux, ou que je les relève, que je ne les aie plus dans les yeux, etc. Parfois je pense que c'était notre principale pomme de discorde*. J'ai rencontré Mike au café et, après lui avoir expliqué ma situation, j'ai exprimé ma curiosité, parce qu'en ce moment je

---

Lexique

* frusques dingues (ligne 95) : vêtements bizarres
* pomme de discorde (ligne 111) : source de désaccord

me demande vraiment pourquoi les gosses foutent le camp de chez eux, alors il est devenu très communicatif et il m'a dit que les cheveux avaient été aussi un de ses gros problèmes. En fait, son papa s'est mis tellement en colère que Mike a dû se faire raser les pattes et la nuque deux fois! Mike dit que ses parents le privaient de liberté et de son pouvoir de décision. Il devenait déshumanisé, mécanisé, on le forçait à imiter son père. Il n'avait même pas le droit de choisir les sujets qu'il voulait étudier à l'école! Il disait qu'il voulait faire de l'art, mais ses parents pensaient que seuls les clodos* et les faibles étaient des artistes. Finalement, il a foutu le camp pour préserver sa personnalité et sa santé mentale. Alors j'ai parlé à Mike de l'église, et des efforts qu'ils ont faits pour mener à bien une nouvel entente humaine entre mes parents et moi. J'espère qu'il ira les voir, ces gens de l'église.

Et puis j'ai causé avec Alice, que j'ai rencontrée, complètement défoncée et assise sur le trottoir. Elle ne savait pas si elle fuyait quelque chose ou si elle cherchait quelque chose, mais elle m'a avoué qu'au fond de son cœur elle aimerait bien rentrer chez elle.

Tous les autres, avec qui j'ai parlé, ceux qui avaient des parents et un foyer, tous semblaient vouloir rentrer chez eux, mais pensaient que ce n'était pas possible parce qu'alors ils renonceraient à leur identité. Ça m'a fait penser aux centaines de milliers de gosses qui se sont enfuis et qui errent ici et là et partout. D'où viennent-ils? Où peuvent-ils bien crécher, la nuit? La plupart d'entre eux n'ont pas d'argent et ne savent pas où aller.

Je crois que lorsque j'aurai fini mes études je deviendrai assistante sociale, je m'occuperai des enfants. Ou peut-être je pourrais faire des études de psychologie. Au moins, je pourrai comprendre où en sont les gosses et ça me permettra de racheter tout le mal que j'ai fait à ma famille et à moi-même. C'est peut-être une chance que j'aie tant souffert, parce que ça me permet d'être plus compréhensive et plus indulgente envers le reste de l'humanité.

Cher, merveilleux confident, cher journal aimé, c'est exactement ce que je vais faire. Je vais passer le reste de ma vie à aider les gens comme moi! Quel bonheur, et comme je suis heureuse! J'ai enfin trouvé une raison de vivre. Et la drogue, c'est fini, archi-fini pour moi! Je n'ai pris les trucs dangereux qu'une fois ou deux et ça ne m'a pas plu. Je n'aime rien de tout ça. Les stimulants et les tranquillisants. J'en ai marre de toutes ces saloperies et j'y renonce à jamais.

Lexique

* clodos (ligne 120) : les clochards

Plus tard.

Je viens de relire ce que j'ai écrit, pendant ces quelques semaines, et je me noie dans mes larmes, je suffoque, je suis submergée, inondée. C'est un tissu de mensonges! Un mensonge amer, sordide, maudit! Jamais je n'ai pu écrire des choses pareilles! Jamais je n'ai pu faire ces choses horribles! J'étais quelqu'un d'autre, je n'étais plus moi? C'est ça. C'est une autre personne qui a écrit mon journal, un être dégénéré, mauvais, puant, qui m'a pris ma vie. Oui, c'est ça, c'est ça! Mais alors même que j'écris ces lignes, je me rends compte que c'est un nouveau mensonge, encore plus énorme! Mais non! Je ne sais plus... Est-ce que mon esprit est malade? Est-ce que j'ai simplement fait un cauchemar que je confonds avec la réalité? Je crois que j'ai tout mélangé, le vrai et le faux. Toutes ces choses ne peuvent pas être vraies. Je dois être folle.

Je me suis lamentée, j'ai pleuré jusqu'à ce que je sois complètement déshydratée, mais je sais bien que ça ne sert à rien de me traiter d'idiote, d'imbécile malheureuse, misérable, tourmentée, affligée, pitoyable, pauvre, sale et déplorable. Je ne vois que deux solutions, me suicider ou essayer de refaire ma vie en aidant les autres. C'est cette voie que je dois suivre car je ne peux pas me résoudre à causer encore de nouvelles souffrances à ma famille et je ne veux pas lui faire honte. Je n'ai plus rien à dire, cher journal, sinon que je t'aime, et que j'aime la vie, et que j'aime Dieu. Oh! oui! Oh! oui, c'est vrai. Vraiment vrai.

© Anonyme, *L'herbe bleue*, Paris, Presses de la Cité, 1972, p. 93, 100, 102-106, 117 et 118-122.

Avant l'impression, nous avons essayé de communiqer avec le détenteur de droits d'auteur sans succès. Si vous êtes ledit détenteur, veuillez nous contacter.

Bibliographie

ANONYME. « Premier cahier », *L'herbe bleue*, Paris, Presses de la Cité, 1972.

DION, Jean. « La mort à l'arrivée », *Le Devoir*, 23 septembre 1998.

FARGIER, Marie-Odile. « Dopage, la grande triche », *Science et Vie Junior*, février 1999.

JUTRAS, Mélanie, École Secondaire Marguerite-De-Lajemmerais, Commission scolaire de Montréal. « Les stéroïdes, un problème d'athlète? », *Le magazine jeunesse*, vol. 8, n° 4, été 2000.

LACERTE, Pierre. « Olympiques : oui aux drogues! », *L'actualité*, février 1999.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2514-3

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Compilation des notes 3
- Préparation pour la correction 3
- Cas particuliers 3
- Descripteurs des niveaux de performance 4

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 6 au 10 janvier 2003, les élèves du secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication*. Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Ce document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension orale. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi, ainsi que les tâches de compréhension, correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue seconde - immersion : 40S, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Dans la marge droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4 de ce document. Par exemple, le code CO1-A-1 se lit ainsi :

  - Le CO1 fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.

  - Le A fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].

  - Le 1 fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage le sujet et les aspects traités.

- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

Compilation des notes

Le domaine présenté dans cette partie est la Compréhension orale. Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test. Après les deux premiers jours, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 25 points (valeur totale en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la clé de correction de la Compréhension écrite (Jour 2) afin de transposer cette note sur 50 points.

Préparation pour la correction

La personne correctrice tiendra compte des modalités suivantes :

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Visionner *L'incorruptible*, le reportage relié à cette partie du test (se référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test).
- Étudier ce document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent :

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter cette personne, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 4^{e} tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Compréhension orale, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

Codes et pondération de chaque question :

Tâches et réponses

L'incorruptible

1. Quel énoncé résume le mieux le message du reportage?

CO1-A
1, 2
2 pts

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Les athlètes prennent des substances anabolisantes pour gagner à tout prix.

b) Tout le monde veut l'antidopage, mais la validité d'un résultat positif est toujours contestée.

c) **Le dépistage antidopage est sophistiqué, mais ne réussit pas à dissuader certains athlètes de se doper.**

d) Se droguer pour améliorer sa performance athlétique représente un risque pour sa santé et pour sa réputation.

DIRECTIVE

- Accordez deux points si l'élève a encerclé la bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSE

- c)

L'incorruptible (suite)

Codes et pondération de chaque question :

2. Le titre « L'incorruptible » vous paraît-il approprié?

   Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux éléments tirés du reportage.

CO1-A
3, 4, 5
2 pts

DIRECTIVES

- Accordez un point pour la justification de son point de vue.
- Accordez un demi-point pour chaque élément du reportage qui appuie le point de vue de l'élève.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si l'élève a donné son point de vue sans justification.
- N'accordez aucun demi-point pour un élément du reportage qui n'est pas lié à la justification du point de vue de l'élève.

maximum : 2 points

RÉPONSES POSSIBLES

Justifications possibles du oui	**Justification possibles du non**
• Oui, il est approprié parce que les athlètes qui sont interviewés reconnaissent la lutte importante contre les drogues dans le cyclisme. **Exemples d'éléments possibles** - Un athlète annonce son accord pour se faire tester. - Un athlète souligne le besoin de maintenir des recherches à cause de l'élaboration de nouvelles drogues.	• Non, il n'est pas approprié parce que la réalisatrice nous présente des informations liées aux athlètes qui prennent des drogues. **Exemples d'éléments possibles** - Sur deux cents athlètes, 98 % prennent des drogues mortelles. - Un élève sur cinq prend des drogues dans les programmes de sports-études.
• Oui, parce que Christiane Ayotte démontre qu'elle n'accepterait jamais d'être corrompue par ceux qui préconisent les drogues dans les jeux. **Exemples d'éléments possibles** - Toute la recherche et le travail que les scientifiques font à l'Institut Armand-Frappier sont destinés à lutter contre la consommation de drogues illégales par les athlètes. - L'inquiétude de Christiane Ayotte au sujet des drogues suggère qu'elle croit fortement à sa cause.	• Non, car la vidéo nous présente aussi certains athlètes qui se droguent et ainsi ruinent leur santé. **Exemples d'éléments possibles** - Ben Johnson a perdu sa médaille d'or en athlétisme en 1988. - Javier Sotomayor a perdu sa médaille d'or en saut en hauteur en 1999.
	• Non, ce titre n'est pas approprié; il y a un paradoxe entre le titre et tout le contenu qui parle de la corruption provoquée par le dopage. **Exemples d'éléments possibles** - Le tableau à l'écran témoigne à quel point les drogues sont populaires (2000 tests sont effectués aux J.O.). - Les images des athlètes « en bonne forme » semblent contradictoires avec les propos de Christiane Ayotte.
- autres réponses pertinentes	- autres réponses pertinentes

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage.

Codes et pondération de chaque question :

L'incorruptible (suite)

3. Les éléments formels (exemples : choix d'images, montage, plans de la caméra, angles de prise de vue, musique) soutiennent-ils les propos de Christiane Ayotte?

   Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux exemples d'éléments.

CO1-A
3, 4, 5
2 pts

DIRECTIVES

- Accordez un point pour la justification de son point de vue.
- Accordez un demi-point pour chaque exemple d'élément qui appuie le point de vue de l'élève.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si l'élève a donné son point de vue sans justification. Une justification implicitement intégrée aux deux exemples d'éléments formels est acceptable.
- N'accordez aucun demi-point pour un exemple d'élément qui n'est pas lié à la justification du point de vue de l'élève.

maximum : 2 points

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS POSSIBLES POUR JUSTIFIER LE POINT DE VUE DE L'ÉLÈVE

Les éléments formels soutiennent les propos de Christiane Ayotte.	**Les éléments formels ne soutiennent pas les propos de Christiane Ayotte.**
• Les images des deux cyclistes en pleine forme qui s'expriment ouvertement justifient les propos de Christiane Ayotte au sujet de la valeur de ne pas se doper. • Le montage comprend des articles de journaux qui soulignent la controverse des drogues dans les sports et des statistiques bouleversantes, « Sur 200 athlètes d'élites, 98% prendraient des drogues mortelles à moyen terme. », qui dévoilent davantage les inquiétudes de Christiane Ayotte. • Les graphiques qui affichent les résultats des tests de dopage miroitent la complexité du processus du testing tel qu'expliqué par Christiane Ayotte. • La musique dramatique que l'on entend souligne le ton sérieux des propos de Christiane Ayotte. Exemples : la musique poignante qui suit ses propos au sujet de l'usage des stimulants et la musique classique qui accompagne les images du laboratoire.	• Les images des athlètes en pleine forme contrastent avec les propos de Christiane Ayotte qui décrit les effets néfastes du dopage. - La musique douce et entraînante qui crée l'impression que tout est bien et beau jure avec les propos de Christiane Ayotte. Par exemple : la musique classique qui accompagne des images d'athlètes en pleine forme est contradictoire et elle n'est pas cohérente avec les statistiques inquiétantes de l'usage des drogues.
- autres réponses pertinentes	- autres réponses pertinentes

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage.

Codes et pondération de chaque question :

L'incorruptible (suite)

4. Ce reportage a-t-il réussi à vous convaincre des mérites de l'antidopage?

   Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

CO1-A
5
3 pts

RÉPONSES POSSIBLES

- **Convaincu :**
  - Les statistiques montrent que le problème du dopage empire.
  - L'historique du dopage nous révèle des décès et des accidents importants.
  - Les stéroïdes entraînent de graves problèmes de santé chez les athlètes.
  - Les images d'athlètes modèles nous sont présentées pour appuyer l'antidopage.
  - autres réponses pertinentes
- **Pas convaincu :**
  - Le reportage est biaisé en nous présentant seulement le point de vue antidopage.
  - Les statistiques ont montré la fréquence du dopage, mais le reportage n'illustre pas suffisamment ses conséquences néfastes.
  - Les belles images d'athlètes et la belle musique n'appuient guère les propos catégoriquement négatifs de Christiane Ayotte.
  - En dépit des efforts de Christiane Ayotte et de l'Institut Armand-Frappier, le dépistage est continuellement contesté.
  - L'effet nocif des stéroïdes naturels n'a pas encore été prouvé. En effet, l'Institut Armand-Frappier n'a pas encore trouvé les moyens de les détecter.
  - autres réponses pertinentes

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une compréhension approfondie au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon réfléchie en établissant judicieusement des liens pertinents entre ses arguments et les références au reportage et en puisant dans ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une bonne compréhension au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon logique en établissant des liens pertinents entre ses arguments et les références au reportage et/ou en puisant dans ses connaissances personnelles. L'élève qui aura puisé seulement dans ses connaissances personnelles n'a qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une compréhension limitée au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon simpliste en établissant certains liens entre ses arguments et les références au reportage ou en puisant dans ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension écrite

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2516-X

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

Cas particuliers 3

Descripteurs des niveaux de performance 3

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 13

Introduction

Du 6 au 10 janvier 2003, les élèves du secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication*. Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Ce document traite de la Compréhension écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de Compréhension écrite et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

À la page 4, vous trouverez les tableaux des résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation en Compréhension écrite. Ces tableaux reprennent l'information présentée dans la trousse d'information *Français langue seconde - immersion,40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement par rapport à la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles aux tâches correspondant aux textes retenus. Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, Drogues : oui ou non?* pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Dans la marge droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4 de ce document. Par exemple, le code CÉ1-A-1 se lit ainsi :

  - Le CÉ1 fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
  - Le A fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs.
  - Le 1 fait référence au premier indicateur de performance à la norme : L'élève dégage la thèse présentée.

- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

La personne correctrice respectera les lignes directrices suivantes :

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Lire les deux derniers textes qui se trouvent dans le document *Recueil de textes, Drogues : oui* ou *non?* : « Olympiques : oui aux drogues! » et *L'herbe bleue*.
- Étudier ce document afin de bien comprendre les tâches et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension écrite vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent.

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer la réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 8e tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage

Compréhension écrite, secondaire 4		
Résultats d'apprentissage généraux (RAG)	**Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
RAG CÉ1 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	A L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs. B L'élève sera capable de réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur les éléments suivants : - la valeur de l'information et la force des arguments présentés, - l'organisation du texte, - l'efficacité de l'analyse et de l'argumentation.	**Texte argumentatif** 1. L'élève dégage la thèse présentée. 2. L'élève établit les liens entre les aspects traités. 3. L'élève dégage la stratégie argumentative utilisée dans le texte. 4. L'élève analyse le bien-fondé des arguments avancés. 5. L'élève réagit à la thèse présentée en s'appuyant sur l'efficacité de l'argumentation. **Texte analytique** 6. L'élève dégage la problématique abordée. 7. L'élève établit les liens entre les aspects présentés. 8. L'élève détermine le degré d'objectivité dans l'analyse. 9. L'élève se prononce sur la valeur de l'information et sur l'efficacité de l'analyse.
RAG CÉ2 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.	A L'élève sera capable d'analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que thèmes, personnages, cadre, temps de narration, point de vue de narration [dans des nouvelles littéraires et des romans].	1. L'élève établit et explique la relation entre les différentes composantes du récit telles que l'intrigue, les personnages et la narration. 2. L'élève dégage les thèmes et les valeurs véhiculés. 3. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscite en lui le monde imaginaire du récit. 4. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du récit.
	B L'élève sera capable de réagir aux images dans le texte poétique.	1. L'élève dégage les images évoquées dans l'univers poétique, en s'appuyant sur les champs lexicaux et les figures de style. 2. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscitent les images. 3. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du texte poétique.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. (mai 2000). *Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française..

Code(s) et pondération pour les tâches :

Tâches et réponses

Olympiques : oui aux drogues!

5. Quel énoncé résume le mieux les propos du professeur Richard Wassersug?

CÉ1-A
1
2 pts

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) Laissons les athlètes se doper afin de permettre le testing qui fera progresser la médecine.

b) Rendons honnête la compétition aux Jeux olympiques en permettant aux athlètes de se doper.

c) Disons oui aux drogues, à certaines conditions, sauf pour les athlètes de 13 ans ou moins.

d) Encourageons les athlètes amateurs à se doper tout comme les athlètes professionnels.

DIRECTIVE

- Accordez deux points si l'élève a encerclé la bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSE

- b)

Code(s) et pondération pour les tâches :

Olympiques : oui aux drogues! (suite)

6. Quel est le ton dominant du texte?

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) accusateur
b) provocateur
c) explicatif
d) moralisateur

CÉ1-A
2, 3
2 pts

Expliquez votre choix en vous référant à l'ensemble du texte.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève a encerclé la lettre « b » et a expliqué de façon réfléchie le ton provocateur du texte en s'appuyant sur divers éléments bien choisis du texte tels que des faits, des citations, des exemples, des opinions, des références indirectes.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève a encerclé la lettre « b » et a expliqué de façon limitée le ton provocateur du texte en faisant référence à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point même si la lettre « b » a été encerclée.

maximum : 2 points

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si la lettre « b » n'a pas été encerclée.
- N'accordez aucun point si l'élève n'a pas expliqué son choix.

Exemples d'explications possibles	Exemples d'éléments possibles auxquels l'élève pourrait se référer
• Les propos du professeur Wassersug contiennent des éléments de provocation.	• Exemples : - « Il [ce besoin de dépassement] permet aux individus les plus forts d'une espèce d'approcher les partenaires sexuels les plus aptes à la procréation. Ils ne vivront peut-être pas aussi longtemps que les autres, mais ils auront assuré leur descendance. » (9e paragraphe) - « Cyniquement, je ne peux que conseiller aux parents qui songeraient à permettre à un adolescent de se doper : si vous voulez un jour devenir grands-parents, assurez-vous d'avoir d'autres enfants. » (13e paragraphe) - « Par ailleurs, si les Jeux du va-tout étaient permis, les participants fracasseraient des records, au plus grand plaisir des spectateurs. Dans ces circonstances, il est vrai que ce serait probablement un coup dur pour les organisateurs de jeux propres. Ils auraient plus de difficulté à trouver des commanditaires. » (18e paragraphe)

Code(s) et pondération pour les tâches :

• La provocation se manifeste à travers la structure dialogale du texte.	• Structure du texte : - La nature et le caractère d'une entrevue donnent à l'auteur et à l'intervenant l'occasion d'un dialogue qui fait ressortir des éléments farfelus ou exagérés ou choquants du sujet (13e et 14e questions et paragraphes).
• L'auteur contribue à la provocation présente dans l'article en créant une certaine complicité avec le professeur Wassersug afin de faire ressortir la thèse de celui-ci :	
- les questions moralisatrices de Lacerte font réagir Wassersug.	• les questions qui précèdent les 8e, 11e, 14e et 16e paragraphes
- le raisonnement de Lacerte et celui de Wassersug se miroitent de temps en temps.	• La formule de Lacerte qui appelle à la majorité, « Que le plus dopé gagne! » (3e paragraphe) fait écho au raisonnement de Wassersug qui appelle à la généralisation hâtive, « Il faut créer de J.O. où l'usage des drogues est permis. Ce serait plus équitable » (4e paragraphe).
• La provocation se manifeste par le biais de certains éléments de la mise en page du texte.	• Le titre contredit les normes sociales relatives à l'usage et à la consommation des drogues. Le point d'exclamation souligne l'antithèse sociale énoncée par le titre. • Le chapeau résume les propos du professeur Wassersug après avoir « annoncé la couleur » avec l'expression « Foin d'hypocrisie ». • La légende de l'illustration comprend un jeu de mots sur l'expression « ne font plus le poids » en raison de son association avec l'illustration choisie.
• autres éléments possibles qui appuient le ton provocateur du texte	

Code(s) et pondération pour les tâches :

Olympiques : oui au drogues! (suite)

7. Richard Wassersug affirme au 6e paragraphe : « Nous vivons dans une société qui se satisfait de deux mesures. »

   Expliquez cet énoncé en vous référant à l'ensemble du texte.

CÉ1-A
4
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'une et l'autre des mesures par rapport à la société en se référant à des informations bien choisies du texte.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée l'une et l'autre des mesures par rapport à la société en se référant à certaines informations du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

RÉPONSE :

Explication possible de l'énoncé

L'attitude des amateurs de sports est incompréhensible en ce qui concerne leurs attentes envers les athlètes. D'une part, les amateurs exigent des athlètes une pureté physique lors de certaines compétitions. D'autre part, ils semblent encourager l'usage de drogues; ils se ravissent en voyant battre des records et s'attendent même à voir des prouesses dépareillées.

Éléments du texte auxquels l'élève pourrait se référer

- La société accepte le dopage dans le sport professionnel, mais non dans le sport amateur aux Jeux olympiques. (6e paragraphe)
- On ne permet pas de drogues dans les sports, mais le surentraînement, qui est tout aussi dangereux, est permis. (7e et 8e paragraphes)
- On exige des athlètes des performances qui mettent leur vie en danger, mais on leur refuse les risques du dopage. (10e paragraphe)
- On tient à l'idéal traditionnel des Jeux olympiques, mais le message donné aux jeunes c'est que la performance et l'argent comptent plus que tout. (1er, 2e et 18e paragraphes)
- autres éléments pertinents

Code(s) et pondération pour les tâches :

CÉ1-A
5
3 pts

Olympiques : oui aux drogues! (suite)

8. « À une certaine époque, il y avait le cirque, avec ses hommes forts et ses femmes à barbe. Aujourd'hui, de nombreuses compétitions athlétiques sont du même type. » (3e paragraphe)

Partagez-vous le point de vue de Richard Wassersug?

Justifiez votre réaction en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos observations du monde de l'athlétisme.

ÉLÉMENTS DU TEXTE À PARTIR DESQUELS L'ÉLÈVE PEUT DÉVELOPPER SA RÉPONSE.

- **Oui, je partage le point de vue de l'auteur**
  - parce que les athlètes aujourd'hui sont traités comme des exhibitionnistes qui doivent être performants à tout prix. (6e, 7e, 8e, 10e, 16e, 17e paragraphes)
  - parce que l'arène de sport est comparable à un cirque où les athlètes sont prêts à devenir des forcenés et/ou des cobayes pour réussir. (1e, 2e, 6e, 8e, 10e, 16e, 17e, 18e paragraphes)
  - parce que le sport est devenu une industrie motivée par le profit tout comme l'est l'entreprise d'un cirque. (1e, 18e paragraphes)
  - parce que le dopage produit chez les athlètes un déséquilibre hormonal qui se reflète dans leur apparence physique. (2e, 6e, 9e paragraphes)
  - Acceptez toutes réponses plausibles que l'élève aura appuyées de ses observations sur le monde de l'athlétisme et de ses références au texte.
- **Non, je ne partage pas le point de vue de l'auteur**
  - parce que ceci suggère un comportement fautif chez les sportifs amateurs et chez les athlètes professionnels.
  - parce que dans un cirque le spectateur n'a pas le choix en ce qui concerne le spectacle tandis que dans les sports le spectateur détermine lui-même le sport auquel il assistera.
  - parce que le but général d'un cirque est de divertir le spectateur et de lui faire apprécier les personnages tandis que dans les sports le spectateur peut être inspiré à y participer, voire à imiter l'athlète performant.
  - Acceptez toutes réponses plausibles que l'élève aura appuyées de ses observations sur le monde de l'athlétisme et de ses références au texte.
- ***Position mitigée***
  - Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord pourvu que les deux côtés de la question soient bien expliqués et appuyés par des informations du texte et des connaissances sur le sujet.

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes et en mobilisant ses observations du monde de l'athlétisme.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des informations pertinentes et en mobilisant ses observations du monde de l'athlétisme.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certaines informations ou en mobilisant certaines observations du monde de l'athlétisme.

Accordez la note zéro (0) si l'élève n'a pas fait la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Code(s) et pondération pour les tâches :

L'herbe bleue

9. Précisez le rôle que joue le journal intime dans la vie de la jeune fille et expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.

CÉ2-A
1, 2
2 pts

DIRECTIVES

- Accordez un point si l'élève a dégagé l'idée que le journal est un ami, un confident, un miroir, un récit ou un personnage.
- Accordez un point s'il y a une explication qui s'appuie sur des références pertinentes du texte.

maximum : 2 points

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- Si le rôle du journal n'est pas bien précisé dans la première partie de la réponse, mais il est évident dans l'explication, accordez un point pour le discernement du rôle.
- N'accordez aucun point pour l'explication s'il n'y a pas de références au texte.
- N'accordez aucun point pour des références s'il n'y a pas d'explication.

Éléments du texte auxquels l'élève pourrait se référer

- « Toi, mon cher journal, tu représenteras mon passé. Et celui que j'achèterai en rentrant sera mon avenir. » (lignes 104-105)
- « Je viens de relire ce que j'ai écrit… » (ligne 147)
- « Cher, merveilleux confident, cher journal aimé… » (lignes 141-142)
- « Je n'ai plus rien à dire, cher journal, sinon que je t'aime… » (lignes 163-164)
- « Jamais je n'ai pu faire ces choses horribles! J'étais quelqu'un d'autre, je n'étais plus moi? C'est ça. C'est une autre personne qui a écrit mon journal, un être dégénéré, mauvais, puant, qui m'a pris ma vie. Oui c'est ça, c'est ça! » (lignes 150-151)
- autres références pertinentes

10. Dégagez les deux aspects du conflit que vit la jeune fille. Expliquez ce conflit en intégrant à votre réponse un exemple significatif du texte.

CÉ2-A
1, 2
2 pts

DIRECTIVES

- Accordez un point pour le discernement du conflit.
- Accordez un point s'il y a une explication s'appuyant sur un exemple significatif du texte.

maximum : 2 points

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- Si les aspects du conflit ne sont pas clairement décrits dans la première partie de la réponse, mais s'ils sont évidents dans l'explication, accordez un point pour le discernement du conflit.
- N'accordez aucun point si le conflit n'a pas été discerné.
- N'accordez aucun point pour une explication qui ne s'appuie pas sur un exemple significatif du texte.
- N'accordez aucun point pour un exemple significatif du texte s'il n'y a pas d'explication.

Code(s) et pondération pour les tâches :

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES	
Le conflit entre	**Exemple possibles auxquels l'élève pourrait se référer**
- les valeurs familiales qu'elle a reçues et le monde sordide de la drogue.	- La jeune fille vit un conflit entre les valeurs familiales qu'elle a reçues et le monde sordide de la drogue. Elle avoue appartenir à une bonne famille [lignes 4 à 6], elle reconnaît l'amour de ses parents [lignes 80 à 82], elle regrette de leur faire de la peine [lignes 88 à 91]; cependant, elle retourne à sa vie de droguée [lignes 13 à 15 et lignes 21 à 24], elle quitte la maison [lignes 54 à 57] après avoir volé de l'argent à son père [lignes 58 et 59] et se met à errer de ville en ville [lignes 60 à 63].
- ses valeurs humanitaires et son penchant égoïste pour son propre plaisir et sa gratification personnelle.	- L'adolescente fait preuve de valeurs humanitaires qui s'opposent à son penchant égoïste pour son propre plaisir et sa gratification personnelle. Alors qu'elle observe tous ces jeunes fugueurs qui, comme elle, errent dans les rues, elle dit vouloir changer sa vie et devenir travailleuse sociale [lignes 135 à 140]. Elle prend des résolutions [lignes 145 et 146]. Cependant, les bonnes intentions se fondent dans les faux plaisirs de la drogue [lignes 27 à 31 et lignes 33 à 34].
- ses valeurs morales et spirituelles et sa vie de camée.	- La jeune fille est déchirée entre ses valeurs morales et spirituelles et sa vie de camée. Elle croit en Dieu et s'adresse à Lui en prière [lignes 66 à 68], elle consulte un prêtre [lignes 73 à 75], elle recommande même à un ami d'aller à l'église [lignes 121 à 124]; d'autre part elle dénigre la volonté de sa mère [lignes 44 et 45], elle vole l'argent de son père [lignes 58 et 59], elle considère donner de la drogue à son petit frère [lignes 51 à 53] et elle ment à la police [lignes 35 à 41].
- son désir de conserver sa vie et, par moments, de la détruire.	- L'auteure est aux prises avec un conflit intérieur qui l'amène à embrasser la vie par moments et à vouloir se l'enlever en d'autres moments [lignes 160 et 161]. Elle a espoir que la nouvelle année sera pour elle un nouveau départ [lignes 6 et 7], elle crie son amour de la vie [lignes 164 et 165], elle fait de beaux plans de vie [lignes 142 et 143]; elle sombre aussi dans la confusion et le désespoir [lignes 13 à 15, lignes 64 à 66 et lignes 147 à 157] et souhaite la mort [lignes 70 à 72].
- autres réponses pertinentes	

Code(s) et pondération pour les tâches :

L'herbe bleue (suite)

11. Croyez-vous que la jeune fille surmontera sa dépendance?

Justifiez votre réaction en vous référant au texte et à vos connaissances sur le sujet.

CÉ2-A
3, 4
3 pts

RÉFÉRENCES POSSIBLES

- **Oui, la jeune fille finira par s'en sortir.**

RÉFÉRENCES

- page 17, lignes 1-10
- page 20, lignes 89-91
- page 21, lignes 135-146
- page 22, lignes 158-164
- connaissances sur le sujet

- **Non, la jeune fille ne s'en sortira pas.**

RÉFÉRENCES

- page 17, lignes 15-19 et 20-23
- page 18, lignes 51-53
- page 19, lignes 61-63 et 70-72
- page 22, lignes 154-157 et 160-161
- connaissances sur le sujet

- ***Position mitigée***
  - Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord pourvu que les deux côtés de la question soient bien expliqués et appuyés par des informations du texte et des connaissances sur le sujet.

maximum : 3 points

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension approfondie du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte et en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une bonne compréhension du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des informations pertinentes du texte et en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève manifeste une compréhension limitée du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certaines informations ou en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Accordez la note zéro (0) si l'élève n'a pas fait la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 25	Résultat de l'élève sur 50
25,0	50,00
24,5	49,00
24,0	48,00
23,5	47,00
23,0	46,00
22,5	45,00
22,0	44,00
21,5	43,00
21,0	42,00
20,5	41,00
20,0	40,00
19,5	39,00
19,0	38,00
18,5	37,00
18,0	36,00
17,5	35,00
17,0	34,00
16,5	33,00
16,0	32,00
15,5	31,00
15,0	30,00
14,5	29,00
14,0	28,00
13,5	27,00
13,0	26,00
12,5	25,00

Résultat de l'élève sur 25	Résultat de l'élève sur 50
12,0	24,00
11,5	23,00
11,0	22,00
10,5	21,00
10,0	20,00
9,5	19,00
9,0	18,00
8,5	17,00
8,0	16,00
7,5	15,00
7,0	14,00
6,5	13,00
6,0	12,00
5,5	11,00
5,0	10,00
4,5	9,00
4,0	8,00
3,5	7,00
3,0	6,00
2,5	5,00
2,0	4,00
1,5	3,00
1,0	2,00
0,5	1,00
0,0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française (Mesure et évaluation), 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-2518-6

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2

Avant la correction 2

Pendant la correction 2

Étape 1 Évaluation initiale du texte 2

Étape 2 Évaluation détaillée du texte 2

Étape 3 Attribution d'un niveau de performance relatif au texte 2

Cas particuliers durant la correction 3

Tâche d'écriture 4

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 6 au 10 janvier 2003, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde - immersion, 40S : Langue et communication*. Ce test évalue les compétences des élèves dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Ce document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes des élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Aux pages 2 et 3, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la grille d'évaluation d'un texte argumentatif.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 4. Les élèves disposaient de trois heures pour rédiger un texte argumentatif d'environ 500 mots. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin du cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*[1]. Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

	Niveaux de performance								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pts	45 pts	40 pts	35 pts	30 pts	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba (mai 2000). *Français langue seconde - immersion, langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

Modalités de correction

La personne correctrice respectera les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture. (Se référer à la page 4.)
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente, d'une part, les éléments recherchés relatifs aux quatre critères de production (organisation, contenu, style et règles de la langue) et, d'autre part, les niveaux de performance relatifs à ces éléments recherchés.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2, ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.* Pour tous les cas particuliers, se référer à la page 3;
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'un niveau de performance relatif au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui accordé à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer un niveau de performance final (5, 4+, 4, 3+, 3, 2+, 2, 1+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire le niveau de performance (5, 4+, 4, 3+, 3, 2+, 2, 1+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la tâche :*** L'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé. Cependant, dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.
- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice donne un niveau de performance selon la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.
- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance par rapport aux Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. Le niveau de performance final par rapport à l'ensemble du texte pourrait être 1, 1+ ou 2, selon la performance de l'élève quant aux Règles de la langue. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte qui ne respecte pas la longueur demandée, la personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation et accorde un niveau de performance selon le travail accompli.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à la Production écrite) :

PRODUCTION ÉCRITE

JOUR 3

112. | 12. ____

PT 0 1 1+ 2 2+ 3 3+ 4 4+ 5

0 0 10 15 20 25 30 35 40 45 50

Cas particuliers durant la correction de la Production écrite

S'IL Y A LIEU, noircir la bulle correspondant au cas particulier

- Illisible
- Texte en anglais
- Plagiat
- Non-respect de la tâche
- Hors sujet
- Incomplet

Production écrite : note obtenue (soit 0 ou 10 à 50) : ____ / 50

N° de la personne correctrice ____

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. Afin d'éviter les dépenses énormes liées au dépistage des drogues, le Comité international olympique (C.I.O.) envisage de changer les restrictions à l'usage des drogues dans le cadre des Jeux. Le C.I.O. désire sonder l'opinion publique en demandant à la population de répondre à la question suivante :

   Les drogues ont-elles leur place dans le sport?

   Rédigez une lettre, d'environ 500 mots, adressée au président du C.I.O., dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur la drogue et sollicite l'opinion de ses lecteurs et de ses lectrices sur le sujet suivant :

   Devrait-on mettre sa vie en péril pour quelques instants de bonheur?

   Rédigez une lettre ouverte, d'environ 500 mots, à ce journal dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Français langue seconde - immersion
Secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

	Niveaux de performance								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Pondération accordée aux niveaux de performance	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG PÉ1 L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.
RAS L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Niveau de performance final : 5 4* 4 3* 3 2* 2 1* 1

Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue	Niveaux de performance 5	4	3	2	1
Énoncé général	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
Introduction • *sujet amené* • *sujet posé* • *présentation du point de vue* • *sujet divisé (facultatif)*	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
Développement de l'argumentation • *point de vue et aspects présentés*	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
• *arguments* – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont révélateurs et ils sont appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont convaincants et ils sont appuyés par des références bien choisies.	Les arguments avancés sont convenables et ils sont appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont superficiels et répétitifs et ils sont appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
• *stratégie argumentative* – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases, vocabulaire, registre de langue)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	
• *cohérence du texte* – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
Conclusion • *rappel du point de vue défendu* • *résumé de l'argumentation* • *ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)*	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du texte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
Règles de la langue • *orthographe* • *interférences langagières* • *construction des phrases* • *ponctuation* • *temps verbaux*	Les erreurs sont rares, ce qui rehausse la communication du message.	Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.	Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.	Les erreurs sont source de distraction.	Les erreurs nuisent à la communication du message.

Éducation et Jeunesse Manitoba — Division du Bureau de l'éducation française — Direction des services de soutien en éducation (Mesure et évaluation) — janvier 2003

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale
et
Compréhension écrite

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3064-3

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2003*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Compréhension orale 3

Reportage *L'incorruptible* 4

Compréhension écrite 11

Texte : « Olympiques : oui aux drogues! » 12

Texte : « L'herbe bleue » 18

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses formulées par les élèves qui ont passé l'épreuve de la Compréhension orale et de la Compréhension écrite du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4* en janvier 2003. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion, (M-S4)*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir les deux reportages[2] disponibles à la DREF et le *Recueil de textes, Drogues : oui ou non?*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Les tâches ainsi que les réponses reliées aux numéros 1 et 5 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la réponse attendue.

En ce qui concerne la mise en pages, les réponses authentiques des élèves sont placées à gauche, et l'information relative à la clé de correction, à droite.

[1] Éducation et formation professionnelle Manitoba (Décembre 1996). *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française.

[2] L'entrevue Erik Lyman et le reportage L'incorruptible.

Compréhension orale

Reportage *L'incorruptible*

Non Je ne comprend pas pourquoi il a choisi cette titre. Il n'y a pas vraiment une thème de la incorruptibilité. C'est juste l'opposé. L'emphase de reportage est que beaucoup d'athlète faire des drogues.[1] *Il y a quelques athlètes qui ne font pas de drogues qui avait parler du sujet. Mais Christine Ayotte a toujour parler du athlètes corrupté et comment les drogues detruit pas seulement le reputation et integreté d'un athlète mais aussi le santé.*[10]

justification du point de vue / *élément du reportage* / *justification du point de vue* / *élément du reportage*

Note obtenue : 2 points

2. Le titre « L'incorruptible » vous paraît-il approprié?

Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux éléments tirés du reportage.

2 points

DIRECTIVES

- Accordez un point pour la justification de son point de vue.
- Accordez un demi-point pour chaque élément du reportage qui appuie le point de vue de l'élève.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si l'élève a donné son point de vue sans justification.
- N'accordez aucun demi-point pour un élément du reportage qui n'est pas lié à la justification du point de vue de l'élève.

RÉPONSES POSSIBLES

Justifications possibles du oui

- 1 Oui, il est approprié parce que les athlètes qui sont interviewés reconnaissent la lutte importante contre les drogues dans le cyclisme.

Exemples d'éléments possibles

- 2 Un athlète annonce son accord pour se faire tester.
- 3 Un athlète souligne le besoin de maintenir des recherches à cause de l'élaboration de nouvelles drogues.

Justifications possibles du non

- 7 Non, il n'est pas approprié parce que la réalisatrice nous présente des informations liées aux athlètes qui prennent des drogues.

Exemples d'éléments possibles

- 8 Sur deux cents athlètes, 98 % prennent des drogues mortelles.
- 9 Un élève sur cinq prend des drogues dans les programmes de sports-études.

• 4 Oui, parce que Christiane Ayotte démontre qu'elle n'accepterait jamais d'être corrompue par ceux qui préconisent les drogues dans les jeux. **Exemples d'éléments possibles** - 5 Toute la recherche et le travail que les scientifiques font à l'Institut Armand-Frappier sont destinés à lutter contre la consommation de drogues illégales par les athlètes. - 6 L'inquiétude de Christiane Ayotte au sujet des drogues suggère qu'elle croit fortement à sa cause.	•10 Non, car la vidéo nous présente aussi certains athlètes qui se droguent et ainsi ruinent leur santé. **Exemples d'éléments possibles** - 11 Ben Johnson a perdu sa médaille d'or en athlétisme en 1988. - 12 Javier Sotomayor a perdu sa médaille d'or en saut en hauteur en 1999 •13 Non, ce titre n'est pas approprié; il y a un paradoxe entre le titre et tout le contenu qui porte sur la corruption provoquée par le dopage. **Exemples d'éléments possibles** -14 Le tableau à l'écran témoigne à quel point les drogues sont populaires (2000 tests sont effectués aux J.O.). -15 Les images des athlètes « en bonne forme » semblent contradictoires avec les propos de Christiane Ayotte.
- 16 autres réponses pertinentes	- 16 autres réponses pertinentes
Position mitigée 17 - Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage.	

Premier exemple :

Je pense pas que les éléments formels soutiennent les propos de Christiane. Dans le vidéo elle parle de comment 1 sur 5 jeunes athlètes prennent les drogues. En parlant de ceci elle montre les jeunes entrain de jouer au sport, au lieu de demontrer les repercussions.[5] Le film parle aussi des aspects négatives d'utiliser les drogues mais on voit seulement les aspects positives.[5] On voit les gens avec les gros muscles, l'habilité, etc. On ne voit pas les problèmes que ces drogues peuvent cause. Comme le developement de cheveux et des characteristics masculin chez les femmes. De plus, dans le film ils utilisent la musique plutôt d'un style motiviant[6] au lieu de approcher les actions de ces athlètes d'un point plus négatif.

élément du reportage (image)

justification du point de vue

justification du point de vue

élément du reportage (image)

justification du point de vue intégré à l'élément du reportage (musique)

Note obtenue : 2 points

3. Les éléments formels (exemples : choix d'images, montage, plans de la caméra, angles de prise de vue, musique) soutiennent-ils les propos de Christiane Ayotte?

Justifiez votre point de vue en intégrant dans votre réponse deux exemples d'éléments.

2 points

DIRECTIVES

- Accordez un point pour la justification de son point de vue.
- Accordez un demi-point pour chaque exemple d'éléments qui appuie le point de vue de l'élève.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si l'élève a donné son point de vue sans justification. Une justification implicitement intégrée aux deux exemples d'éléments formels est acceptable.
- N'accordez aucun demi-point pour un exemple d'éléments qui n'est pas lié à la justification du point de vue de l'élève.

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS POSSIBLES POUR JUSTIFIER LE POINT DE VUE DE L'ÉLÈVE

Les éléments formels soutiennent les propos de Christiane Ayotte.	Les éléments formels ne soutiennent pas les propos de Christiane Ayotte.
• 1 Les images des deux cyclistes en pleine forme qui s'expriment ouvertement justifient les propos de Christiane Ayotte au sujet de la valeur de ne pas se doper.	• 5 Les images des athlètes en pleine forme contrastent avec les propos de Christiane Ayotte qui décrit les effets néfastes du dopage.

Deuxième exemple :

Les éléments formels ne soutennait pas les propose de Christiane Ayotte. Elle parlait des mauvaises effets du dopage, la santé mais les images démontrait des personnes au grand muscles, fort et qui réussi[5] *! La musique était enthousiaste, encouragant, même quand on montrait une énoncé comme Ben Johnson qui perd son médaille. Ça nous démontre plutôt que les athlètes réussi en dopant.*[6]

justification du point de vue

élément du reportage (image)

justification du point de vue

élément du reportage (musique)

Commentaire

Cette réponse démontre une concision remarquable. C'est donc la qualité de la réponse qui importe et non sa longueur (voir page 3, *Clé de correction, Compréhension orale*, 4e tiret sous « Préparation pour la correction »).

Note obtenue : 2 points

• 2 Le montage comprend des articles de journaux qui soulignent la controverse des drogues dans les sports et des statistiques bouleversantes, « Sur 200 athlètes d'élites, 98 % prendraient des drogues mortelles à moyen terme. », qui dévoilent davantage les inquiétudes de Christiane Ayotte. • 3 Les graphiques qui affichent les résultats des tests de dopage miroitent la complexité du processus du testing tel qu'expliqué par Christiane Ayotte. • 4 La musique dramatique que l'on entend souligne le ton sérieux des propos de Christiane Ayotte. Exemples : la musique poignante qui suit ses propos au sujet de l'usage des stimulants et la musique classique qui accompagne les images du laboratoire.	- 6 La musique douce et entraînante qui crée l'impression que tout est bien et beau jure avec les propos de Christiane Ayotte. Par exemple : la musique classique qui accompagne des images d'athlètes en pleine forme est contradictoire et elle n'est pas cohérente avec les statistiques inquiétantes de l'usage des drogues.
- 7 autres réponses pertinentes	- 7 autres réponses pertinentes
Position mitigée 8 - Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage.	

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, le dopage peut être très tentant. I sur 5 — *prise de position*
athlètes en realité utilisent des drogues. Sur plus, les drogues peuvent donner toi-mêmes plus de muscles, des reflexes, et l'avantage — *commentaire*
dans les sports. Par contre, le vidéo a démontre les effets secondaires : infertilité, les poils, domage à la foi, le cœur ...etc. De plus, les scientifiques ont démontré que c'est presque impossible a tricher les tester de drogues en urine. En mon vie personnelle c'est — *référence au reportage*
très tentant à prendre, mais le manque d'intégrité et respecte est tres dur sur les morales. Être discredité sur l'utilisation de drogues avraient la honte du moi-même et mon famille. Ce reportage a reussi convaincre sur des mérites de l'antidopade non seulement — *connaissances personnelles*
de son fortes statistiques, les effets secondaires, et les interviews. Il a convaincu sur les aspectes du respecte et integrité parce que sans morales une victoire en sport n'avrait pas le même. — *référence à l'ensemble du reportage et retour sur les connaissances personnelles*

Note obtenue : 3 points

4. Ce reportage a-t-il réussi à vous convaincre des mérites de l'antidopage?

Justifiez votre réponse en vous référant au reportage et à vos connaissances personnelles.

3 points

RÉPONSES POSSIBLES

- **Convaincu :**
  - Les statistiques montrent que le problème du dopage empire.
  - L'historique du dopage nous révèle des décès et des accidents importants.
  - Les stéroïdes entraînent de graves problèmes de santé chez les athlètes.
  - Les images d'athlètes modèles nous sont présentées pour appuyer l'antidopage.
  - autres réponses pertinentes
- **Pas convaincu :**
  - Le reportage est biaisé en nous présentant seulement le point de vue antidopage.
  - Les statistiques ont montré la fréquence du dopage, mais le reportage n'illustre pas suffisamment ses conséquences néfastes.
  - Les belles images d'athlètes et la belle musique n'appuient guère les propos catégoriquement négatifs de Christiane Ayotte.
  - En dépit des efforts de Christiane Ayotte et de l'Institut Armand-Frappier, le dépistage est continuellement contesté.
  - L'effet nocif des stéroïdes naturels n'a pas encore été prouvé. En effet, l'Institut Armand-Frappier n'a pas encore trouvé les moyens de les détecter.
  - autres réponses pertinentes

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, ce reportage a réussi à me convaincre des mérites de l'antidopage. Premièrement, le reportage a expliqué les dangeurs aux athlètes oui sont causés par les drogues, la mal functionnement des reins, du cœur et de la foie. Deuxièment, le reportage a parlé des tests antidopage qui test pour le présence des drogues et qui décourage les athlètes de prendre les drogues. En plus, Christiane Ayotte a parlé à propos la validité de ces tests et l'honte que un test positive remporte à l'athlète. Dernièrement, le reportage parle de comment l'antidopage preserve l'integrité d'athlètes parce que ça donne à tous un chance équitable aux compétitions. À cause de ces raisons, le reportage a réussi à me convaincre ces mérites de l'antidopag.

prise de position

référence au reportage

retour sur la prise de position

Commentaire

Cette réponse intègre bien plusieurs références au reportage, mais il n'y a aucune évidence des connaissances personnelles.

Note obtenue : 2 points

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une compréhension approfondie au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon réfléchie en établissant judicieusement des liens pertinents entre ses arguments et les références au reportage et en puisant dans ses connaissances personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une bonne compréhension au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon logique en établissant des liens pertinents entre ses arguments et les références au reportage et/ou en puisant dans ses connaissances personnelles. L'élève qui aura puisé seulement dans ses connaissances personnelles n'a qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :

L'élève répond à la question en manifestant une compréhension limitée au sujet des mérites de l'antidopage. L'élève justifie sa réponse de façon simpliste en établissant certains liens entre ses arguments et les références au reportage ou en puisant dans ses connaissances personnelles.

Accordez la note zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Compréhension écrite

Texte : « Olympiques : oui aux drogues! »

Premier exemple : explication complète

a) **accusateur**
ⓑ **provocateur**
c) **explicatif**
d) **moralisateur**

choix du ton

C'est un ton provocateur parce que le texte nous force à penser à propos des drogues dans les Olympiques. Tout de suite, ça provoque une réaction, soit on est d'accord avec le docteur ou on est contre. C'est plus que juste explicatif parce que ca nous dit ce qu'on devrait faire comme au paragraphe 4, ligne 10. "Il faut créer des Jeux Olympiques où l'usage du drogue est permis."Un ton provocateur est un côté d'un situation, comme le dopage. Ici, l'article démontre les pensées du docteur qui dit seulement pourquoi le dopage devrait être permissible pas pourquoi non. En moi, ca provoque une grande réaction. En lisant ses arguments, ca me fait penser de mes propres arguments contre le dopage.

mise en situation

explication avec références au texte (citation)

Note obtenue : 2 points

6. **Quel est le ton dominant du texte?**

Encerclez la lettre qui correspond à la réponse appropriée.

a) **accusateur**
b) **provocateur**
c) **explicatif**
d) **moralisateur**

Expliquez votre choix en vous référant à l'ensemble du texte.

2 points

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève a encerclé la lettre « b » et a expliqué de façon réfléchie le ton provocateur du texte en s'appuyant sur divers éléments bien choisis du texte tels que des faits, des citations, des exemples, des opinions, des références indirectes.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève a encerclé la lettre « b » et a expliqué de façon limitée le ton provocateur du texte en faisant référence à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point même si la lettre « b » a été encerclée.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez aucun point si la lettre « b » n'a pas été encerclée.
- N'accordez aucun point si l'élève n'a pas expliqué son choix.

Exemples d'explications possibles	Exemples d'éléments possibles auxquels l'élève pourrait se référer
• Les propos du professeur Wassersug contiennent des éléments de provocation.	• Exemples : - « Il [ce besoin de dépassement] permet aux individus les plus forts d'une espèce d'approcher les partenaires sexuels les plus aptes à la procréation. Ils ne vivront peut-être pas aussi longtemps que les autres, mais ils auront assuré leur descendance. » (9e paragraphe)

Deuxième exemple : explication partielle

Dr Wassersug donne la messsage que c'est d'accord de consommer les drogues. « Laisser les athlètes consommer toutes les drogues qu'ils veulent. » Il incite une action illégale : abuser les substances illégaux. La ton dominante est pour certaine provocateur.

référence au texte (citation)

explication

reprise de la réponse

Commentaire

L'explication aurait pu être plus poussée.

Note obtenue : 1 point

	- « Cyniquement, je ne peux que conseiller aux parents qui songeraient à permettre à un adolescent de se doper : si vous voulez un jour devenir grands-parents, assurez-vous d'avoir d'autres enfants. » (13e paragraphe) - « Par ailleurs, si les Jeux du va-tout étaient permis, les participants fracasseraient des records, au plus grand plaisir des spectateurs. Dans ces circonstances, il est vrai que ce serait probablement un coup dur pour les organisateurs de jeux propres. Ils auraient plus de difficulté à trouver des commanditaires. » (18e paragraphe)
• La provocation se manifeste à travers la structure dialogique du texte.	• Structure du texte : - La nature et le caractère d'une entrevue donnent à l'auteur et à l'intervenant l'occasion d'un dialogue qui fait ressortir des éléments farfelus ou exagérés ou choquants du sujet (13e et 14e questions et paragraphes).
• L'auteur contribue à la provocation présente dans l'article en créant une certaine complicité avec le professeur Wassersug afin de faire ressortir la thèse de celui-ci : - les questions moralisatrices de Lacerte font réagir Wassersug. - le raisonnement de Lacerte et celui de Wassersug se miroitent de temps en temps.	• les questions qui précèdent les 8e, 11e, 14e et 16e paragraphes • La formule de Lacerte qui appelle à la majorité, « Que le plus dopé gagne! » (3e paragraphe) fait écho au raisonnement de Wassersug qui appelle à la généralisation hâtive, « Il faut créer des Jeux olympiques où l'usage des drogues est permis. Ce serait plus équitable » (4e paragraphe).

• La provocation se manifeste par le biais de certains éléments de la mise en page du texte.	• Le titre contredit les normes sociales relatives à l'usage et à la consommation des drogues. Le point d'exclamation souligne l'antithèse sociale énoncée par le titre. • Le chapeau résume les propos du professeur Wassersug après avoir « annoncé la couleur » avec l'expression « Foin d'hypocrisie ». • La légende de l'illustration comprend un jeu de mots sur l'expression « ne font plus le poids » en raison de son association avec l'illustration choisie.
• autres éléments possibles qui appuient le ton provocateur du texte	

7. **Richard Wassersug affirme au 6e paragraphe : « Nous vivons dans une société qui se satisfait de deux mesures. »**

Expliquez cet énoncé en vous référant à l'ensemble du texte.

2 points

Explication complète

Cet énoncé veut dire que la société veut quasiment des différents standard pour des différents athlètes. La société saute pour joie quand les athlètes comme Mark McGuire, qui prend les drogues brise le record de Roger Maris, mais si un athlète en prend pendant les olympiques, la société condamne cet athlète pour des années. La société veut avoir les deux côtés, des jeux honnête et les athlètes surhumains.

explication

référence indirecte au texte

explication

Note obtenue : 2 points

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie l'une et l'autre des mesures par rapport à la société en se référant à des informations bien choisies du texte.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée l'une et l'autre des mesures par rapport à la société en se référant à certaines informations du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

RÉPONSE :

Explication possible de l'énoncé

L'attitude des amateurs de sports est incompréhensible en ce qui concerne leurs attentes envers les athlètes. D'une part, les amateurs exigent des athlètes une pureté physique lors de certaines compétitions. D'autre part, ils semblent encourager l'usage de drogues; ils se ravissent en voyant battre des records et s'attendent même à voir des prouesses dépareillées.

Éléments du texte auxquels l'élève pourrait se référer

- La société accepte le dopage dans le sport professionnel, mais non dans le sport amateur aux Jeux olympiques. (6e paragraphe)
- On ne permet pas de drogues dans les sports, mais le surentraînement, qui est tout aussi dangereux, est permis. (7e et 8e paragraphes)
- On exige des athlètes des performances qui mettent leur vie en danger, mais on leur refuse les risques du dopage. (10e paragraphe)
- On tient à l'idéal traditionnel des Jeux olympiques, mais le message donné aux jeunes c'est que la performance et l'argent comptent plus que tout. (1er, 2e et 18e paragraphes)
- autres éléments pertinents

Premier exemple : Troisième niveau

8. **« À une certaine époque, il y avait le cirque, avec ses hommes forts et ses femmes à barbe. Aujourd'hui, de nombreuses compétitions athlétiques sont du même type. » (3e paragraphe)**

Partagez-vous le point de vue de Richard Wassersug?

Justifiez votre réaction en vous appuyant sur des éléments pertinents du texte et sur vos observations du monde de l'athlétisme.

3 points

Oui, je partage le point de vue de Richard Wassersug. Les hommes forts et les femmes à barbe étaient les "monstres anormales" du cirque. Comme ça dit dans le texte, certains athlètes sont disposés à faire le dopage, n'importe les conséquences, même la mort (paragraphe 9). Les effets des stéroïdes incluent, comme les "montres", une masse musculaire plus grande, et chez les femmes, une voix masculin et le poil sur le visage. Alors ces athlètes ressemblent au monstres du cirque et réagissent comme des monstres aussi. Ils risquent leur vie et integrité juste pour gagner une médaille. Mes observations du monde de l'athlétisme me montre que si les athlètes veulent faire le dopage et dommagé leur santé, leur apparence et leurs valeurs, ils devraient être partis du cirque. On le voit souvent dans les haltérophiles, les cyclistes et les coureurs. Aussi, avec le cirque "les animaux" étaient là pour amuser les spectateurs et aujourd'hui, le public aime voire les personnes le plus fort, le plus musculaire ou le plus vite, même si c'est atteint avec les stéroïdes, comme ça dit au paragraphe 6.

prise de position

référence à l'article

justification de la réaction

observations du monde de l'athlétisme

Note obtenue : 3 points

ÉLÉMENTS DU TEXTE À PARTIR DESQUELS L'ÉLÈVE PEUT DÉVELOPPER SA RÉPONSE.

- **Oui, je partage le point de vue de l'auteur**
  - 1 parce que les athlètes aujourd'hui sont traités comme des exhibitionnistes qui doivent être performants à tout prix; (6e, 7e, 8e, 10e, 16e, 17e paragraphes)
  - 2 parce que l'arène de sport est comparable à un cirque où les athlètes sont prêts à devenir des forcenés et/ou des cobayes pour réussir;(1e, 2e, 6e, 8e, 10e, 16e, 17e, 18e paragraphes)
  - 3 parce que le sport est devenu une industrie motivée par le profit tout comme l'est l'entreprise d'un cirque;(1e, 18e paragraphes)
  - 4 parce que le dopage produit chez les athlètes un déséquilibre hormonal qui se reflète dans leur apparence physique; (2e, 6e, 9e paragraphes).
  - 5 Acceptez toutes réponses plausibles que l'élève aura appuyées de ses observations sur le monde de l'athlétisme et de ses références au texte.
- **Non, je ne partage pas le point de vue de l'auteur**
  - 6 parce que ceci suggère un comportement fautif chez les sportifs amateurs et chez les athlètes professionnels;
  - 7 parce que dans un cirque le spectateur n'a pas le choix en ce qui concerne le spectacle tandis que dans les sports le spectateur détermine lui-même le sport auquel il assistera;
  - 8 parce que le but général d'un cirque est de divertir le spectateur et de lui faire apprécier les personnages tandis que dans les sports le spectateur peut être inspiré à y participer, voire à imiter l'athlète performant.
  - 9 Acceptez toutes réponses plausibles que l'élève aura appuyées de ses observations sur le monde de l'athlétisme et de ses références au texte.
- ***Position mitigée***
  - Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord pourvu que les deux côtés de la question soient bien expliqués et appuyés par des informations du texte et des connaissances sur le sujet.

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Je ne partage pas le point de vue de Richard Wassersug. Il met des hommes et des femmes complètement différent dans la même groupe. Les personnes qui était dans le cirque n'avait pas la choix de ce qu'ils regardaient comme, les athlètes d'aujourd'hui ont la choix. Les athlètes peuvent dire non, même si toute son équipe dit oui. Je sais que le monde de l'athlétisme est vraiment dûr, il a comme philosophie "la persistance du plus apte"et si 4 de 5 joueurs prends des stéroïdes, le 5ième joueur va être a un désavantage.

prise de position

9

justification de la réaction

Observations du monde de l'athlétisme et référence

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes et en mobilisant ses observations du monde de l'athlétisme.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des informations pertinentes et en mobilisant ses observations du monde de l'athlétisme.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée du point de vue de Richard Wassersug. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certaines informations ou en mobilisant certaines observations du monde de l'athlétisme.

Accordez la note zéro (0) si l'élève n'a pas fait la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Commentaire

La justification est un peu ambiguë.

Note obtenue : 2 points

Texte : « L'herbe bleue »

RÔLE : *Le rôle du journal intime dans la vie de la jeune filles est celle d'une meilleure amie.*

EXPLICATION : *Comme avec une meilleure amie, la jeune fille peut partager tout avec son journal. Elle peut expliquer à cette "meilleure amie" toute ce qui se passe dans sa vie. Elle peut dire à son journal toutes ses secrètes et ses rèves, et comme une meilleur amie, le journal ne répétera rien à personne. Le journal est toujours proche à la jeune fille, près à l'écouter. Écrire dans son journal, parlant à sa meilleure amie, est une sorte de thérapie pour la jeune fille. Le journal lui donne des conseils, des idées de comment améliorer sa vie. Sa meilleure amie lui aide à avoir plus de confiance en elle même, être plus heureuse avec soi-même. Dans les lignes 142-143, elle dit : "Je vais passer le reste de ma vie à aider les gens comme moi! Quelle bonheur et comme je suis heureuse! J'ai enfin trouver une raison de vivre."*

explication : confident

explication : thérapie

références au texte

Commentaire

L'explication souligne deux composantes de l'amitié : le confident (le but du journal tout au long du texte) et la thérapie (l'influence positive du journal).

Note obtenue : 2 points

9. **Précisez le rôle que joue le journal intime dans la vie de la jeune fille et expliquez votre réponse en vous référant à l'ensemble du texte.**

2 points

DIRECTIVES

- Accordez un point si l'élève a dégagé l'idée que le journal est un ami, un confident, un miroir, un récit ou un personnage.
- Accordez un point s'il y a une explication qui s'appuie sur des références pertinentes du texte.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- Si le rôle du journal n'est pas bien précisé dans la première partie de la réponse, mais il est évident dans l'explication, accordez un point pour le discernement du rôle.
- N'accordez aucun point pour l'explication s'il n'y a pas de références au texte.
- N'accordez aucun point pour des références s'il n'y a pas d'explication.

Éléments du texte auxquels l'élève pourrait se référer

- « Toi, mon cher journal, tu représenteras mon passé. Et celui que j'achèterai en rentrant sera mon avenir. » (lignes 104-105)
- « Je viens de relire ce que j'ai écrit… » (ligne 147)
- « Cher, merveilleux confident, cher journal aimé… » (lignes 141-142)
- « Je n'ai plus rien à dire, cher journal, sinon que je t'aime… » (lignes 163-164)
- « Jamais je n'ai pu faire ces choses horribles! J'étais quelqu'un d'autre, je n'étais plus moi? C'est ça. C'est une autre personne qui a écrit mon journal, un être dégénéré, mauvais, puant, qui m'a pris ma vie. Oui c'est ça, c'est ça! » (lignes 150-151)
- autres références pertinentes

10. Dégagez les deux aspects du conflit que vit la jeune fille. Expliquez ce conflit en intégrant à votre réponse un exemple significatif du texte.

2 points

CONFLIT

Premier aspect	Deuxième aspect
Elle veut se suicider	*Elle veut refaire sa vie en aidant les autres*

Son désir de conserver sa vie et, par moments, de la détruire. (Voir réponses 3 et 4).

EXPLICATION

À la fin du journal la fille utilise plusieurs mots pour décrit elle même, "... imbecile, malheureuse, misérable... pitoyable, pauvre, sale, déplorable..."(159-161). Elle dit qu'elle a que deux solutions soit elle se suicider ou soit elle refait sa vie en aidant les autres. Elle dit que elle droit chosit la 2e même si il serait plus difficile, pour que sa famille ne soufre pas plus. "...je ne peux pas me résoudre à cause encore de nouvelles s'ouffrances à ma famille, et je ne veux pas lui faire honte" (162, 163)

références au texte

explication

références au texte

DIRECTIVES

- Accordez un point pour le discernement du conflit.
- Accordez un point s'il y a une explication s'appuyant sur un exemple significatif du texte.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- Si les aspects du conflit ne sont pas clairement décrits dans la première partie de la réponse, mais s'ils sont évidents dans l'explication, accordez un point pour le discernement du conflit.
- N'accordez aucun point si le conflit n'a pas été discerné.
- N'accordez aucun point pour une explication qui ne s'appuie pas sur un exemple significatif du texte.
- N'accordez aucun point pour un exemple significatif du texte s'il n'y a pas d'explication.

EXEMPLES DE RÉPONSES POSSIBLES

Le conflit entre	Exemples possibles auxquels l'élève pourrait se référer
- [1] les valeurs familiales qu'elle a reçues et le monde sordide de la drogue.	- [2] La jeune fille vit un conflit entre les valeurs familiales qu'elle a reçues et le monde sordide de la drogue. Elle avoue appartenir à une bonne famille [lignes 4 à 6], elle reconnait l'amour de ses parents [lignes 80 à 82], elle regrette de leur faire de la peine [lignes 88 à 91]; cependant, elle retourne à sa vie de droguée [lignes 13 à 15 et lignes 21 à 24], elle quitte la maison [lignes 54 à 57] après avoir volé de l'argent à son père [lignes 58 et 59] et se met à errer de ville en ville [lignes 60 à 63].

Note obtenue : 2 points

- 3 ses valeurs humanitaires et son penchant égoïste pour son propre plaisir et sa gratification personnelle.	- 4 L'adolescente fait preuve de valeurs humanitaires qui s'opposent à son penchant égoïste pour son propre plaisir et sa gratification personnelle. Alors qu'elle observe tous ces jeunes fugueurs qui, comme elle, errent dans les rues, elle dit vouloir changer sa vie et devenir travailleuse sociale [lignes 135 à 140]. Elle prend des résolutions [lignes 145 et 146]. Cependant, les bonnes intentions se fondent dans les faux plaisirs de la drogue [lignes 27 à 31 et lignes 33 à 34].
- 5 ses valeurs morales et spirituelles et sa vie de camée.	- 6 La jeune fille est déchirée entre ses valeurs morales et spirituelles et sa vie de camée. Elle croit en Dieu et s'adresse à Lui en prière [lignes 66 à 68], elle consulte un prêtre [lignes 73 à 75], elle recommande même à un ami d'aller à l'église [lignes 121 à 124]; d'autre part elle dénigre la volonté de sa mère [lignes 44 et 45], elle vole l'argent de son père [lignes 58 et 59], elle considère donner de la drogue à son petit frère [lignes 51 à 53] et elle ment à la police [lignes 35 à 41].
- 7 son désir de conserver sa vie et, par moments, de la détruire.	- 8 L'auteure est aux prises avec un conflit intérieur qui l'amène à embrasser la vie par moments et à vouloir se l'enlever en d'autres moments [lignes 160 et 161]. Elle a espoir que la nouvelle année sera pour elle un nouveau départ [lignes 6 et 7], elle crie son amour de la vie [lignes 164 et 165], elle fait de beaux plans de vie [lignes 142 et 143]; elle sombre aussi dans la confusion et le désespoir [lignes 13 à 15, lignes 64 à 66 et lignes 147 à 157] et souhaite la mort [lignes 70 à 72].
- 9 autres réponses pertinentes	

Premier exemple : Troisième niveau

Non, je ne pense pas que la jeune fille surmontera sa dépendance. C'est une réalité triste, mais vrai. Même si elle veut vraiment surmonter sa dépendance, ca sera trop difficile. Elle a essaye déjà quelques fois à arrêter à prendre les drogues, mais chaque fois elle a failli. Elle avait une dépendance fort, elle a du même partir de la maison (ligne 56) pour continuer à prendre les drogues. Lorsque tu as commencé, c'est difficile à arrêter. De plus, son amie du début du texte, Chris (ligne 24) est à la maison, et même si la jeune fille est avec sa famille, Chris peut encore la persuader à prendre encore les drogues. La jeune fille est aussi très malade émotionnellement. Sa dépendance lui a rendu triste, déprimée, suicidale. Mais quand une personne est drogué, elle est la personne la plus heureuse dans le monde. Pour devenir plus heureuse, pour sentir mieux, la jeune fille va probablement prendre des drogues. Dans la ligne 23, elle décrit ses sentiments lorsqu'elle est drogué. Elle dit : « Et pourtant je suis ravie d'y retourner. Heureuse! Heureuse » Ca n'a jamais été meilleur qu'hier soir! » Même si elle essaie très fort, la jeune fille va toujours être dépendante des drogues.

prise de position

référence au texte

connaissances sur le sujet

référence au texte

connaissances sur le sujet

référence au texte

connaissances sur le sujet

référence au texte

retour sur la prise de position

11. **Croyez-vous que la jeune fille surmontera sa dépendance?**

Justifiez votre réaction en vous référant au texte et à vos connaissances sur le sujet.

3 points

RÉFÉRENCES POSSIBLES

- **Oui, la jeune fille finira par s'en sortir.**	- **Non, la jeune fille ne s'en sortira pas.**
RÉFÉRENCES	**RÉFÉRENCES**
- page 17, lignes 1-10 - page 20, lignes 89-91 - page 21, lignes 135-146 - page 22, lignes 158-164 - connaissances sur le sujet	- page 17, lignes 15-19 et 20-23 - page 18, lignes 51-53 - page 19, lignes 61-63 et 70-72 - page 22, lignes 154-157, 160 et 161 - connaissances sur le sujet

- ***Position mitigée***
- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord pourvu que les deux côtés de la question soient bien expliqués et appuyés par des informations du texte et des connaissances sur le sujet.

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Voilà un jeune fille très fort! Je croit que oui, elle } *prise de position*
surmontera sa dépendance. Elle a arrêter de se
doper, non? Ça c'est la première étape, tu voit que } *connaissances sur le sujet*
ce que tu fais est mal, tu fais mal à les autres pas
seulement toi et tu essaye d'arrêter. « ... causer } *référence au texte*
encore de nouvelles souffrances à ma famille et je
ne veux pas lui faire honte. » (160) Je pense qu'elle } *interprétation de la référence*
connait ce que les drogues l'ont faît a elle, ce qu'elle
a faite a elle-même, elle regrète d'avoir choisi ce } *référence au texte*
chemin au début. « c'est un autre personne qui a
écrit mon journal... » (150)

Commentaires

- Les liens établis entre les éléments du texte, la réaction et les connaissances sur le sujet auraient pu être approfondis.
- Les connaissances sur le sujet auraient pu être plus poussées.

DIRECTIVE

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des informations pertinentes du texte et en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des informations pertinentes du texte et en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension limitée du problème de la dépendance de la jeune fille. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certaines informations ou en puisant dans ses connaissances sur le sujet.

Accordez la note zéro (0) si l'élève n'a pas fait la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

Note obtenue : 2 points

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

Drogues : oui ou non?

Janvier 2003

Manitoba

Tous droits réservés © 2003, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3066-X

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2003*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction totale ou partielle de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de la Production écrite 3

Tâche d'écriture 3

Premier texte argumentatif 4

Analyse du premier texte argumentatif 7

Deuxième texte argumentatif 10

Analyse du deuxième texte argumentatif 13

Troisième texte argumentatif 16

Analyse du troisième texte argumentatif 19

Introduction

Vous trouverez dans le présent document les analyses de trois textes argumentatifs authentiques, écrits par des élèves en janvier 2003 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Chacun des textes a été analysé selon les « *Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue* » pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces éléments sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée « Grille d'évaluation d'un texte argumentatif », insérée à la fin du *Cahier de l'élève* et de la *Clé de correction* (Production écrite). Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. Le niveau de performance final (5, 4+, 4, 3+, 3, 2+, 2, 1+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** a été accordé en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux de performance. De plus, les textes des élèves ont été décortiqués afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent. Les documents *Apprendre à argumenter*[1] de Suzanne-G. Chartrand et *Français langue seconde – immersion : langue et communication, Secondaire 4 : programme d'études : document de mise en oeuvre*[2] et ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de la Production écrite et les deux tâches d'écriture parmi lesquelles l'élève devait choisir sont présentées à la page suivante. Les exigences liées au projet d'écriture figurent à la page 2. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage présentés dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*[3].

---

[1] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC., 2001

[2] Éducation et formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion : langue et communication, Secondaire 4 : programme d'études : document de mise en œuvre*, 2000, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française.

[3] Éducation et formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, décembre 1996, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française.

Vue d'ensemble de la Production écrite

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séances préalables et Jour 1	195 minutes	L'élève • visionne 2 reportages • lit 5 textes dans le *Recueil de textes* • prend des notes sur ces documents
Production écrite	3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir **une** des deux tâches suivantes pour écrire son texte argumentatif.

1. Afin d'éviter les dépenses énormes liées au dépistage des drogues, le Comité international olympique (C.I.O.) envisage de changer les restrictions à l'usage des drogues dans le cadre des Jeux. Le C.I.O. désire sonder l'opinion publique en demandant à la population de répondre à la question suivante :

   Les drogues ont-elles leur place dans le sport?

   Rédigez une lettre, d'environ 500 mots, adressée au président du C.I.O., dans laquelle vous lui exposez votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur la drogue et sollicite l'opinion de ses lecteurs et de ses lectrices sur le sujet suivant :

   Devrait-on mettre sa vie en péril pour quelques instants de bonheur?

   Rédigez une lettre ouverte, d'environ 500 mots, à ce journal dans laquelle vous faites connaître votre point de vue sur la question, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous aux documents audiovisuels et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez dans votre texte trois références : vous devez tirer ces références de divers documents parmi ceux qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Premier texte argumentatif

Sujet choisi : *Les drogues ont-elles leur place dans le sport?*

INTRODUCTION
destinataire

Monsieur le Président,

sujet amené

1 *Les Jeux olympiques représentent non seulement la gloire des athlètes qui y participent mais aussi la grandeur de tout l'humanité. Depuis l'antiquité grèque,les jeux ont symbolisé plus que les poursuites sportives mais aussi la résistance et la tenacité de l'âme de ces athlètes face à des obstacles.*

sujet posé

Cependant, de nos jours, les Jeux olympiques commencent à s'écrouller à cause de nombreux scandales de dopage.

point de vue

On suggère de reviser la réglementation des drogues pour éliminer ces perturbances mais les drogues empêchent d'atteindre la motif des Jeux modernes : un stade international auquel les athlètes amateurs peuvent exhiber leurs accomplissements atteints par une éthique de travail sans parallèlle. En permettant aux athlètes de prendre les drogues, on donnera le message que deux erreurs nous rendent à la bonne réponse.

sujet divisé

De nombreuses preuves se présentent au sujet. En plus d'être une risque à la santé des athlètes, le dopage donne aux jeunes le mauvais message et offre le soutien à la corruption.

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmation

2 *L'histoire est familière. Une médaille est reprise d'un athlète après un test positif pour des drogues interdites. Mais après être retourné à leurs maisons, ces dopeurs risquent leur santé et la mort.*

argument

Les stéroïdes peuvent causer "... un taux de cholestérol élevé, l'augmentation de la tension artérielle... le cancer du foie" (Les stéroïdes, un problème d'athlète?), "des os qui se déforment" (Dopage, la grande triche) et même le VIH (Les stéroïdes , un problème d'athlète?).

références (citations directes)

explication

conclusion du 1er aspect/ question

2e ASPECT

argument

citation à l'appui de l'argument

affirmation

explication

référence (citation directe)

une reprise de l'affirmation

explication

déduction/ conclusion du 2e aspect

Dans plusieurs cas, ces drogues causent une mort prématurée ("le cœur du coureur Tom Simpson craque pendant l'escalade du mont Ventoux" [Dopage, la grande triche]) ou une blessure grave accidentale : "l'haltérophile finalandais Kaarlo Kangasniemi lâchent brusquement, et les 160 kg qu'il soulevait lui retombent sur le dos il est paralysé à vie" (Dopage, la grande triche). Ces personnes sont supposées être les plus en santé mais ils ont des problèmes médicaux circonspects. On sait toujours la risque associée au dopage alors comment peut-on le permettre?

3 *Tant qu'au moins les athlètes adultes soient conscients des hasards du dopage, les jeunes ne recoivent pas le message : "Les jeunes qui font des expériences avec les stéroïdes, entre autres, ne connaissent absoulement rien des risques et des substances elle-mêmes" (Dr Gardiner; Les stéroïdes, un problème d'athlète?). En légalisant des drogues telles que les stéroïdes, on invitera aux jeunes sportifs d'en prendre. Pour ces jeunes, les risques peuvent devenir mêmes plus sérieux car on peut assumer que la duration de leurs expériences vont être plus longues à cause de leurs jeunes âges quand ils commencent à se droguer. La gravité de ces drogues va être vue à long-terme : "Si vous voulez devenir grands-parents, assurez-vous d'avoir d'autres enfants" (Olympiques : oui aux dogues!). La légalisation de plusieurs substances avec le potentiel d'empirer la lutte contre les drogues chez les jeunes et qui mettent en péril la santé de ces jeunes represent une perversion des Jeux olympiques car elle propagera le mauvais message aux jeunes en deux aspects. Premièrement, en légitimant les drogues, on montra qu'après avoir triché pendant des décennies les autorités vont se rétracter et deuxièmement, que l'on accepte de s'attendre à avoir tous les profits sans avoir les merités. Le sanction va renverser des années de leçons de la responsabilité qu'on apprenne aux jeunes.*

3e ASPECT

argument

explication

référence (citation directe)

opinion

déduction/ conclusion du 3e aspect

4 *Comme déjà mentionné, de légitimer plusieurs drogues qui sont maintenant interdites, on montra que si on continue de tricher pendant une période de temps les autorités vont se repentir de leurs positions et vont permettre la triche. Ceci donne l'occasion à la corruption parce qu'on prend pour acquis que tout sera permis à l'avenir. "Il est devenu impossible de faire respecter les règles. On n'a plus le choix. Il faut créer des Jeux olympiques où l'usage des drogue est permis. Ce serait plus équitable" (Olympiques : oui aux drogues). Équitable? Les tricheurs gagnent et on veut feindre l'égalité quand ce sont les tricheurs qui boulversent toutes les règles. L'ironie est facilement vue. On n'arrivera jamais à arrêter le putréfaction si on le laisse gagner. La légalisation des dopeurs et du dopage ouvrira la porte à divers manifestations de trompeurs. Ils restent actuellement au pas de la porte.*

CONCLUSION

rappel du sujet

point de vue

ouverture sur le sujet/ question qui suscite la réflexion

salutation

5 *Pour finir, Monsieur la Président, le Comité international olympique ne peut jamais laisser aux athlètes de prendre des drogues pour améliorer leurs pérformances pour plusieurs raisons. Le sanction de drogues aux Jeux olympiques mettra en péril la santé des athlètes et même augmentera les mort aux Jeux, la légalisation enseignera aux jeunes des mauvaises leçons et encouragera la corruption en plusieurs domaines. Il sera trop facile d'abandonner le dépistage du dopage et d'arrêter l'hemorragie de l'argent depensée envers la lutte contre les drogues mais ceci ne nous fournira aucun réponse; on aura seulement d'autres questions à solutionner. On doit se demander, veut-on, ici à l'âge de guerres pour empêcher d'autres et de temps instables, être souvenu pour l'âge d'or des athlétismes où on les a utilisé pour réunir la population humaine ou pour la chute d'une tradition riche en histoire et en valeur? C'est à vous de répondre et d'agir. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. Merci.*

Analyse du premier texte argumentatif

Niveau de performance final : 5

Énoncé général - *Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.*

Introduction : Niveau de performance 5

– L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 5**

Point fort

– Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.

- **Arguments : Niveau de performance 5**

Points forts

– Les arguments avancés sont révélateurs et ils sont appuyés par des références judicieusement choisies.
– Les arguments font appel à la raison.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 5**

Points forts

– Procédés argumentatifs utilisés :
  a) La réfutation est utilisée tout au long du texte. L'élève a déclaré la thèse et a élaboré des hypothèses pour réfuter l'utilisation des drogues dans les sports.

– Progression entre les arguments :
  a) L'élève a étayé son argumentation en ayant le souci de développer ses aspects du plus faible au plus fort, et ce grâce à un plan par accumulation d'arguments.

– Ton et engagement de l'auteur dans son texte :
  i) utilisation de marques de modalités,
  ex. : « … peuvent causer … » (§ 2),
  « … peuvent devenir … » (§ 3),
  « … peut assumer … » (§ 3),
  « … ne peut laisser … » (§ 5);

b) utilisation de structures de phrases diverses :
   i) interrogative,
      ex. : « On sait toujours la risque associée au dopage … permettre? » (§ 2),
      « Ce serait plus équitable? » (§ 4);
   ii) impersonnelle,
      ex. : « Il sera trop facile d'abandonner le dépistage du dopage … » (§ 5);
   iii) impérative,
      ex. : « … qui sert de conseil n'a pas besoin du point d'exclamation. » (§ 2),
      « C'est à vous de répondre et d'agir. » (§ 5);
c) utilisation fréquente du futur simple;
d) utilisation de figures de style :
   i) la métaphore,
      ex. : « … les Jeux olympiques commencent à s'écrouler … » (§ 1),
      « … on n'arrivera jamais à arrêter la putréfaction si … » (§ 4),
      « … d'arrêter l'hémorragie de l'argent … » (§ 5);
   ii) l'antithèse,
      ex. : « … être souvenu pour l'âge d'or des athlétismes où on les a utilisé pour réunir la population humaine ou pour la chute d'une tradition … » (§ 5);
   iii) un ton moralisateur est mis en évidence,
      ex. : « La légalisation de plusieurs substances … deux aspects. » (§ 3),
      « Ceci donne l'occasion à la corruption … permis à l'avenir. » (§ 4),
      « On arrivera jamais à arrêter la putréfaction … gagner. » (§ 4).

– Manifestation du souci de convaincre le public cible;
   a) l'usage répété du pronom « on » maintient le contact entre l'auteur et son destinataire;
   b) l'auteur fait appel au destinataire dans la conclusion.

▪ **Cohérence du texte : Niveau de performance 5**

Points forts

– La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenues par :
   a) l'existence du champ lexical principal;
   b) l'emploi de marqueurs de relation;
   c) l'emploi d'organisateurs textuels.

Conclusion : Niveau de performance 5

Points forts

– La conclusion renforce l'unité du texte. Elle rappelle le sujet, puis résume l'argumentation et suscite la réflexion.
– La conclusion invoque les valeurs au nom desquelles le sujet a été argumenté.

Règles de la langue : Niveau de performance 4

Points forts

- Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.
- La construction de la plupart des phrases témoigne d'une très bonne connaissance des règles de la langue.
- Les temps verbaux sont très bien maîtrisés.

Points à améliorer

- Des calques auraient pu être évités.
- L'épellation de certains verbes conjugués aurait pu être vérifiée.

Deuxième texte argumentatif

Sujet choisi : *Les drogues ont-elles leur place dans le sport?*

INTRODUCTION

le 10 janvier 2003

destinataire

Cher M. le président,

sujet amené

1 *Aux Olympiques à Salt Lake City l'année dernière, les athlètes canadiens ont remporté plusieurs victoires. Mais les victoires dont le peuple canadien a été le plus fier étaient celles en hockey. Notre équipe d'hommes ainsi que notre équipe de femmes ont écrasé les Américains dans le final. Nous disons que les Canadiens ont gagné ces parties grâce au fait que les Canadiens "possèdent" le jeu de hockey, et on donne aussi un peu de crédit au twooney placé sous la glace. Mais que penserez vous si nos joueurs de hockey ont gagné ces parties à cause qu'ils ont prit des drogues pour améliorer leurs performances. Seriez-vous fiers de ces joueurs ou plutôt décus d'eux? Les drogues sont une réalité dans le monde des sports. Beaucoup d'athlètes en prennent pour améliorer leur performance et assurer la victoire. Ils deviennent plus forts, plus vites, plus incroyables dans leur sport. Les athlètes qui prennent les drogues jouent un jeu totalement différent que les athlètes non-drogués. Alors est ce que les drogues ont leur place dans le sport? Je crois que non. En premier lieu, les drogues créent énormément de problèmes de santé pour les athlètes. Aussi, les athlètes qui prennent les drogues donnent une impression négative à des jeunes athlètes. Finalement, permettre la consommation des drogues dans le sport change complètement le sens du jeu.*

référence à l'actualité

questions suscitant la réflexion

point de vue

sujet posé

sujet divisé

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmation

2 *Les athlètes doivent vivre en santé. Ils doivent garder leurs corps en forme, dormir assez, manger des repas nutritifs. Mais est ce que*

question suscitant la réflexion et appuyant l'affirmation

argument

explication

référence (citation directe)

déduction/ conclusion du 1er aspect

prendre des drogues c'est sain pour un athlète? Pas du tout!!! La consommation de drogues amène plusieurs changements négatifs au corps d'un athlète et peut même causer la mort. Mais des athlètes qui veulent améliorer leur performance ne vont même pas penser aux effets négatifs que les drogues auront sur eux. Dans l'article Les stéroïdes un problème d'athlète le Dr. Gardiner nous liste les effets secondaires qu'un consommation à long terme de ce drogue fait à notre corps : "... un taux de cholestérol élevé, l'augmentation de la tension artérielle, la testostérone arrête de se produire naturellement..." En permettant la consommation de drogues dans le sport, nous permettons aux athlètes à nuire à leur santé et à causer leur propre mort.

2e ASPECT

affirmation

argument

explication

question suscitant la réflexion

une reprise de l'argument

référence (citation directe)

opinion/ conclusion du 2e aspect

3 *Chaque jeune athlète à un héro sportif. Par exemple, plusieurs jeunes joueurs de hockey idolâtrent Wayne Gretzky. Mais si les drogues sont permis dans les sports, les athlètes qui les prennent donnent une impression négative à des jeunes athlètes. Les jeunes vont surtout idolâtrer les athlètes qui sont les meilleurs. Beaucoup de ces athlètes, ceux qui montrent des habiletés incroyables vont prendre des drogues. Ceci est illégal, c'est le trichage. Ces athlètes montrent aux jeunes que le trichage est permis. Ceci est inacceptable. Quel sorte de futur aura le monde du sport? Les enfants vont initer leurs héros, en prenant les drogues. Pour l'article Olympiques : oui aux drogues, 2000 jeunes dans une programme sport-études ont été interviewés. L'article dit : "Au moins 500 des jeunes de 11 à 17 ans interrogés avaient avoir consommés des stimulants..." Je crois que les athlètes qui prennent les drogues ont une mauvaise influence sur les jeunes.*

3e ASPECT

questions suscitant la réflexion/ affirmation implicite

4 *En combinant le sport et les drogues, est ce qu'on fait un choix moral? Est ce qu'on joue le même jeu que les athlètes non-drogués?*

opinion

argument

explication

référence (citation directe)

affirmation

opinion/ conclusion du 3e aspect

Je crois que permettre la consommation des drogues dans le sport change complètement le sens du jeu. Avant les athlètes jouait pour l'honneur la gloire et l'amour pour le sport. Maintenant les athlètes jouent pour gagner, et l'argent qu'ils recoivent en gagnant. Les drogues ont occasionné ce changement dans les athlètes. Gagner ne devrait pas être leur raison pour gagner le jeu. Dans l'article Dopage la grande triche ca dit « puisque le jeu consiste a repousser ses propres limites, ils serait absurde de les modifier par des artifices chimiques. En prenant les drogues les athlètes font un choix immoral, ils trichent. Je pense qu'on joue les sports pour toutes les mauvaises raisons en consommant les drogues.

CONCLUSION

rappel du point de vue/ question

résumé de l'argumentation

ouverture sur le sujet/souhait

question suscitant la réflexion

confirmation de son point de vue

5 *Est ce que les drogues ont leur place dans le sport? Non. Ils créent beaucoup de problèmes de santé, rendent les athlètes les mauvaises influences pour les enfants et changent le sens du jeu. Les athlètes doivent penser avant de prendre les drogues et jouer les sports. Est ce que vous pensez qu'ils font le bon choix? Je pense que non. Les drogues n'ont pas leur place dans le sport.*

Analyse du deuxième texte argumentatif

Niveau de performance final : 4

Énoncé général - *Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.*

Introduction : Niveau de performance 4

- L'introduction oriente immédiatement le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture. Elle est claire.
- Le sujet choisi a été bien défini et délimité dès l'introduction.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 4**

Point fort

– Le point de vue et les aspects présentés témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.

- **Arguments : Niveau de performance 4**

Points forts

– Les trois arguments avancés sont convaincants et étoffés par des faits et des énoncés généraux tirés du monde de l'actualité.
– Les arguments sont appuyés par des références adéquates, c'est-à-dire par des citations de trois textes différents.
– Les trois arguments développés font appel à la raison.

Points à améliorer

– Chacun des arguments manquent d'approfondissement. Même si chaque aspect comprend les éléments requis, l'élève s'est servi des affirmations auxquelles le lecteur s'attend.
– La référence pour le 2^{e} argument est peu reliée au point de vue apporté.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 3**

Points forts

– Procédés argumentatifs utilisés :
  a) Aucun procédé argumentatif n'est dominant. La réfutation est utilisée pour le 1er aspect tandis que l'explication est utilisée pour les 2^{e} et 3^{e} aspects.

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte :
  a) l'intention de communication est évidente :
     i) utilisation de marqueurs énonciatifs telle que l'interpellation « Mais est-ce que prendre des drogues c'est sain pour un athlète? » (§ 2),
     ii) utilisation de pronoms personnels - je (§ 3, 4), on (§ 4);
  b) certaines marques de modalité sont utilisées telles que des auxiliaires de modalité :
     ex. : « Ils doivent garder … » (§ 2),
     « Gagner ne devrait pas être … » (§ 4),
     « Les athlètes doivent penser … » (§ 5);
  c) des structures de phrase diverses sont utilisées :
     i) interrogative,
     ex. : « Mais est-ce que prendre des drogues c'est sain pour un athlète? » (§ 2),
     « Quel sorte de futur aura le monde du sport? » (§ 3),
     « En combinant le sport et les drogues, est-ce qu'on fait un choix moral? Est-ce qu'on joue le même jeu que les athlètes non-drogués? » (§ 4);
     ii) exclamative,
     ex. : « Pas du tout!!! » (§ 2);
     iii) emphatique,
     ex. : « Ceci est illégal, c'es le trichage. » (§ 3),
     « Ceci est inacceptable. » (§ 3),
     « Non. » (§ 5);
  d) des verbes d'opinion sont employés :
     ex. : « Je crois … » (§ 3),
     « Je pense … » (§ 4);
  e) les choix de tons se complètent :
     i) un ton dénonciateur est mis en évidence,
     ex. : « Je crois que non » (§ 1),
     « Pas du tout! » (§ 2),
     « Ceci est illégal, c'est le trichage. » (§ 2),
     « Ceci est inacceptable. » (§ 3);
     ii) un ton moralisateur,
     ex. : « Mais que penserez-vous si nos joueurs de hockey … performances. » (§ 2),
     « Ces athlètes montrent aux jeunes que le trichage est permis. Ceci est inacceptable. » (§ 3),
     « En prenant les drogues, les athlètes font un choix immoral, ils trichent. » (§ 4);
  f) un vocabulaire péjoratif est maintenu :
     ex. : « … illégale … » (§ 3),
     « … inacceptable … » (§ 3),
     « … immoral … » (§ 4).

Point à améliorer

- La progression dans les arguments est inexistante. Les arguments sont étayés sans souci de gradation.

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 4**

Points forts

- La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenus par :
  a) l'existence du champ lexical principal;
  b) l'harmonisation des temps et des modes verbaux;
  c) l'emploi de marqueurs de relation surtout dans l'introduction.
- L'emploi d'organisateurs textuels :
  ex : « En premier lieu, les drogues ... » (§ 1),
  « En permettant, ... » (§ 2),
  « En combinant, ... » (§ 4),
  « En prenant, ... » (§ 4).

Point à améliorer

- Les trois parties du texte ne sont pas unies par des marqueurs de relation ou des organisateurs textuels.

Conclusion : Niveau de performance 4

Points forts

- La conclusion contribue à l'unité du texte. Elle rappelle le sujet, puis résume l'argumentation et suscite la réflexion.
- La conclusion tente d'emporter l'adhésion du lecteur.

Point à améliorer

- La conclusion aurait pu invoquer des valeurs au nom desquelles le sujet a été argumenté.

Règles de la langue : Niveau de performance 4

Point fort

- Les erreurs sont mineures et ne gênent pas la communication du message.

Points à améliorer

- Des calques auraient pu être évités.
- Des problèmes vis-à-vis de la concordance des temps et la conjugaison de certains verbes auraient pu être corrigés en consultant des livres de ressources.

Troisième texte argumentatif

Sujet choisi : *Les drogues ont-elles leur place dans le sport?*

INTRODUCTION

Messieurs,

Madames,

réflexion/ sujet amené

1 *Le monde compétitif des sports impose une vie difficile, les demandes si hautes par la société et le pression écrasant. C'est pour cette raison que tellement d'athlètes tournent aux drogues pour les aider.*

point de vue

énoncé qui reformule la question posée selon la tâche

Cependant, ceci est non seulement moralement mal, mais complètement illégal. Il n'y a pas question, les drogues n'ont pas de place dans ce milieu; ils sont dangereux, injustes et doivent donc devenir complètement interdits et découragés. La tendance au dopage doit arrêter car cette route vers le désastre et la corruption n'apporte pas d'avantages.

sujet divisé

point de vue

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

2 *Le corps humain est une machine délicate que nous maltraitons souvent. Quant aux athlètes, leurs corps subissent des tests rigoureux avec l'entraînement, le pression et, bien sur, les drogues. Seul la victoire en tête, les athlètes n'hésitent pas à prendre des stimulants pour améliorer leur performance, oubliant les conséquences.*

argument

référence indirecte

Dans un sondage Jean Dion, journaliste, rapport que plus que 90% des athlètes seraient prêts à consommer des drogues mortels s'ils étaient assurés de gagner (Jean Dion, p. 4). Ces gens ne s'inquiètent pas de la mortalité ou des dangers qu'ils infligent sur leurs corps. Il y a plein de problèmes causés par les stimulants, tels qu'un taux de

raisonnement

référence indirecte

opinion

recommandation/ conclusion du 1er aspect

2e ASPECT

affirmation

explication/ citation directe

argument

explication (avec un exemple à l'appui)

conclusion du 2e aspect

3e ASPECT

affirmation

référence indirecte

argument

cholestérol croissant, des os déformés, le cancer du foie et l'infertilité (Mélanie Jutras, p. 2). La liste continue à des crise cardiaques et des muscles lâchant, causant le mort. Ce qui le fait pire est le manque d'aide financier et l'absence d'un medecin, ce qui arrive parfois. Il faut que nos athlètes arrêtent de se faire mal pour aller jusqu'au bout.

3 *Ce n'est pas seulement question de risquer son santer, mais de blesser ses compétiteurs sa famille et sa réputation. Ce n'est pas juste aux athlètes honnêtes d'avoir besoin de subir cette injustice et c'est pour cette raison que "les athlètes qui veulent rester 'propres' ne font plus le poids" (Pierre Lacerte, p. 13). Il y a plein d'athlètes qui deviennent découragés par tout ce trichage, certains quittant et d'autres joignant le club des drogués. Ces derniers ne pensent pas à leur pays fiers ou leurs familles supportantes; ils ne pensent qu'à eux-même. Ils oublient qui, si découvert, ils auront leurs médailles et gloire pris d'eux, comme à déjà été vu avec d'inombrables athlètes aimés, le fameux Ben Johnson par exemple. Il faut que ces athlètes et leurs précedents réalisent que ce n'est pas seulement eux qui restent affectés par leurs décisions.*

4 *Ceci en tête, l'idée de l'antidopage doit être encourager au maximum par les medecins, les authorités et pour certaine, les athlètes eux-mêmes. C'est beau de voir des gens comme Erik Lyman, ancien membre de l'équipe nationale de cyclisme, parler à l'Écuyer et diriger des conférences vantant les mérites de l'antidopage. En combinaison avec de la progression scientifique et dela persévérence c'est possible de mettre un fin à l'usage des drogues dans le sport. C'est tant pis que nos*

opinion

référence (citation directe) et recommandation/ conclusion du 3e aspect

connaissances scientifiques soient utilisés pour briser les règles et non pas pour les imposer, ce qui doit changer. Des statistiques tel que "80 000 jeunes canadiens âgés de 11 à 18 ans se servent de stéroïdes" (Mélanie Jutras, p. 2) doivent disparaître et c'est avec des tests plus sophistiqués, des conséquences plus sévères, et la propagation d'un monde sportif sans drogues que nous y arriverons.

CONCLUSION

un rappel du point de vue

résumé de l'argumentation

ouverture sur le sujet/souhait

5 *C'est évident que les drogues détruisent l'esprit des sports et vont enfin les ruiner. Les corps à un temps purs et parfaits deviennent abusés et violés par des substances toxiques, il n'y a plus de gloire ni de croyance dans la victoire, les réputations de pays et athlètes deviennent endommagés et irréparables, et ça continue. C'est une étape importante de défendre et décourager les drogues, mais il y a encore plein de travail à faire pour chasser cette corruption d'un monde, à un fois créé pour la volonté innocent et la dévotion honnête au jeu.*

Analyse du troisième texte argumentatif

Niveau de performance final : 3+

Énoncé général – *Le texte dégage une impression d'à-propos.*

Introduction : Niveau de performance 3

Points forts

- L'introduction témoigne de tous les éléments recommandés pour une introduction.
- Le sujet est posé sans reprendre la question telle qu'elle est stipulée dans la tâche. Il est plutôt reformulé à partir d'un dénonciation et d'un point de vue.

Point à améliorer

- Même si chacun des éléments est bien formulé, l'agencement entre eux est un peu saccadé.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 4**

Point fort

- Le point de vue et les aspects témoignant d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.

Point à améliorer

- Le 3e aspect pourrait être interprété comme une conclusion au lieu d'une recommandation à considérer de la part du destinataire de la lettre. Cet aspect aurait pu être plus concis.

- **Arguments : Niveau de performance 3**

Points forts

- Les références sont souvent bien intégrées dans les arguments, les explications et les opinions de l'élève.
- Les trois arguments développés font appel à la raison.

Points à améliorer

- Certaines références à l'appui dominent trop l'aspect développé et devraient être enrichies par des explications plus personnelles (voir le 2e paragraphe du texte argumentatif).
- La citation au début du 3e paragraphe du texte argumentatif pourrait mieux appuyer l'explication de l'élève.
- Les références auraient pu être mieux contextualisées à l'intérieur de l'argument.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 3**

(Il y a plusieurs éléments de niveaux 3 et 4 qui se chevauchent.)

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés :
  a) Ce texte se sert de l'explication comme procédé argumentatif.
- Ton et engagement de l'auteur dans son texte :
  a) utilisation de certaines marques de modalité :
     ex. : « … donc devenir … » (§ 1),
     « … doit arrêter . » (§ 1),
     « … doit être … », « … doit changer. », « … doivent disparaître … » (§ 4);
  b) utilisation de structures de phrase emphatiques :
     ex. : « Ce n'est pas seulement question de risquer sa santé mais de blesser sa réputation. » (§ 3),
     « Ce n'est pas juste … » (§ 3);
  c) utilisation de groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation :
     ex. : « Quant aux athlètes, leurs corps subissent des tests rigoureux avec l'entraînement, le pression et, bien sur, … » (§ 2),
     « Seul la victoire en tête, … » (§ 2),
     « Il faut que nos athlètes … » (§ 2),
     « Il faut que ces athlètes … » (§ 3),
     « C'est évident … » (§ 5);
  d) un ton moralisateur/déterminé est mis en évidence :
     ex. : « Il n'y a pas question, les drogues … découragés. » (§ 1),
     « Il faut que nos athlètes arrêtent … bout. » (§ 2),
     « Il faut que ces athlètes et leurs précédents … décisions. » (§ 3),
     « Des statistiques tel que … arriverons. » (§ 4),
     « C'est évident que les drogues … ruiner. » (§ 5);
  e) utilisation de figures de style :
     i) l'antithèse,
     ex. : « Ce n'est pas juste aux athlètes honnêtes d'avoir besoin de subir cette injustice … » (§ 3),
     « Les corps à un temps purs et parfaits deviennent abusés et violés par des substances toxiques. » (§ 5),
     « … mais il y a encore cette corruption d'un monde, à une fois créé pour la volonté innocent et la dévotion honnête au jeux. » (§ 5);
     ii) la métaphore,
     ex. : « Le corps humain est une machine délicate. » (§ 2),
     « … chasser cette corruption … » (§ 5).

Points à améliorer

- La progression dans les arguments est inexistante. Les arguments sont étayés sans souci de gradation.
- Les éléments du procédé argumentatif explicatif auraient pu être approfondis avec des analyses ou des explications plus détaillées.
- Les structures de phrases auraient pu être plus variées.

- Peu de verbe de perception tels que *voir* et *sentir* sont utilisés.
- La ponctuation expressive comme le point d'exclamation ou le point de suspension sont peu utilisés.

▪ **Cohérence du texte : Niveau de performance 4**

Points forts

- La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenues par :
  a) l'existence d'un champ lexical principal;
  b) l'harmonisation des temps et des modes verbaux;
  c) l'emploi de plusieurs marqueurs de relation et d'organisateurs textuels;
  d) le lien que l'auteur a créé avec son destinataire;
  e) les trois parties du texte (introduction, développement et conclusion) qui sont facilement identifiables;
  f) les recommandations retrouvées pour chaque aspect.

Points à améliorer

- Certaines idées semblent décousues de l'aspect traité.
- Ce texte témoigne de transitions imprévues dans son développement.

Conclusion : Niveau de performance 4

Points forts

- La conclusion contribue à l'unité du texte.
- La conclusion invoque des valeurs au nom desquelles le sujet a été argumenté – l'honnêteté et la pureté dans les jeux.
- La conclusion incite le destinataire à agir – « … mais il y a encore plein de travail à faire pour chasser cette corruption du monde … » (§ 5).

Règles de la langue : Niveau de performance 3

Point fort

- Les erreurs n'entravent pas indûment la communication du message.

Points à améliorer

- Les calques au niveau de la structure de la phrase et des expressions auraient dû être évités.
- Les fautes de genre et alors les accords entre les noms et les adjectifs auraient pu être minimisés.

Commentaire

Étant donné les chevauchements entre les niveaux 3 et 4, la note trois fort (3+) a été attribuée à ce texte.